

Université de Montréal

Stratégie de communications et perceptions du risque à la santé et à la sécurité du travail en lien avec la COVID-19 : le cas des producteurs agricoles au Québec

Par

Delia Andreea Lumperdean

École de relations industrielles, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

en relations industrielles, option santé et sécurité du travail

Mars 2023

© Delia Andreea Lumperdean, 2023

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

Stratégie de communications et perceptions du risque à la santé et à la sécurité du travail en lien avec la COVID-19 : le cas des producteurs agricoles au Québec

Présenté par

Delia Andreea Lumperdean

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Pierre Durand

Président-rapporteur

Nancy Beauregard

Directrice de recherche

Caroline Duchaine

Co-directrice de recherche

Jeffrey Hilgert

Membre du jury

RÉSUMÉ

Ce mémoire examine les perceptions et les pratiques de travail sécuritaires des producteurs agricoles au début de la pandémie de la COVID-19 ainsi que les différents défis rencontrés en matière de santé et de sécurité du travail. La recherche vise à comprendre les facteurs individuels (p.ex. niveau de connaissances) et contextuels (c.-à-d. l'environnement immédiat de travail, l'entreprise agricole, le secteur d'activité agricole) ayant influencé la perception du risque et les pratiques de travail sécuritaires adoptées par des producteurs agricoles en marge de la crise de la COVID-19. Pour ce faire, des entretiens semi-dirigés ont été effectués d'après d'éleveurs de porcs (n=20) au début de la pandémie de la COVID-19. Ces entretiens font partie du volet qualitatif de l'étude *Éleveurs de porcs en santé* (Beauregard et al., 2023). De ce volet, onze entretiens ont été analysés grâce à une combinaison des deux modèles théoriques, soit le modèle des croyances relatives à la santé (HBM) et la théorie du comportement planifié (TPB). Des sources documentaires publiques diffusées par treize acteurs clés issus de différents milieux (p.ex. gouvernemental, mouvement associatif agricole) visant à appuyer les travailleurs et les producteurs agricoles dans la prévention de la transmission de la COVID-19 ont aussi été examinées en complément. L'analyse des sources documentaires a permis de dégager trois thèmes portant sur les incitatifs à l'action : 1) sensibiliser et informer; 2) agir en prévention primaire à la ferme ; et 3) intervenir en prévention tertiaire en cas d'infection et appuie le constat selon lequel des incitatifs à l'action multiples ont été mobilisés pour stimuler une gestion efficace de la COVID-19 à la ferme. On constate que les acteurs clés ont bien adopté une communication de crise axée sur les risques et les soins afin de prévenir le risque d'infection et de propagation du SARS-CoV-2. L'analyse des entretiens semi-dirigés précise que les éleveurs ont utilisé les sources documentaires et les recommandations de la santé publique provinciale ou fédérale pour se renseigner sur la nature de la COVID-19 et les pratiques de travail sécuritaires à adopter sur

leur ferme. En plus, chaque composante analytique de la perception individuelle du risque conceptualisée par les deux modèles théoriques se retrouve dans l'analyse globale des entretiens semi-dirigés, permettant d'une part d'éclairer pertinemment des éléments de contexte des pratiques de travail sécuritaires, et d'autre part confirmant l'apport important de chaque élément analytique pour expliquer l'adoption des pratiques de travail sécuritaires adoptées par les éleveurs en marge de la COVID-19.

Mots-clés : Perception du risque, HBM, TPB, pratiques de travail sécuritaires, agriculture, éleveurs, production porcine, COVID-19.

ABSTRACT

This thesis aims to understand the individual (e.g., level of knowledge) and contextual (e.g., immediate work environment, farm business, agricultural activity sector) factors that influenced the risk perception and safety practices adopted by swine producers from the province of Quebec on the sidelines of the COVID-19 crisis. To do this, semi-directed interviews were carried out with swine producers at the start of the COVID-19 pandemic. These interviews are part of the qualitative component of the Healthy Swine Producers study (Beauregard et al., 2023). From this component, eleven (11) interviews were analyzed using a combination of two theoretical models, namely the Health Belief Model (HBM) and the Theory of Planned Behavior (TPB). Public documentary sources disseminated by thirteen (13) key actors from different backgrounds (e.g. government, agricultural associative movement) aimed at supporting workers and producers in preventing the transmission of COVID-19 were also examined in addition to our interviews. The main results emanating from the analysis of documentary sources is the identification of three different themes relating to incentives to action, which are as follows: 1) raise awareness and inform; 2) act in primary prevention on the farm; and 3) intervene in tertiary prevention in the event of infection and supports the observation that multiple incentives to action have been mobilized to stimulate effective management of COVID-19 on the farm. We can see that the key actors have indeed adopted crisis communication (on risks and care communication) to help prevent the risk of infection and spread of SARS-CoV-2. The analysis of the semi-structured interviews allows us to learn that breeders have used documentary sources and provincial or federal public health recommendations to learn about the nature of COVID-19 and the safety practices to adopt on their farm. In addition, each analytical component of the individual perception of risk conceptualized by the two theoretical models is found in the global analysis of the semi-structured interviews, making it possible to relevantly shed light on elements of the

context of safety practices, thus confirming the important contribution of each analytical element to explain the adoption of safety practices by farmers on the sidelines of COVID-19.

Keywords: Risk perception, HBM, TPB, safety practices, agriculture, producers, swine production, COVID-19.

Table des matières

Table des matières	8
Liste des acronymes	11
Liste des tableaux	12
Liste des figures	13
Remerciements	14
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1 : Contexte théorique	20
1.1. Enjeux et risques à la santé et à la sécurité du travail en agriculture	20
1.1.1. Risques psychosociaux du travail	21
1.1.2. Risques biologiques	22
1.2. Pratiques de travail sécuritaires	23
1.3. Particularités du contexte pandémique	25
1.3.1. Impacts sur le secteur agricole	26
1.3.2. Normes sociosanitaires.....	27
1.3.3. Mesures de biosécurité.....	29
1.4. Perception du risque zoonotique en contexte de santé et de sécurité du travail.....	31
1.5. Communication du risque à la santé et à la sécurité du travail.....	33
1.6. Théories intégratives de l'adoption de comportements sécuritaires.....	36
1.6.1. Théorie du comportement planifié.....	36

1.6.2. Modèle des croyances relatives à la santé.....	40
1.6.3. Complémentarité des modèles	44
1.7. Synthèse des connaissances théoriques et empiriques	45
CHAPITRE 2 : Modèle et hypothèses de recherche	47
2.1. Problématique.....	47
2.2. Pertinence du sujet à l'avancement des connaissances	49
2.3. Relier la perception du risque lié à la COVID-19 et la gestion des pratiques de travail sécuritaires à la ferme	49
2.4. Secteur d'élevage porcin comme cas d'intérêt.....	50
2.5. Modèle analytique et hypothèses de recherche	51
CHAPITRE 3 : Méthodologie	56
3.1. Sources de données - Entretiens semi-dirigés	56
3.1.1. Recrutement de la population à l'étude.....	56
3.1.2. Grille d'entretiens semi-dirigés.....	57
3.2. Sources de données - Documents publics.....	58
3.3. Stratégie d'analyse et validité de la recherche.....	59
CHAPITRE 4 : Résultats.....	62
4.1. Sources documentaires	62
4.1.1. Incitatifs à l'action - Informer et sensibiliser	63
4.1.2. Incitatifs à l'action - Agir en prévention primaire à la ferme	68

4.2.3. Incitatifs à l'action - Intervenir en prévention tertiaire en cas d'infection.....	74
4.2. Entretiens semi-dirigés	76
4.2.1. Pratiques de travail sécuritaires.....	76
4.2.2. Modèle des croyances relatives à la santé (HBM).....	81
4.2.3. Théorie du comportement planifié (TPB).....	92
CHAPITRE 5 : Discussion	97
5.1. Synthèse des questions de recherche	97
Question de recherche - 1a	97
Question de recherche - 1b	100
Question de recherche - 2	101
Question de recherche - 3	103
5.2. Forces et limites de l'étude.....	105
5.3. Recommandations pour la recherche et pour la pratique.....	108
5.4. Conclusion	110
ANNEXE 1. Sources documentaires retenues	112
RÉFÉRENCES	115

Liste des acronymes

CCRHA :	Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
CNESST :	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
ÉPI :	Équipement de protection individuelle
HBM :	Health Belief Model
ONU :	Organisation des Nations Unies
INSPQ :	Institut national de santé publique du Québec
SST :	Santé et sécurité du travail
TET :	Travailleur étranger temporaire
TPB :	Theory of Planned Behaviour

Liste des tableaux

Tableau 1. Synthèse des sources de données et leur apport à la recherche.....	61
Tableau 2. Sources documentaires - Incitatifs à l'action visant la sensibilisation des travailleurs	65
Tableau 3. Sources documentaires - Incitatifs à l'action visant à informer.....	67
Tableau 4. Sources documentaires - Incitatifs à l'action ciblant les pratiques de travail sécuritaires	70
Tableau 5. Sources documentaires - Incitatifs à l'action ciblant des mesures en lien avec l'organisation du travail.....	73
Tableau 6. Sources documentaires - Incitatifs à l'action ciblant des mesures de prévention tertiaire	75

Liste des figures

Figure 1. Théorie du comportement planifié.....38

Figure 2. Modèle des croyances relatives à la santé43

Figure 3. Modèle analytique.....51

Remerciements

Plusieurs personnes ont contribué au succès de ma recherche et je tiens à souligner et remercier leur apport si précieux.

Je dois d'abord remercier ma directrice de recherche, Nancy Beauregard. Depuis le début, elle a su comment me soutenir pour pouvoir me surpasser dans tous les aspects concernant la rédaction d'un mémoire. Elle a su s'adapter à mes forces et à mes faiblesses pour m'encadrer et donner suite à un mémoire dont je suis si fière. Sa passion pour la SST et sa bienveillance envers le monde agricole continuent de m'inspirer et je la remercie. Un grand merci à ma co-directrice de recherche, Caroline Duchaine, pour avoir prodigué des commentaires très importants. Son expertise comme chercheuse en bioaérosols et ses connaissances des mesures biosécuritaires sont une valeur ajoutée à ce mémoire. Je remercie ensuite les membres du jury, Pierre Durand et Jeffrey Hilgert pour leur judicieux conseils et leurs commentaires qui m'ont permis de peaufiner mon mémoire.

Je remercie également les organisations suivantes pour le soutien financier m'ayant été octroyé : l'Observatoire sur la santé et le mieux-être au travail (bourse McKesson Canada), le Centre de recherche en infectiologie porcine et aviaire (CRIPA-FRQNT), ainsi que l'École de relations industrielles et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (bourse d'excellence académique et bourse dédiée de la CNESST).

Je tiens à remercier tous les producteurs qui ont participé aux entretiens semi-dirigés et ont fait avancer les connaissances en santé et en sécurité du travail en production porcine.

Enfin, je dois reconnaître que ma famille a joué un grand rôle dans la réussite de ce mémoire. Leurs sacrifices, leurs encouragements et leur amour m'ont permis d'avancer avec entrain malgré les nombreux défis rencontrés durant mon parcours universitaire. Un merci spécial à mon mari, lui-même futur doctorant, qui a su me reconforter à tous moments.

INTRODUCTION

« S'intéresser à la prévention des accidents sur la ferme, c'est finalement agir pour préserver à tout prix l'intégrité physique et psychologique de celles et ceux qui font le beau métier de nous nourrir. »

Guy Sabourin

La fin de l'année 2019 fut marquée par l'annonce de plusieurs cas cliniques de pneumonie virale dans la province de Wuhan en Chine causés par le SARS-CoV-2, un virus appartenant à la famille des *Coronaviridae*. C'est alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce le 11 mars 2020 que le coronavirus de la COVID-19 a atteint le stade de pandémie zoonotique. Au Québec, le premier cas de la COVID-19 connu a été répertorié le 27 février 2020. L'état d'urgence fut déclaré le 13 mars 2020 par le gouvernement du Québec en vertu de l'article 118 de la Loi sur la Santé publique (s-2.2). Au fil des semaines et encore à ce jour, une série de mesures sociosanitaires pour diminuer la transmission du virus, telles que la distanciation physique, le lavage des mains et le port du masque obligatoire, se sont introduits dans la sphère privée et publique des Québécois (Institut national de santé publique [INSPQ], 2020).

Cette pandémie secoue et confronte plusieurs secteurs de la société, dont celui de l'économie. Si l'ensemble des secteurs économiques primaire, secondaire, et tertiaire ont été affectés par la crise de la COVID-19, certains secteurs ont été rapidement déclarés essentiels à la santé et à la sécurité de la population par les autorités de santé publique et gouvernementale (Horton, 2020). Notamment, la crise de la COVID-19 a permis de mettre en exergue la fragilité de la chaîne de production et de transformation agroalimentaire permettant d'assurer que la sécurité alimentaire de l'ensemble de la population soit assurée en continu même en temps de

bouleversements sans précédent (Carey, Murphy, Alexandra, 2020). Au Québec, ces secteurs économiques névralgiques ont eu pour particularité de maintenir leurs activités opérationnelles au plus fort des premières vagues de la crise de la COVID-19, contrairement à d'autres secteurs où un ralentissement voire un arrêt des activités a été prescrit par la législation (G. Gouvernement du Canada, s.d.). Considéré comme essentiel par décret ("Décret n.223-2020," 2020), le secteur agricole a joué donc un rôle de premier plan dans la gestion de la crise de la COVID-19 (Carey, Murphy, & Alexandra, 2020).

À l'instar d'autres secteurs économiques, le secteur agricole a rencontré des défis importants dans sa capacité à s'adapter et à gérer efficacement la crise de la COVID-19. Selon une étude américaine, les producteurs agricoles rapportent un taux d'incidence d'infection à la COVID-19 s'élevant à 9,5% et se hissent parmi les professions agricoles les plus à risque à ce chapitre (Lusk & Chandra, 2021), mettant l'accent sur la nécessité d'accroître les efforts nécessaires pour protéger leur santé et de la sécurité du travail durant cette pandémie. Au Canada, un des principaux défis qui s'est imposé aux premiers stades de la crise a été l'accès à des consignes de prévention en santé et en sécurité du travail adaptées à la gestion de la COVID-19 à la ferme. Plusieurs acteurs clés liés à la santé publique, au milieu gouvernemental et au milieu associatif agricole ont mis en œuvre des outils communicationnels en support aux producteurs agricoles en ce sens. Par exemple, la Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a créé notamment le *Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur agricole – COVID-19* pour soutenir les entreprises agricoles dès les premiers mois de la pandémie (Commission des normes de l'équité et de la santé et sécurité au travail, 2020). Un autre défi a trait aux changements dans l'organisation du travail agricole accompagnant la conformité aux mesures sociosanitaires. Pour diminuer les contacts, la santé publique recommandait notamment le travail à domicile lorsqu'applicable. Cependant, le secteur

agricole détient la plus faible capacité de télétravail parmi tous les autres secteurs (Statistique Canada, 2021) alors que la grande majorité de la main-d'œuvre agricole devait continuer le travail sur le terrain.

Par le passé, d'autres crises zoonotiques ont aussi frappé en agriculture. Le secteur de l'élevage en particulier a dû s'adapter par le passé pour contrer aux risques de différentes transmissions zoonotiques et s'est doté dans le temps d'une stratégie intégrée de mesures préventives dans plusieurs pays, dont le Canada (Broekema, van Kleef, & Steen, 2017; Howden et al., 2009). Selon l'observatoire multipartite québécois sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques, les zoonoses sont des « maladies ou infections causées par des virus, des bactéries, des parasites, des fungi et des prions qui se transmettent naturellement entre les animaux et les humains » (Institut national de santé publique [INSPQ], s.d.). Un des cas notoires renvoie au virus du H1N1 apparu en 2009 et surnommé la grippe porcine (Noremark, Lindberg, Vagsholm, & Sternberg Lewerin, 2009). Même si tous les agents infectieux d'origine animale ne présentent pas un danger pour la santé humaine, il existe des normes générales de prévention des zoonoses dont l'application est recommandée dans les milieux de travail concernés (Commission des normes de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail, 2001).

À ce jour, même si plusieurs recommandations et guides existent pour aider les producteurs agricoles dans leur gestion des pratiques de santé et de sécurité du travail liées à la COVID-19, on sait encore très peu de choses quant à leur niveau d'application et efficacité. On peut alors formuler l'argument que la perception et l'interprétation qu'en font les producteurs agricoles sont un élément clé à élucider. Ainsi, pour qu'elles soient intégrées à la ferme, le producteur agricole doit être convaincu que la COVID-19 présente un risque pour sa santé et sa sécurité du travail, celle de ses employés ou de sa famille. Cette perception du risque en retour peut être influencée par plusieurs facteurs, dont la diffusion d'informations importantes vers les

producteurs agricoles. Cependant, des études montrent que malgré des efforts de transfert de connaissances, la communication vers les producteurs agricoles demeure déficiente à plusieurs égards notamment dans son niveau d'adaptation à la réalité agricole (P. Alarcon, Wieland, Mateus, & Dewberry, 2014). Ainsi, dans l'analyse de la perception du risque des producteurs agricoles, il est important de prendre en compte les communications et les transferts d'informations émises durant les premières vagues de la COVID-19 provenant des différents acteurs clés.

Le but du présent mémoire vise à décrire les déterminants des pratiques de travail sécuritaires adoptées par des producteurs agricoles en marge de la crise de la COVID-19. Partant du cas des éleveurs de porcs du Québec, cette étude cherche à comprendre les facteurs individuels (p.ex. niveau de connaissances) et contextuels (c.-à-d., l'environnement immédiat de travail, l'entreprise agricole, le secteur d'activité agricole) ayant influencé la perception du risque lié à la COVID-19. De plus, elle cherche à comprendre dans quelle mesure la perception du risque lié à la COVID-19 influence l'adoption de pratiques de travail sécuritaires s'inscrivant dans une stratégie de gestion de la COVID-19 à la ferme. On peut alors déjà formuler une question de recherche générale guidant notre démarche : *quels facteurs individuels et contextuels influencent la perception du risque lié à la COVID-19 des éleveurs de porcs ainsi que l'intention d'adopter des pratiques de travail sécuritaires contre la COVID-19?* La communauté scientifique reconnaît l'importance de comprendre les perceptions et les pratiques des producteurs agricoles comme élément stratégique clé à la surveillance et au contrôle des maladies zoonotiques, ainsi qu'à la préparation en amont de prochaines pandémies (Wauters, Rojo-Gimeno, Economics, & Animale, 2014). En ce sens, la contribution de ce mémoire en relations industrielles s'établit à plusieurs niveaux. Premièrement, il permettra d'enrichir la littérature scientifique portant sur les défis rencontrés et les actions prises par des producteurs agricoles

durant les premières vagues de la COVID-19. Deuxièmement, il permettra d'éclaircir l'effet de la perception du risque sur les pratiques de travail sécuritaires des producteurs agricoles à partir d'un modèle conceptuel multidisciplinaire. Pour réaliser cet objectif, le présent mémoire s'organise comme suit : le chapitre 1 comprend la revue de littérature et la présentation des théories comportementales utilisées pour l'étude, le chapitre 2 aboutit au modèle conceptuel retenu et ses hypothèses, le chapitre 3 décrit la méthodologie qui appuie sa validation empirique, le chapitre 4 présente les résultats obtenus des sources documentaires, puis des entretiens semi-dirigés, et finalement le chapitre 5 propose une synthèse des résultats et leur interprétation à la lumière de la littérature, les limites et les retombées de l'étude, et les recommandations pour la recherche et pour la pratique.

CHAPITRE 1 : Contexte théorique

Le présent chapitre survole la littérature permettant de documenter les déterminants des pratiques de travail sécuritaires adoptées par des producteurs agricoles en marge de la crise de la COVID-19 et de situer l'apport de la perception du risque à cet effet. Pour ce faire, nous présentons en premier lieu le portrait du secteur agricole et de ses enjeux en matière de santé et de sécurité du travail, pour ensuite mieux comprendre l'ampleur des impacts de la COVID-19 sur ce même secteur. Ensuite, nous définissons les pratiques de travail sécuritaires déjà présentes à la ferme pour bien distinguer la différence entre les normes de biosécurité et les mesures sociosanitaires imposées par la santé publique. En outre, on juge important de définir les concepts de communications de crise et perception du risque qui sont des facteurs à considérer pour déterminer les pratiques de travail sécuritaires des producteurs agricoles. Nous concluons avec la présentation de la théorie du comportement planifié et du modèle des croyances relatives à la santé qui sont les principales théories employées pour expliquer l'adoption de nouveaux comportements, soit les pratiques de travail sécuritaires des éleveurs de porcs.

1.1. Enjeux et risques à la santé et à la sécurité du travail en agriculture

Malgré les avancées en matière de santé et de sécurité du travail, l'agriculture et le secteur de l'élevage possèdent des enjeux SST importants. On observe chez la main-d'œuvre agricole un taux annuel de 15 décès et de 170 hospitalisations par 100 000 personnes (Institut national de santé publique [INSPQ], s.d.). De plus, selon *l'Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec (ESPPAQ)*, les éleveurs de porcs présentent les plus hauts niveaux de détresse psychologique (66,6%) et d'idées suicidaires (7,7%) relativement aux autres types de production recensés par cette étude (Lafleur & Allard, 2006). Plusieurs types de dangers

peuvent être présents dans le secteur agricole. On retrouve les risques chimiques (p.ex. monoxyde de carbone provenant des moteurs à combustion), les risques ergonomiques (p.ex. manipuler des charges lourdes), les risques physiques (p.ex. électrocution) et les risques liés à la sécurité (p.ex. chute de hauteur de plus de trois mètres), les risques psychosociaux (p.ex. charge de travail élevée) et les risques biologiques (p.ex. agents pathogènes). Ces deux derniers types de risques à la santé et à la sécurité du travail sont particulièrement d'intérêt en contexte pandémique et nous jugeons important de les développer.

1.1.1. Risques psychosociaux du travail

Les risques psychosociaux du travail sont définis par l'INSPQ comme « des facteurs qui sont liés à l'organisation du travail, aux pratiques de gestion, aux conditions d'emploi et aux relations sociales et qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées » (Institut national de santé publique [INSPQ], s.d.). Si le stress qui résulte de l'exposition aux risques psychosociaux n'est pas géré, celui-ci peut contribuer au développement d'atteintes à la santé physique et mentale (André, Lelord, & Légeron, 1998), mais aussi avoir un impact sur le risque d'accident (Simpson, Sebastian, Arbuckle, Bancej, & Pickett, 2004).

Plusieurs risques psychosociaux connus sont présents en agriculture comme la charge de travail élevée, les relations tendues avec les associés dans l'entreprise, ou encore l'incertitude financière (Truchot & Andela, 2018). La crise soudaine de la COVID-19 a aussi ajouté aux stressseurs existants des producteurs agricoles. Selon une étude sur l'impact du confinement sur les agriculteurs québécois effectuée en début de pandémie, la crise de la COVID-19 est un stressseur supplémentaire dû à une baisse de la demande alimentaire chez les restaurateurs et une diminution de l'offre de plusieurs services essentiels. Aussi, l'impact du confinement sur les

agriculteurs québécois a empiré un problème préexistant : les conflits familiaux. Vivre dans un environnement familial malsain peut augmenter la détresse psychologique (Hébert, Marcoux, Roy, & Lemire, 2020). Somme toute, les risques psychosociaux pour les producteurs agricoles sont nombreux et dans certains cas, se sont aggravés par la présente pandémie d'où l'importance de les considérer dans notre analyse.

1.1.2. Risques biologiques

Les agents biologiques sont des êtres vivants microscopiques, invisibles à l'œil nu et ils sont présents chez les êtres vivants, dans l'environnement comme dans les milieux de travail. Ils sont classés par grandes catégories, soit, les virus, les parasites, les bactéries, les champignons microscopiques et les prions (Institut national de recherche en santé et sécurité du travail [INRS], 2017). Selon une revue de littérature portant sur les risques à la santé publique en lien avec les activités de production animale au Québec, les bactéries *Campylobacter* et *Escherichia coli*, la rickettsie *Coxiella burnetii* et les parasites *Cryptosporidium parvum* se retrouvent parmi les principaux pathogènes posant un risque d'infection accru chez la population rurale (Gingras et al., 2000). D'une ferme porcine, les éleveurs sont à risque de développer plusieurs infections en étant exposés aux pathogènes contenus dans l'air des bâtiments servant à l'élevage (Keessen, Harmanus, Dohmen, Kuijper, & Lipman, 2013). L'élevage porcin est associé à plusieurs agents pathogènes (*Campylobacter sp.*, *de Clostridium sp.*, *d'Enterococcus sp.*, etc.) desquels peuvent découler différentes maladies zoonotiques tel que la méningite à *Streptococcus suis* (Girard et al., 2019).

En bref, il faut indiquer que les risques d'exposition professionnelle des travailleurs aux contaminants présents dans les fermes porcines, de tous les types, peuvent être réduits ou même éliminés grâce à des mesures qui contrôlent la génération de contaminants à leur source, soit en

éliminant les contaminants générés de l'environnement de travail, ou bien en s'assurant que les travailleurs portent des dispositifs de protection qui empêchent l'exposition personnelle aux contaminants (Alvarado & Predicala, 2019). On peut donc constater l'importance du respect des normes de biosécurité au sein de l'entreprise agricole porcine.

1.2. Pratiques de travail sécuritaires

Maintenant que nous venons d'exposer les principaux risques à la santé et à la sécurité du travail en lien avec notre sujet d'étude, il importe de présenter la notion des pratiques de travail sécuritaires. Les pratiques de travail se traduisent par des comportements ou des actions concrètes et directement observables adoptées par les producteurs agricoles. La littérature évoque deux grands patrons comportementaux relatifs aux pratiques de travail sécuritaires : la prudence ou la conformité aux procédures SST (*safety compliance*) qui renvoient au respect des règles et procédures de santé et de sécurité du travail, ainsi que la participation SST (*safety participation*) ou la prise d'initiatives sécuritaires qui renvoie plutôt à un engagement volontaire à participer aux efforts de prévention (Sharon Clarke & Ward, 2006; Griffin & Neal, 2000; Neal & Griffin, 2006). La prudence SST comprend les activités centrales au travail devant être appliquées pour maintenir le niveau de sécurité dans le milieu de travail (p.ex. port de l'équipement de protection individuelle) (Neal & Griffin, 2006). Cette prudence SST découle des programmes prescrits par l'organisation ou d'un cadre législatif ou réglementaire (S. Clarke, 2012). La participation SST, quant à elle, fluctue selon le système social en place où les travailleurs collaborent à la promotion de la SST dans l'entreprise démontrant ainsi la volonté à contribuer positivement au progrès de leur environnement SST (p.ex. lavage des mains fréquent et adéquat) (Sharon Clarke & Ward, 2006; Griffin & Neal, 2000). Suivant notre sujet de recherche, nous proposons l'argument que l'adhésion aux mesures sociosanitaires recommandées par les autorités de santé publique telles

qu'appliquées dans les milieux de travail (p.ex. port du masque de procédure, distanciation sociale, lavages fréquents de mains) recoupe ces concepts de pratiques de travail sécuritaires et sont un exemple appliqué à une exposition précise du pathogène SARS-Cov-2.

Selon la littérature, il existe des déterminants individuels (p.ex. connaissances SST) et contextuels (p.ex. caractéristiques de l'environnement immédiat de travail, de l'organisation). Les connaissances SST (*knowledge safety*) sont un antécédent constant des pratiques sécuritaires et elles contribuent à amplifier l'adoption des pratiques de travail sécuritaires (Griffin & Neal, 2000). Dans une méta-analyse de 34 études, Clarke (2012) a montré que les risques psychosociaux contribuaient à réduire la participation SST (corrélations méta-analytiques de $r=-0,23, p<0,05$) ainsi que la conformité aux règles SST ($r=-0,12, p<0,05$). D'autres déterminants liés à l'organisation ont aussi été associés aux pratiques de travail sécuritaires. Ainsi, des méta-analyses appuient la présence d'une association positive entre le climat SST de travail, soit des idées partagées par l'ensemble des membres d'une organisation sur la SST, et forte adhésion aux règles de conformité SST et à la participation SST (Sharon Clarke & Ward, 2006).

À titre d'illustration, Hagel et ses collaborateurs (2016) ont créé un indice de pratiques de travail sécuritaires spécifiques au travail des producteurs agricoles composé de pratiques incluant les pratiques de travail sécuritaires (p.ex. port des bottes à embout d'acier autour des animaux et des machines), les habitudes de travail (p.ex. travaille la plupart du temps à un rythme plutôt loisir), les investissements de sécurité (p.ex. investir du temps pour améliorer les conditions de sécurité à la ferme) et les attitudes de sécurité (p.ex. la sécurité à la ferme devrait avoir la plus haute priorité sur chaque exploitation agricole) (Hagel et al., 2016). Cependant, une revue systématique sur les interventions en santé et en sécurité du travail en milieu agricole soulève la rareté des recherches examinant les pratiques de travail sécuritaires comparativement à des

indicateurs attitudeux ou cognitifs (p.ex. connaissances en santé et en sécurité du travail, attitudes ou motivation favorable à la santé et la sécurité du travail) (DeRoo & Rautiainen, 2000).

En somme, si la littérature nous permet de comprendre les déterminants des pratiques de travail sécuritaires, son regard se limite néanmoins sur le plan des déterminants associés à l'environnement immédiat de travail (p.ex. risques psychosociaux) et à l'organisation (p.ex. climat de travail). Or, la crise de la COVID-19 nous rappelle que l'environnement externe des organisations est aussi source d'enjeux reliés à la santé et à la sécurité du travail qui se transposent au sein des organisations. En ce sens, si nous souhaitons comprendre comment l'environnement externe influence la prise de décision à la ferme, comme dans le cas qui nous intéresse, il faut donc se tourner vers d'autres outils conceptuels.

1.3. Particularités du contexte pandémique

Depuis le début de la pandémie en mars 2020 jusqu'à ce jour, le virus du SARS-CoV-2 a causé près de 35 000 décès au Canada avec plus de 3,2 millions de cas (Gouvernement du Canada, 2022). Cependant, la COVID-19 n'est pas le premier virus pandémique du 21^e siècle. En moyenne, les pandémies influenza apparaissent à des intervalles de 10 à 50 ans (Kilbourne, 2006). Par exemple, onze ans avant la COVID-19, il y a eu l'émergence d'une pandémie influenza causée par le virus H1N1, estimé avoir causé entre 100 000 et 400 000 morts seulement pour l'année 2009 (Organisation mondiale de la santé [OMS] s.d.). On peut alors comprendre qu'une prochaine pandémie semble inévitable, d'où l'importance des stratégies de surveillance des virus émergents, et des meilleurs moyens de détection et de contrôle des maladies dans les populations animales afin de minimiser les menaces pour la santé humaine et animale (Pappaioanou & Gramer, 2010).

1.3.1. Impacts sur le secteur agricole

À première vue, les pandémies posent un risque à la santé, la sécurité et le bien-être de la population. Cependant, elles peuvent avoir des impacts importants ou définitifs sur tous les secteurs économiques. Le secteur agricole a subi de nombreuses répercussions (sociales, environnementales, économiques, etc.) dues aux pandémies. La pandémie du H1N1 n'a donc pas eu juste des impacts significatifs sur la santé humaine, mais aussi sur la production animale et sur les économies locales, nationales et internationales (Pappaioanou & Gramer, 2010). Ainsi, les impacts négatifs d'une pandémie se font sentir partout dans le monde. Une étude africaine portant sur les impacts de la COVID-19 a révélé que le secteur de l'élevage est souvent à l'origine de pertes économiques importantes, avec des implications pour la sécurité alimentaire, en particulier dans les régions fortement dépendantes de ce secteur et encore une fois, avec des impacts négatifs sur la production animale (Ejeromedoghene et al., 2020).

Au Canada, dû à la fermeture temporaire d'un abattoir engendré par un nombre élevé de cas COVID-19, le volume quotidien de porcs a suivi une tendance à la baisse pendant plusieurs semaines (McEwan, Marchand, Shang, & Bucknell, 2020). En outre, la fermeture de la frontière canadienne du 14 mars 2020, les nouvelles normes sociosanitaires et les conditions économiques ont causé une pénurie de main-d'œuvre agricole, dans une société où il y a une insuffisance de travailleurs qualifiés (CCRHA, 2019 ; Lusk & Chandra, 2021). En d'autres mots, la pandémie a amplifié cette pénurie de main-d'œuvre en rendant des travailleurs potentiels malades et en empêchant l'accès aux travailleurs étrangers temporaires. D'ailleurs, même les perturbations de services de transport terrestre liées au COVID-19 et la lourdeur administrative additionnelle pourraient avoir eu un impact sur les chaînes d'approvisionnement agricole du Canada (R. S. Gray, 2020).

En conséquence, les travailleurs agricoles ont vécu de nombreux bouleversements dans le cadre de leur travail durant la pandémie. Les visites fréquentes des professionnels du domaine ont été interrompues, ceci obligeant les producteurs agricoles à se débrouiller par leurs propres moyens. De nombreux producteurs agricoles ont perdu l'accès aux formations en personne obligatoire (Jepsen et al., 2020). En outre, la santé mentale de nombreux producteurs agricoles pendant la pandémie s'est détériorée (Sampson, Mazur, Israel, Galindo, & Ward, 2020). Les principaux problèmes de santé mentale exacerbés durant cette pandémie sont l'anxiété et le stress. Plusieurs facteurs pourraient en être la cause. Cependant, les mesures sociosanitaires, la charge de travail supplémentaire (Hébert et al., 2020), les faibles revenus et l'âge avancé des producteurs agricoles ont accru leur vulnérabilité face à la COVID-19 (Aday & Aday, 2020). Cela étant dit, plusieurs chercheurs se sont mis d'accord pour souligner une importance grandissante de sensibiliser les producteurs agricoles sur les voies de transmission et les moyens de prévention durant une pandémie (Hébert et al., 2020) ; (Aday & Aday, 2020). Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons aux pratiques de travail sécuritaires des éleveurs de porcs adoptés pour se prémunir de la COVID-19. Cependant, il existait bien avant la pandémie des pratiques et des comportements sécuritaires adoptés par ces éleveurs devant des risques zoonotiques à travers les normes de biosécurité. Ainsi, il est important de distinguer les normes sociosanitaires et les mesures de biosécurité, ces dernières pouvant avoir un effet sur l'adoption de nouvelles mesures requises pendant la pandémie.

1.3.2. Normes sociosanitaires

Durant la pandémie du SARS-CoV-2, il y a eu l'apparition de nombreuses mesures visant à protéger la population générale. L'institut national de santé publique du Québec a imposé des mesures s'adressant à tous les citoyens (p.ex. le port obligatoire du masque chirurgical, le respect

de la distanciation physique de 2 mètres), et des mesures sociosanitaires à adopter, selon le type d'industrie. Vers la fin de la première vague de la COVID-19, il a produit un document s'adressant aux productions maraîchères et animales. Celui-ci résume les principales pratiques et comportements sécuritaires à adopter au sein de l'entreprise agricole (Groupe scientifique de travail SAT-COVID-19, 2021).

C'est alors que la première mesure que l'INSPQ recommandait était un aménagement du mode et du temps de travail afin de favoriser le télétravail ou si non, de créer un horaire de travail qui permet de diminuer le plus possible les contacts avec les autres employés. Si le télétravail n'était pas possible, alors il fallait adopter des mesures au sein de l'entreprise. Ainsi, le triage des travailleurs symptomatiques consiste à s'assurer que les travailleurs présentant des symptômes de la COVID-19 restent chez eux, qu'il y a une prise adéquate de la température des travailleurs en début de journée et qu'il y a une procédure pour les travailleurs qui sont entrés en contact avec une personne symptomatique ou qui présente des symptômes au travail. On y retrouvait aussi l'hygiène des mains (comment se laver, la durée et avec quels produits) et l'étiquette respiratoire (tousse dans son coude ou dans un mouchoir et en disposer de façon sécuritaire). La distanciation physique et la minimisation des contacts consistaient à diminuer le plus possible les contacts avec les autres, privilégiant les travaux essentiels, réduisant le nombre de travailleurs sur le terrain, en organisant des équipes de travail non interchangeable et en limitant les déplacements. L'INSPQ portait une attention particulière aux goulots d'étranglement (p.ex. entrée des bâtiments) pour éviter le rapprochement des personnes dans ces endroits restreints, et aussi aux pauses et repas où il fallait assurer, entre autres, le respect de la distanciation minimale et du non-partage de nourriture ou d'ustensiles entre les employés. Au sein d'une ferme porcine, plusieurs tâches peuvent nécessiter un travail à moins de deux mètres. Sachant cela, l'INSPQ recommandait des adaptations, selon les tâches en cours, comme le port du masque chirurgical et

l'installation d'une barrière physique. Plusieurs mesures pour les travailleurs nécessitant des véhicules étaient recommandées, comme de favoriser le transport individuel. Dans la situation où le transport ne peut s'effectuer seul, d'autres mesures étaient nécessaires, comme de garder les mêmes places dans le véhicule. Les agriculteurs devaient avoir une procédure de manipulation des objets et de signature documents, en limitant le plus possible les contacts et en privilégiant les signatures électroniques. L'INSPQ a aussi émis des recommandations sur la ventilation, le nettoyage et la désinfection des surfaces, le lavage des vêtements et de la vaisselle et l'hébergement des travailleurs pour ceux qui s'appliquaient. Les travailleurs d'agences et les travailleurs agricoles étrangers étaient mentionnés, mais l'INSPQ avait créé des documents à part plus exhaustifs pour ces deux groupes de travailleurs particuliers. Enfin, ce document considère la prévention de la santé psychologique et des risques psychosociaux du travail important dans la lutte de la COVID-19 en recommandant un environnement de travail propice à la santé psychologique (Groupe scientifique de travail SAT-COVID-19, 2021).

Somme toute, le document de l'INSPQ résume les principales mesures sociosanitaires que les éleveurs de porcs devaient adopter. Cependant, ce n'est pas le seul document rédigé dédié aux producteurs agricoles qui leur présente les mesures sociosanitaires à respecter.

1.3.3. Mesures de biosécurité

Depuis plusieurs années, le secteur de l'élevage porcin tout comme d'autres secteurs d'élevage au Canada, s'est doté de mesures de prévention des éclosions centrées autour d'une stratégie de prévention et de réduction des risques à la biosécurité. Selon le Guide canadien sur la biosécurité, « la biosécurité nécessite l'application constante des mesures de sécurité visant à réduire au minimum ou à protéger le personnel de laboratoire, les occupants du bâtiment, la

communauté en général, la population animale et l'environnement du mal causé par l'exposition aux matières infectieuses, aux animaux infectés ou aux toxines manipulés dans une zone de confinement » (Gouvernement du Canada, 2016). En bref, la biosécurité vise à diminuer le risque de transmission de maladies infectieuses et des agents pathogènes. Généralement, un programme de biosécurité comprend des politiques et des plans d'établissement qui permettent une manipulation et un entreposage sécuritaire de matières infectieuses et des toxines, s'intéressant aussi à tous les éléments requis pour un espace de travail avec les animaux (Gouvernement du Canada, 2016).

Cependant, les politiques de biosécurité sont spécifiques au type d'entreprise et varient d'un secteur d'élevage à l'autre (Schmidt, 2009). La prévention de l'infection des troupeaux de porcs par les virus de la grippe porcine, aviaire ou humaine passe par des pratiques de biosécurité efficaces et adéquates (Pappaioanou & Gramer, 2010). Au Québec, le *Programme de formation sur la biosécurité* a permis la bonification des mesures de biosécurité d'un grand nombre de sites porcins du Québec. C'est alors qu'il est primordial de maintenir les efforts individuels et les mesures collectives pour assurer la biosécurité des élevages porcins québécois (Poulin, Klopfenstein, & Pettigrew, 2013). C'est un enjeu de santé publique, mais aussi de santé et de sécurité du travail. Une recherche qui porte sur la concentration d'influenza dans la zone de respiration personnelle des vétérinaires prenant soin des porcs a montré que les éleveurs de porcs inhalent le virus de la grippe (aérosol) pendant le travail rapproché des porcs infectés, s'exposant à de nouvelles variantes de la grippe porcine (O'Brien & Nonnenmann, 2016). Les mesures de biosécurité et les mesures sociosanitaires recommandées pendant la pandémie peuvent avoir des éléments en commun, par exemple, la nécessité de porter des gants, des masques, de bien se laver les mains, etc. En revanche, les mesures sociosanitaires sont spécifiquement adoptées en fonction de la situation épidémiologique et des caractéristiques du virus en question, tandis que

les mesures de biosécurité préviennent l'introduction d'un nouveau pathogène à la ferme, mais aussi de la ferme à la société. Dans une ferme porcine, on peut retrouver des mesures de biosécurité externes et internes. Pour les mesures externes, elles visent la diminution du risque d'introduction d'un agent pathogène à la ferme. Ainsi, les éleveurs de porcs pratiquent, entre autres, la quarantaine des nouveaux animaux à la ferme et/ou l'utilisation des filtres HEPA dans les fenêtres ou dans les entrées de ventilation. Quant aux mesures internes, elles visent la diminution du risque de propagation dans la ferme en question ou entre différentes fermes/la société. Elles comprennent des mesures liées à la gestion du nombre des animaux, aux mesures de nettoyage et de désinfection et à la gestion du personnel. Enfin, plusieurs recherches ont démontré qu'un facteur majeur dans l'application des mesures de biosécurité, et élément clé de la recherche actuelle, est la perception du risque de la maladie et les conséquences probables pour la ferme (Alarcon et al., 2021).

1.4. Perception du risque zoonotique en contexte de santé et de sécurité du travail

Selon Lemyre et ses collaborateurs, la perception du risque « reflète la représentation qu'on a des probabilités d'occurrence, la compréhension des mécanismes de l'aléa pour produire ses effets et l'évaluation appréciative des pertes, dommages et menaces encourus » (p.76, Lemyre, Beaudry, & Yong, 2017). En d'autres mots, la perception du risque varie d'un individu à l'autre selon son interprétation du risque et de ses effets indésirables pour soi-même. Elle joue un rôle important dans la motivation d'un individu à adopter des comportements et des décisions pour éviter ou pour diminuer le plus possible les conséquences associées au risque. Plusieurs variables influencent la perception du risque, comme la position de l'individu face au risque, qui implique, par exemple, de détenir un biais optimiste qui rend irréaliste le niveau de risque

personnel (Weinstein, 1989). Quand on désire analyser la perception du risque, il faut aussi considérer les caractéristiques propres aux personnes, les caractéristiques du risque lui-même, le niveau de conscience et de connaissance du travailleur, la situation socio-économique de l'individu et son affiliation à des groupes de référence (Breakwell, 2000; Zayed, 2011). Parallèlement, la perception du risque dépend de l'appréhension du risque. Cette appréhension comprend la perception d'impact, le sentiment de maîtrise sur les connaissances ou les informations par rapport aux modes de résolution et l'incertitude. Ce dernier inclut plusieurs facteurs, comme la fiabilité ou non des sources et la méconnaissance des conséquences (Lemyre et al., 2017). Cependant, comme la perception varie selon les individus et qu'elle dépend de leur appréhension, on doit « rendre visibles des risques souvent opaques, leur donner une légitimité scientifique et les formaliser pour qu'ils puissent circuler et servir à l'action » (Omnès, 2009).

Plusieurs études se sont déjà intéressées à la perception du risque zoonotique des travailleurs du secteur agricole en lien avec l'exposition à des agents pathogènes. Une étude qui porte sur la perception de l'épidémie du H1N1 et des pratiques biosécuritaires en Australie rapporte que 82,1% des 182 éleveurs de porcs interrogés par un questionnaire croyaient qu'ils étaient bien préparés (p.ex. mesures sociosanitaires et mesures de biosécurité), mais que 42,2% pensaient que l'épidémie a été mal gérée par les autorités sanitaires. D'ailleurs, aucune différence significative n'a par ailleurs été observée dans la perception de la gestion des épidémies selon le profil sociodémographique (p.ex. âge, sexe) ou selon les caractéristiques de l'exploitation agricole (p.ex. taille du troupeau) (Hernandez-Jover, Taylor, Holyoake, & Dhand, 2012). En Allemagne, une autre étude par questionnaire s'est intéressée à la perception du risque d'exposition chez des producteurs agricoles (n=101) envers la bactérie *Staphylococcus aureus*, un agent pathogène à potentiel zoonotique présent chez les animaux d'élevage. Cette étude a montré que le niveau d'éducation des participants tend à accroître la perception du risque pour la santé

associée au pathogène, et que cette perception varie également selon le type d'élevage (p.ex. bovin, porcin). La majorité des producteurs agricoles sondés rapportent un niveau élevé de responsabilité autonome et s'estiment bien informés (Schulze-Geisthovel et al., 2016). Une autre étude réalisée en Angleterre relie enfin la perception du risque zoonotique associée au risque avec l'état épidémiologique local de la zoonose (Garforth, Bailey, & Tranter, 2013). D'autres études affirment que l'adoption des mesures de biosécurité s'est avérée être influencée par la perception du risque de la maladie et de ses conséquences pour l'entreprise agricole, et qu'on peut observer une plus grande adhésion près du moment de l'apparition d'une maladie transmissible et dans les zones denses en élevages porcins (L. V. Alarcon, Allepuz, & Mateu, 2021).

Somme toute, la preuve empirique tend à supporter le constat selon lequel la perception du risque zoonotique à la santé et la sécurité du travail des producteurs agricoles qui présentent les agents pathogènes est affectée par des déterminants individuels (p.ex. profil sociodémographique) et contextuels (p.ex. caractéristiques de l'exploitation agricole, de la région géographique). Selon la nature du pathogène, ces déterminants sont appelés à jouer un rôle variable pour façonner la perception du risque, bien que la preuve empirique ne soit pas constante à cet égard.

1.5. Communication du risque à la santé et à la sécurité du travail

Selon les travaux d'une commission de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la communication de risque est un « échange interactif d'informations et d'opinions sur les risques et les facteurs liés aux risques entre les responsables de leur évaluation et de leur gestion, les consommateurs et les autres parties intéressées » (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2005). Trois types de communications de risque sont recensés par

la littérature : la communication sur les soins ou « care communication » qui porte sur les risques pour la santé et la sécurité où les dangers et les moyens de gestion sont déjà déterminés grâce aux recherches scientifiques existantes ; la communication par consensus ou « consensus communication » qui informe sur les risques et encourage les groupes à travailler ensemble pour prendre une décision sur la prévention et l'atténuation du risque ; la communication de crise qui informe sur les risques d'un danger de haut degré tel que l'apparition d'une maladie mortelle (Heydari et al., 2021). D'ailleurs, la communication de crise inclut les stratégies de communication en santé publique, étant très présente dans les stratégies d'atténuation des effets d'une pandémie globale comme celle de la COVID-19 (Malecki, Keating, & Safdar, 2021). En bref, la communication de risques désigne à la fois le contenu de tout message concernant un ou plusieurs dangers et les moyens de transmission des messages (Breakwell, 2000).

L'objectif fondamental de la communication de risque consiste à fournir des informations utiles, pertinentes et exactes, formulées de façon claire et compréhensible, adressées à un public cible (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2005). Elle vise la préparation des citoyens et des organisations de service public pour susciter une préparation en amont par la mobilisation (Lemyre et al., 2017). Selon une recherche américaine sur la communication de risque considéré comme moyen d'intervention contre la COVID-19, les résultats montrent d'une manière préliminaire qu'elle peut être efficace pour produire des changements positifs chez les individus pour l'atténuation du risque viral (Winograd et al., 2021). Ceci peut être réalisé notamment en favorisant la diffusion des mesures adéquates de protection et incidemment, l'observance des mesures sociosanitaires par le plus grand nombre (Heydari et al., 2021). Par ailleurs, l'efficacité de la communication de risque doit aussi être réfléchie, des inconsistances et des contradictions sur les informations transmises risquant d'augmenter la confusion et de l'incertitude dans la population générale (Alami et al., 2021).

Une communication de risque efficace repose notamment sur des informations sur les sources du risque, les conséquences probables et les mesures protectrices possibles, réalistes et utiles qui peuvent être mobilisées pour faire face à la menace posée (Lemyre et al., 2017). En d'autres termes, la communication sur les risques peut être considérée efficace si elle alerte le public cible (p.ex. producteurs agricoles) sur ce qui est dangereux (p.ex. SARS-CoV-2), sur l'étendue du danger (p.ex. problèmes respiratoires sévères) et sur les mesures de prévention (p.ex. distanciation physique). Donc, pour bâtir une communication de risque efficace, il faut tenir compte des caractéristiques de l'audience, des caractéristiques de la source du message (p.ex. fiabilité) et le contenu du message (Breakwell, 2000).

Bien que les connaissances soient encore préliminaires à ce sujet, certaines études ayant examiné le respect des réglementations de santé publique concernant la pandémie de la COVID-19, des différences selon le profil sociodémographique (p.ex. genre) s'observeraient au niveau de l'efficacité des communications entourant les réglementations et mesures sociosanitaires à adopter (Sobol, Blachnio, & Przepiorka, 2020). Ainsi, la communication des risques doit être soigneusement établie et planifiée à travers les lignes d'action comportementales, perçues comme efficaces et fiables par la grande majorité du public cible (Heydari et al., 2021). Si la communication sur les risques ne parvient pas à transmettre adéquatement le niveau de gravité d'un risque, elle sera moins susceptible d'influencer les comportements appropriés, par exemple, la désinfection des mains. Les études empiriques ont permis par le passé d'apprécier les contours des stratégies de communication efficaces lors de précédentes crises de santé publique ayant eu des implications pour le secteur agricole (Broekema et al., 2017). Une compréhension meilleure des perceptions individuelles et des besoins d'informationnels des populations agricoles a été mise de l'avant dans une étude par entrevues réalisée en Angleterre auprès de neuf éleveurs

d'ovins et six éleveurs de porcs, montrant que les informations et les conseils reçus par ces derniers doivent être adaptés à leur situation pour être pris au sérieux (Garforth et al., 2013).

1.6. Théories intégratives de l'adoption de comportements sécuritaires

Plusieurs théories en santé publique permettent de comprendre l'adoption et le changement de comportements de santé chez la population en général ainsi que chez des populations spécifiques, dont la main-d'œuvre. Ces théories ont pour particularité de s'attarder aux déterminants individuels (p.ex. motivations) ainsi que contextuels (p.ex. normes collectivement partagées) de ces comportements de santé. Ces théories sont révisées ici, car nous souhaitons développer l'argument selon lequel elles recèlent des propositions théoriques qui permettront de relier les principaux éléments analytiques de notre question de recherche soit : les pratiques de travail sécuritaires liées à la gestion de la COVID-19, la perception individuelle du risque qui les sous-tend, et les stratégies de communication déployées par les différents acteurs et institutions en ce sens. Dans cet esprit, deux théories des comportements de santé ont particulièrement retenu l'attention dans la littérature : soit la théorie du comportement planifié ainsi que la théorie sur les croyances de santé (Glantz, Rimer, & Viswanath, 2008). La présente section dresse un survol de chacune de ces théories et identifie leur apport spécifique à notre démarche.

1.6.1. Théorie du comportement planifié

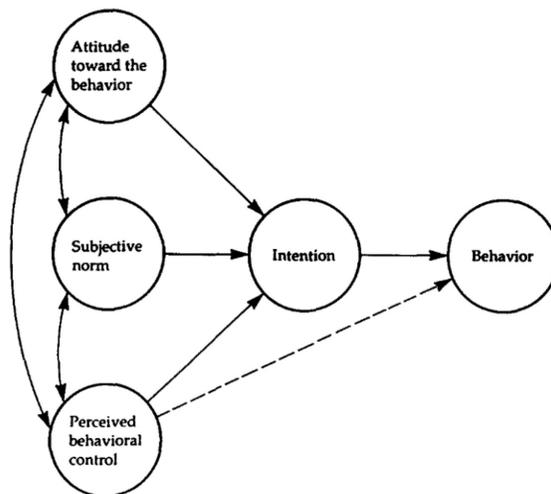
La théorie du comportement planifié ou « *Theory of planned behaviour* » (TPB) est l'extension de la théorie de l'action raisonnée (TRA) élaborée par Icek Ajzen dans le but d'améliorer son pouvoir prédictif en incluant la variable du contrôle comportemental perçu (I.

Ajzen & Fishbein, 1975; I. Ajzen & Fishbein, 1980) rendu nécessaire par les limites du modèle original pour traiter les comportements sur lesquels les gens ont un contrôle volitif incomplet (Icek Ajzen, 1991). La TPB est donc une théorie sociocognitive qui cherche à expliquer le changement des comportements de santé et qui vise à prédire et à comprendre les comportements humains adoptés depuis longtemps générant des conséquences positives et négatives pour la santé (Bertrandias & Pernin, 2010). Suivant la Figure 1, le modèle postule que l'*intention* d'adopter un comportement de santé donné est le déterminant le plus influent et proximal permettant d'expliquer la survenue de ce comportement. Ainsi, si l'on cherche à comprendre l'émergence d'un nouveau comportement de santé, la TPB précise que l'on doit s'attarder à la force de l'intention investie par l'individu pour le concrétiser (Janssen, Mourits, van der Fels-Klerx, & Lansink, 2020). Les comportements humains proviendraient donc d'un « équilibrage » ou d'« une pondération d'un certain nombre d'influences [traduction libre] » (p. 166)(Beedell & Rehman, 1999). En amont de l'*intention* se trouve une série d'antécédents d'intérêt à examiner afin de contextualiser le comportement de santé (c.-à-d., attitudes, normes subjectives, contrôle comportemental perçu).

Les *attitudes vis-à-vis* du comportement de santé sont une composante essentielle qui permet de contextualiser l'intention d'adopter un comportement de santé et joue ainsi un rôle important à travers l'intention dans la prédiction du comportement de santé donné (Ross-Plourde, Pierce, & de Montigny, 2017). De nature négative ou positive, les attitudes engendrent une évaluation plus ou moins favorable du comportement qui provient des croyances concernant les répercussions associées à la réalisation du comportement, qui sont pondérées par l'évaluation de la désirabilité pour l'individu (Bertrandias & Pernin, 2010). Pour leur part, les *normes subjectives* sont définies comme les espérances normatives de l'entourage social et de la propension à se conformer à ces espérances (Bertrandias & Pernin, 2010). Les normes subjectives captent la

pression sociale normative perçue par les individus afin de les inciter à adopter ou non un comportement (Pierrette, Heitz, Barbier, & Daniel, 2018). En somme, les normes subjectives font entrer en jeu les croyances de l'environnement social de l'individu (p.ex. attentes des groupes de référence importants comme la famille) dans le façonnement de son intention. Les croyances de l'environnement social sont évaluées en termes de degré d'approbation ou de désapprobation, pour être ensuite évaluées et pondérées en fonction de l'inclinaison individuelle (p.ex. motivation) à se plier aux normes subjectives (Bertrandias & Pernin, 2010). Enfin, le *contrôle comportemental perçu* renvoie à « la capacité perçue par l'individu à adopter ou non un comportement donné» (Pierrette et al., 2018)(p.67). La contribution relative du contrôle perçu face aux autres antécédents est importante : même si l'individu a une attitude favorable à l'égard d'un comportement donné de santé et que les normes subjectives encouragent ledit comportement, si la capacité ou la liberté d'adopter ce comportement est affaiblie ou inexistante, cette lacune peut annuler ou diminuer les effets positifs des deux autres facteurs contributifs.

Figure 1. Théorie du comportement planifié



Source : (Icek Ajzen, 1991)

Sur le plan empirique, la TPB détient de nombreuses applications qui valident son pouvoir explicatif. Elle détient la caractéristique d'un cadre conceptuel flexible qui permet l'inclusion de variables supplémentaires si elles améliorent le pouvoir prédictif de modèles à l'étude et peuvent être démontrées conceptuellement indépendantes des constructions des modèles (Icek Ajzen, 1991). Sa pertinence pour expliquer la réalité agricole comme contexte de comportements de santé divers est d'ailleurs bien appuyée. Plusieurs études appuient la validité du modèle lorsqu'on désire expliquer les choix des pratiques agricoles adoptés par les agriculteurs (Daxini et al., 2018). Notamment, la TPB a permis d'éclairer la compréhension des enjeux soulevés lors de la mise en œuvre des mesures de contrôle des zoonoses dans les fermes (Ellis-Iversen et al., 2010). De plus, la TPB parvient à évaluer les influences comportementales et sociales, par exemple, en rapport à la conservation des pratiques de conservation de la faune et des caractéristiques paysagères existantes sur les exploitations des producteurs agricoles (Beedell & Rehman, 1999).

Fait à noter, plusieurs études portant sur le secteur agricole ont identifié les *attitudes vis-à-vis le comportement* désiré comme l'antécédent prédictif le plus important de l'*intention* d'adopter le comportement dans l'explication de diverses problématiques liées aux décisions d'achat d'aliments pour bétail (Thompson & Panayiotopoulos, 1999), à l'adoption de nouvelles technologies pour la détection de chaleur dans les animaux (Garforth et al., 2013) ou encore à l'adoption de mesures de contrôle de maladies au sein de l'entreprise agricole (P. Alarcon et al., 2014).

Colemont et Van de Broucke dans leur étude par sondage effectuée auprès de producteurs agricoles (n=283) de la région de Flandre en Belgique, formulent l'argument à l'effet que la TPB expliquerait pertinemment un type précis de comportements de santé – soit les pratiques de travail sécuritaires. Ainsi, une analyse de régression multiple a notamment révélé que, pour l'utilisation des machines, l'attitude, la norme subjective et le contrôle perçu représentaient

ensemble 38 % de la variance de l'intention d'utiliser la machinerie de façon sécuritaire. Cette intention était mieux prédite par l'attitude ($\beta=0,58, p<0,001$). En ce qui concerne la manipulation des animaux, 45 % de la variance de l'intention de travailler en toute sécurité était expliquée par les prédicteurs du modèle de TPB. La norme subjective était le meilleur prédicteur de cette intention ($\beta=0,57, p<0,001$), suivie par l'attitude ($\beta=0,34, p<0,001$). Le contrôle comportemental perçu n'était pas un prédicteur significatif de l'intention. En ce qui concerne la prévention des chutes, l'attitude, la norme subjective et le contrôle perçu représentaient 40 % de la variance de l'intention. La norme subjective a le mieux prédit cette intention ($\beta = 0,45, p<0,001$), suivie de l'attitude ($\beta = 0,32, p<0,001$), tandis que le contrôle comportemental perçu n'a pas atteint une signification (Colemont & Van den Broucke, 2008). De manière similaire, Petrea (2001) dans son étude a montré que la TPB peut fournir des informations utiles pour cibler les interventions en santé et de sécurité du travail chez les producteurs agricoles. Ainsi, les résultats de la première phase de cette étude de recensement menée dans un district de l'association des éleveurs de porcs ($n = 342$) mettent en lumière que l'attitude et les normes subjectives (l'influence des professionnels de la santé et des conjoints) ont contribué à la corrélation multiple avec l'intention de porter le masque chirurgical (ÉPI) dans des locaux de confinement pendant une durée spécifique (Petrea, 2001).

1.6.2. Modèle des croyances relatives à la santé

Le modèle des croyances relatives à la santé ou en anglais « *Health Belief Model* » (HBM) est apparu dans la moitié du 20^e siècle et a été développé par des psychologues œuvrant en santé publique aux États-Unis afin de mieux comprendre la réticence de la population générale envers leur participation dans des programmes de dépistage et de prévention de la santé. La

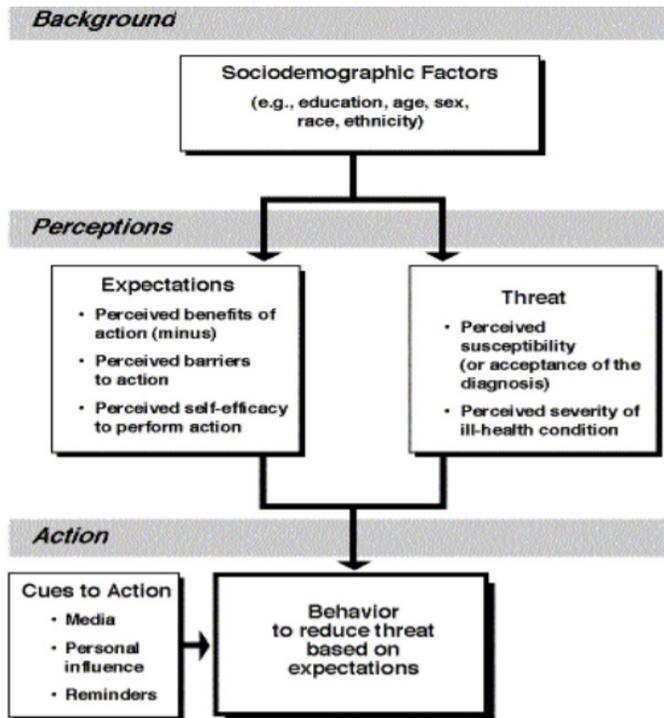
théorie a été consolidée lorsque Becker et ses collaborateurs (1977) publient une déclaration de consensus du sous-comité Carnegie Grant sur la modification du comportement des patients pour le maintien de la santé et le contrôle des maladies (Charles Abraham & Sheeran, 2015). Depuis ce, le modèle a été bonifié pour répondre à différentes questions touchant les comportements de santé déployés à court et long terme. C'est alors que la théorie a pour but d'expliquer, mais aussi de prédire les comportements de santé (Denison, 1996), en permettant de mieux apprécier le changement et la persistance temporelle des comportements (Moradhaseli, Ataei, Van den Broucke, & Karimi, 2021). À l'instar de la TPB, le HBM est aussi indiqué pour expliquer tant les comportements favorables à la santé que ceux qui sont nuisibles (p.ex. l'inactivité physique) (Orji, Vassileva, & Mandryk, 2012).

Les principales composantes analytiques du HBM sont présentées à la Figure 2. Selon le HBM, l'adoption d'un comportement de santé s'explique par l'influence de plusieurs antécédents individuels et contextuels (Moradhaseli et al., 2021). Au niveau des antécédents individuels et postulés comme un déterminant proximal du comportement de santé se trouvent les perceptions subjectives. Deux types de perceptions subjectives sont analytiquement distinguées par le HBM. Le premier type de perceptions met en cause la perception de la menace à la santé que pose un événement donné. La *perception de sa vulnérabilité* renvoie à la probabilité évaluée par l'individu qu'un événement ayant un sens négatif pour lui-même ne survienne. La *perception de la gravité des conséquences* renvoie plutôt pour sa part à la gravité évaluée par ce même individu que des conséquences graves ne surviennent en marge d'une menace posée à sa santé. Face à la menace perçue d'un événement potentiellement négatif et grave pour la santé s'en suivra un processus évaluatif en vertu duquel des stratégies de réponses ou d'adaptation sont formulées. Ce processus évaluatif constitue le deuxième type de perceptions investiguées par le HBM. Il mobilise notamment la *croissance en l'efficacité de l'action préventive* qui désigne la perception

de sa propre capacité à poursuivre un comportement choisi (Moradhaseli et al., 2021). De plus, au sein de ce même processus évaluatif sont aussi considérés des *bénéfices* qui renvoient pour leur part à la perception par l'individu de l'efficacité des actions recommandées pour réduire l'exposition au danger ou encore la gravité des conséquences anticipées pour la santé.

Inversement, les *obstacles perçus* captent les efforts ou les coûts que devra assumer l'individu s'il choisit de mobiliser de telles actions recommandées. Les *incitatifs à l'action* sont des stimuli ou des événements particuliers qui créent un sentiment de besoin d'action chez un individu (Moradhaseli et al., 2021). Ces incitatifs peuvent être de nature individuelle (p.ex. l'apparition de problèmes de santé) ou encore de nature contextuelle (p.ex. exposition dans les milieux de vie à des sources informationnelles incitant au changement dans le comportement de santé). Les incitatifs à l'action sont aussi considérés, tout comme la perception de la menace et le processus évaluatif subjectif, comme un déterminant proximal du comportement de santé. À ce titre, cette composante analytique du HBM a le potentiel de mettre en exergue le pouvoir transformateur des incitatifs issus de l'environnement permettant de passer des intentions à changer un comportement de santé donné à l'adoption réelle de ce dernier. Enfin, le HBM prévoit que l'ensemble de ces dynamiques explicatives est susceptible d'être vécu différemment en fonction du positionnement social des individus (p.ex. niveau d'éducation, âge, genre).

Figure 2. Modèle des croyances relatives à la santé



Source : (Rosenstock, Strecher, & Becker, 1994)

Empiriquement, les recherches menées en santé publique supportent la pertinence du HBM à expliquer et à prédire une variété de comportements de santé auprès d'un large éventail de populations analytiques (Carpenter, 2010; Janz & Becker, 1984). Cependant, ce modèle n'est pas largement utilisé pour étudier les comportements des producteurs agricoles. En effet, lors d'une revue de littérature menée par Colémont et ses collaborateurs, ils affirment l'existence d'un nombre limité d'études ayant des interventions employant le HBM qui, aussi, démontrent des tailles d'effet et des valeurs explicatives ou prédictives faibles. Cette revue de littérature conclut que l'application de modèles cognitifs sociaux, comme le HBM, pourrait contribuer de manière significative à l'efficacité des interventions préventives en agriculture (Colémont & Van den Broucke, 2006).

En contraste, le modèle du HBM a été largement employé pour étudier l'adoption des comportements sécuritaires recommandés par les institutions de santé publique, et ce pour la population générale. Par exemple, une étude par questionnaires employant un large échantillon international (n=8 317) a examiné quelles croyances et attitudes à propos de la COVID-19 prédisent l'écoute des recommandations du gouvernement, l'adoption des précautions sanitaires (y compris le port de masque, la distanciation sociale, le lavage des mains et le fait de rester à la maison), et la volonté d'encourager les autres à prendre des précautions sanitaires, en s'appuyant sur le modèle du HBM. Les résultats de cette étude affirment que les croyances de prendre des précautions sanitaires sont efficaces pour éviter la COVID-19 et que le souci de sa propre santé est un prédicteur important des comportements sécuritaires, y compris le respect des règles gouvernementales, la prise de diverses précautions sanitaires et l'incitation des autres à faire de même. En revanche, l'âge, la sévérité et la susceptibilité perçue d'attraper la COVID-19 n'étaient pas des prédicteurs significatifs des comportements de santé. De plus, la confiance dans le gouvernement était relativement peu importante pour prédire la volonté de se conformer aux règles sanitaires (Clark, Davila, Regis, & Kraus, 2020).

1.6.3. Complémentarité des modèles

Bien que nous venions d'exposer les forces de la capacité prédictive de la TPB et du HBM à expliquer l'adoption des pratiques de travail sécuritaires, ces théories ne sont pas sans limites. Ainsi, l'application du TPB dans le changement préventif du comportement dans le domaine de l'agriculture demeure relativement limitée (Colemont & Van den Broucke, 2008). De plus, si la TPB arrive à bien expliquer l'*intention* comportementale, sa capacité prédictive à expliquer le changement dans les comportements de santé est moins bien établie. Ceci peut

notamment découler du fait que TPB exclut les pensées ou peurs non raisonnées et assume que le comportement provient d'une décision linéaire, presque statique dans le temps (Moradhaseli et al., 2021). En ce qui concerne le HBM, les recherches qui s'en réclament tendent à sélectionner quelques composantes du modèle, ce qui rend la comparaison du modèle globale d'une étude à l'autre difficile. Selon les composantes analytiques retenues, l'application du HBM pourrait par exemple mener à une minimisation de la contribution relative des normes sociales et celle des pairs sur les comportements de santé (Denison, 1996). En mettant en balance les forces et les limites des deux théories (HBM et TPB), certains auteurs voient par ailleurs un avantage à utiliser une combinaison de leurs éléments analytiques (Godin, 1991). Par exemple, Abraham et ses collaborateurs (1999) ont conclu que l'inclusion de *perceptions* (relatives à la menace ou aux attentes) telles qu'approfondies au sein du HBM dans un modèle TPB, a permis d'identifier les principaux antécédents cognitifs de *l'intention* (qui est rappelons-le, un déterminant proximal des comportements de santé) d'adhérer à la prophylaxie du paludisme après le retour d'une région ayant la malaria (C. Abraham, Clift, & Grabowski, 1999).

1.7. Synthèse des connaissances théoriques et empiriques

À ce stade, notre recension des écrits a permis de mettre en évidence les liens associatifs entre les facteurs explicatifs affectant la perception du risque, les pratiques de travail sécuritaires, et les stratégies de communication des risques. Également, on croit qu'il serait avantageux de relier ces éléments analytiques en explorant conjointement les apports des modèles du HBM et de la TPB à cet effet.

Si l'on réfléchit maintenant cet exercice d'une manière appliquée en fonction de notre question de recherche générale, soit *quels facteurs individuels et contextuels influencent la perception du risque de la COVID-19 des éleveurs de porcs ainsi que l'intention d'adopter des*

pratiques de travail sécuritaires contre la COVID-19?, on observe que la littérature actuelle offre néanmoins des pistes de réponses partielles. En effet, les recherches qui portent sur la perception du risque et les pratiques de travail sécuritaires des producteurs agricoles en temps de pandémie sont, à notre connaissance, extrêmement rares, surtout parce que la pandémie de la COVID-19 est très récente à la rédaction de ce mémoire.

En outre, si les recherches récentes se concentrent de manière prédominante sur la perception du risque et les comportements préventifs en lien avec la COVID-19 chez la population générale (Savadori & Lauriola, 2020; Sobol et al., 2020) certains apprentissages passés nous permettent de mieux anticiper la spécificité de la réalité agricole actuelle, notamment en ce qui a trait aux enjeux de biosécurité à la ferme (Garforth et al., 2013; Hernandez-Jover et al., 2012; Schulze-Geisthovel et al., 2016; Simon-Grife et al., 2013). Aussi, plusieurs études appuient la pertinence de recourir aux théories de changement de comportement des agriculteurs, que ce soit la TPB (Beedell & Rehman, 1999 ; Colémont & Van den Broucke, 2008; Daxini et al., 2018; Ellis-Iversen et al., 2010; Janssen et al., 2020 ; Petrea, 2001) ou encore le HBM (Bendixsen et al., 2017 ; Colémont & Van den Broucke, 2006; Reed & Claunch, 2015). Ces deux théories sont aussi employées pour comprendre les comportements sécuritaires de la population générale en temps de pandémie (Chan, Zhang, & Weman-Josefsson, 2021; Clark et al., 2020 ; Mercadante & Law, 2020).

CHAPITRE 2 : Modèle et hypothèses de recherche

Le premier chapitre a permis de dégager différents concepts et d'offrir différentes explications sur la thématique étudiée. La recension des écrits a permis d'établir les liens entre les facteurs explicatifs et les pratiques de travail sécuritaires adoptés par les producteurs agricoles. Le deuxième chapitre présente d'abord la problématique de la recherche, mettant en lumière la problématique posée, la question de recherche et les possibles contributions. Ensuite, il décortique le modèle conceptuel composé de deux théories de changement de comportement présentées au chapitre précédent. Enfin, il aborde les hypothèses de recherche qui découlent de la problématique et du modèle conceptuel.

2.1. Problématique

Les conditions sociétales dans lesquelles le secteur agricole œuvre à suffire à la demande alimentaire comporte de nombreux défis tels que les changements climatiques et leurs impacts multiples sur le rendement agricole (Lesk, Rowhani, & Ramankutty, 2016), le resserrement des régulations (Debailleul & Boutin, 2004) ainsi que la pénurie de main-d'œuvre agricole locale et compétente (CCRHA, 2019). La crise de la COVID-19 avec ses bouleversements majeurs a ajouté et complexifié des enjeux multiples déjà présents pour les producteurs agricoles. Les mesures de sécurité contre la COVID-19 n'ont pas été sans conséquence négatives pour la société. Le manque de main-d'œuvre agricole s'est aggravé et la chaîne alimentaire a été perturbée, rendant difficile l'accès à des ressources matérielles nécessaires pour le travail agricole. Ceci a contribué aux grandes pertes économiques pour les producteurs (McEwan, 2020), qui déjà ressentaient de fortes pressions financières (Lafleur & Allard, 2006). D'ailleurs, certains éleveurs québécois n'ont pas eu le choix de faire abattre leurs porcs, ayant une accumulation de

porcs à la ferme qui n'ont pas pu être abattus dans les abattoirs (Cameron, 2020). En outre, les producteurs agricoles, qui doivent déjà respecter des normes de biosécurité propre à leurs activités agricoles, se sont vu imposer subitement des mesures sanitaires à implanter au sein de l'entreprise dans un court laps de temps (Institut national de santé publique [INSPQ], 2020).

En réponse à ces enjeux, plusieurs instances de santé publique, gouvernementale et issue du mouvement associatif agricole se sont mobilisées afin d'assister les producteurs agricoles dès les premières instances de la crise pandémique dans la gestion de la COVID-19 à la ferme. Par exemple, différents outils communicationnels ont été diffusés (p.ex. guides, infographies, sites web) afin d'informer en continu au fur et à mesure que de nouvelles données scientifiques apparaissaient. Cependant, au début de la pandémie, ces informations étaient préliminaires, fragmentaires et parfois dissonantes. Ainsi, les producteurs devaient se débrouiller dans l'interprétation des mesures sociosanitaires et les appliquer malgré le manque de certaines ressources matérielles nécessaires.

Somme toute, les producteurs agricoles se sont retrouvés, d'un côté, avec les défis provenant des conditions de travail agricole et d'un autre côté, avec les difficultés d'une pandémie. Alors, il est pertinent de se demander si les producteurs agricoles ont réussi à se protéger adéquatement durant la pandémie au niveau de leur propre santé et sécurité du travail. Effectivement, le secteur agricole est la base de notre société et une rupture des produits alimentaires peut avoir une incidence sur l'ensemble de la société. Un des déterminants de la santé et de la sécurité des producteurs agricoles durant la pandémie renvoie aux interventions et aux mesures sociosanitaires prescrites par les autorités de santé publique. Il est donc important, d'un côté, d'analyser si les pratiques de travail sécuritaires ont été effectivement adoptées par les producteurs agricoles, et de l'autre côté, quels sont les facteurs qui ont influencé leur décision en ce sens.

2.2. Pertinence du sujet à l'avancement des connaissances

Ce mémoire contribue à l'avancement des connaissances à plusieurs niveaux.

Premièrement, comme argumentée au chapitre précédent, l'intégration théorique multidisciplinaire que nous proposons avec les modèles comportementaux (c.-à-d., TPB, HBM) permettra de mieux mettre en contexte les conditions dans lesquelles les pratiques de travail sécuritaires émergent en situation de pandémie. Nous apportons de nouvelles connaissances sur le lien entre la perception du risque à la santé et à la sécurité du travail et son effet sur l'adoption concrète des pratiques de travail sécuritaires chez les producteurs agricoles, ajoutant aux recherches existantes (Elkind, 2007; Hernandez-Jover et al., 2012). Deuxièmement, notre sujet contribue à enrichir la littérature scientifique, mais également aussi les pratiques adoptées par les intervenants clés dans les milieux pratiques en faisant ressortir des pistes d'amélioration relatives à la communication des risques à la santé et à la sécurité du travail en temps de crise.

2.3. Relier la perception du risque lié à la COVID-19 et la gestion des pratiques de travail sécuritaires à la ferme

Il existe plusieurs théories qui expliquent le changement du comportement de l'individu. Ainsi, ces théories offrent un aperçu solide sur les démarches de la modification de ses propres actions et les étapes (pouvant varier d'un individu à l'autre) menant au comportement désiré (Boudreau, 2005). Parmi ces théories, on retrouve, entre autres, le modèle transthéorique, le modèle en spirale des stades du changement de comportement, la théorie de l'action raisonnée, la théorie du comportement planifié et le modèle des croyances relatives à la santé. Parmi ces théories, deux seront retenues pour apporter des réponses aux questions de recherche posées dans ce présent mémoire. En effet, la théorie du comportement planifié (TPB) permet de se concentrer

sur les facteurs qui déterminent l'intention d'un individu à changer un comportement de santé donné. En outre, le modèle des croyances relatives à la santé (HBM) permet d'expliquer les actions de l'individu en tenant compte des facteurs individuels, des croyances et des perceptions de l'individu, ainsi que des incitations à l'action. Plusieurs recherches portant sur le changement de comportement des producteurs agricoles ont expliqué les comportements sécuritaires adoptés par l'entremise de la TPB ou du HBM. Un facteur majeur dans l'adoption des comportements sécuritaires renvoie à la perception individuelle du risque. Dans le chapitre précédent, il a été expliqué le rôle majeur de la perception du risque sur l'intention d'adopter les nouvelles mesures sociosanitaires. Ainsi, pour expliquer la perception du risque des producteurs agricoles, les deux théories du changement de comportement (TPB, HBM) seront combinées en complémentarité pour permettre une plus grande précision et latitude dans l'analyse des données.

2.4. Secteur d'élevage porcin comme cas d'intérêt

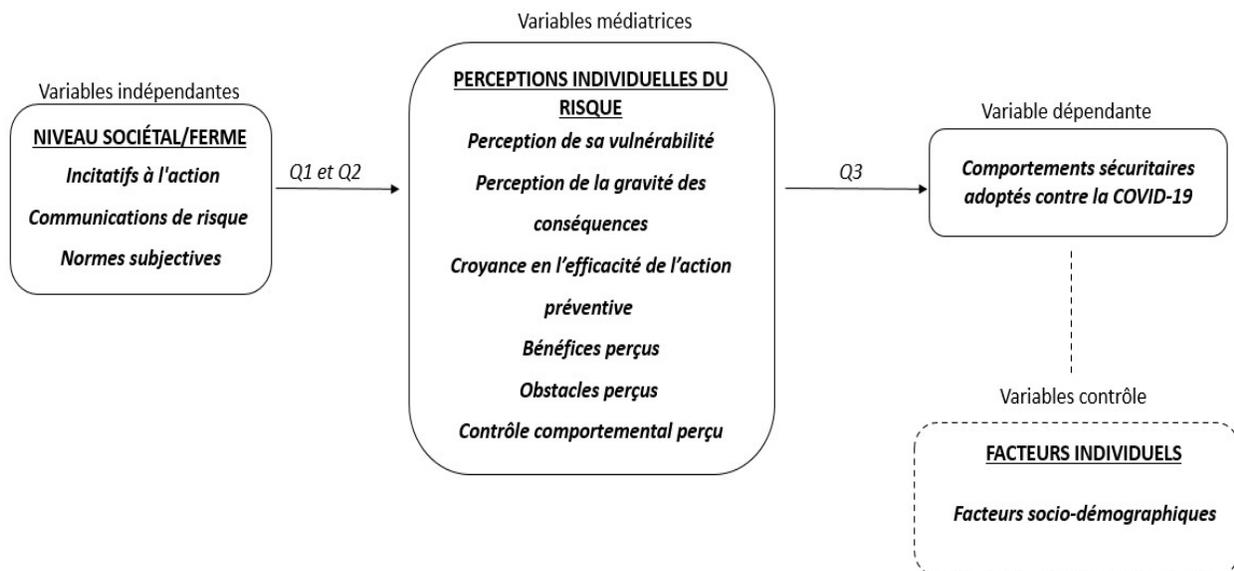
Plusieurs raisons expliquent la pertinence de s'intéresser spécifiquement au secteur de l'élevage porcin, qui a été retenu pour tester notre modèle conceptuel. Premièrement, ce mémoire s'intègre à une étude plus large, soit l'étude Éleveurs de porcs en santé, qui vise à documenter la santé, la sécurité et le mieux-être des éleveurs de porcs en examinant les déterminants relatifs aux tâches de travail, à la gestion de l'entreprise, à la famille et à la vie rurale. On sait que ce groupe de producteurs agricoles a déjà été identifié sensible aux enjeux de santé mentale (p.ex. détresse psychologique), lors des crises économiques (Lafleur et Allard, 2006). De plus, les éleveurs de porcs sont un groupe à risque de contracter des maladies zoonotiques (G. C. Gray & Kayali, 2009; Rabinowitz et al., 2013). Enfin, le secteur de l'élevage porcin joue un rôle important dans l'industrie agroalimentaire du Québec, la province détenant la plus grande recette agricole

moyenne (2016-2020) pour l'élevage porcin de toutes les autres provinces canadiennes (Agriculture et Agroalimentaire du Canada, 2021). Il est important de se préoccuper de ce groupe de travailleurs qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité alimentaire de la population en temps de crise, qui ce faisant, peuvent aussi subir les contrecoups de la crise dans leur travail et voir leur santé et leur sécurité du travail compromise.

2.5. Modèle analytique et hypothèses de recherche

En se basant sur la recension des écrits, la présente section introduit le modèle analytique qui oriente la démarche empirique de notre mémoire. Une représentation schématique du modèle est présentée dans la Figure 3.

Figure 3. Modèle analytique



Ce modèle analytique mène à la formulation de trois questions de recherche qui relient les composantes des modèles du TPB et HBM qui constituent la base. Nous avons utilisé les

composantes de ces deux modèles en les organisant en séquence. Ainsi, les variables indépendantes regroupent la contribution des déterminants des pratiques de travail sécuritaires qui se rattachent au niveau sociétal/ferme. Ces variables captent les influences sociales qui sont susceptibles d'influencer la perception individuelle du risque et comprennent : les incitatifs à l'action, les communications de risque et les normes subjectives. Les variables médiatrices captent la perception que fait le producteur agricole du risque lié à la COVID-19 sur la santé et la sécurité du travail. Ici, le modèle mesure au niveau de l'individu la perception de sa vulnérabilité, la perception de la gravité des conséquences, la croyance en l'efficacité de l'action préventive, les bénéfices perçus, les obstacles perçus et le contrôle comportemental perçu. Ainsi, le modèle propose que ce soit à travers la perception individuelle du risque lié à la COVID-19 (variable médiatrice) que les influences sociales (variables indépendantes) aient un impact sur les pratiques de travail sécuritaires concrètes adoptées par les producteurs agricoles pour se protéger. Enfin, la variable dépendante représente les pratiques de travail sécuritaires adoptées par les producteurs agricoles contre la COVID-19. Le modèle de recherche présenté ci-dessus contribue à l'élaboration des questions exploratoires de recherche qui mettent en lien les différentes variables du modèle. Les questions Q1a, Q1b et Q2 interrogent la contribution des déterminants de niveau sociétal/ferme du modèle.

Question 1a : Suivant le HBM, quels incitatifs à l'action ont été mobilisés par les outils communicationnels utilisés par les acteurs gouvernementaux, milieux associatifs agricoles et santé publique relativement à la COVID-19?

Question 1b : Suivant le HBM, dans quelle mesure ces incitatifs à l'action ont-ils eu une incidence sur la perception individuelle du risque de l'éleveur relativement à la COVID-19?

Bien qu'il n'existe pas encore de recherches qui ont porté sur les incitatifs à l'action employés par les acteurs clés ayant communiqué les mesures de gestion de la COVID-19 à la ferme, il existe cependant des recherches qui en ont analysé l'effet sur les pratiques de travail sécuritaires durant la COVID-19 de la population générale. Selon une étude (questionnaire en ligne) menée en Jordanie au début de la pandémie sur l'attitude de la population envers le confinement obligatoire (n=5 057 participants), les directives du gouvernement (incitatifs à l'action) ont été associées à l'adhésion aux mesures sociosanitaires liées à la quarantaine à domicile (Al-Sabbagh et al., 2021). Une autre étude avait déjà modélisé par le passé par le biais de simulations auprès d'un petit échantillon (n=230) que la population serait moins susceptible d'adopter des comportements préventifs sans la présence des incitatifs à l'action (p.ex. obligation du confinement), quelles que soient leurs perceptions et leurs émotions (Kleczkowski, Maharaj, Rasmussen, Williams, & Cairns, 2015). D'ailleurs, une étude menée par des chercheurs italiens portant sur le respect des recommandations pour la grippe du H1N1, ont observé que la confiance du public envers des acteurs gouvernementaux était associée à une plus grande adhésion à la distanciation sociale et à d'autres pratiques de travail sécuritaires (Prati, Pietrantoni, & Zani, 2011).

Question 2 : Suivant le TPB, dans quelle mesure les normes subjectives ont-elles eu une incidence sur la perception individuelle du risque de l'éleveur relativement à la COVID-19?

Les normes subjectives des éleveurs de porcs durant la pandémie du SARS-CoV-2 ne sont pas encore étudiées. Toutefois, il y a des recherches qui les étudient sous différents aspects. Selon une recherche iranienne qui étudie l'intention de porter des équipements de protection individuelle (ÉPI) durant l'exposition à des pesticides chez des producteurs agricoles de blé (n=4739) ayant intégré de manière similaire deux composantes du HBM (perception de sa vulnérabilité et perception de la gravité des conséquences) dans la TPB, la composante des normes subjectives est la plus faible à avoir un effet sur l'intention d'utiliser ces ÉPI (Rezaei, Seidi, & Karbasioun, 2019). D'ailleurs, une autre étude qui s'intéresse aux facteurs de motivation qui influencent la mise en œuvre des mesures de biosécurité dans les élevages bovins des producteurs agricoles anglais et gallois, l'intention était souvent entravée par le contrôle comportemental perçu et les normes subjectives peu favorables à l'adoption des mesures de contrôle. L'étude révèle que les producteurs agricoles seraient plus motivés à adopter les pratiques de travail sécuritaires désirées après avoir reçu des conseils (normes subjectives) de leur vétérinaire privé (Ellis-Iversen et al., 2010). Lorsque les normes subjectives sont étudiées dans le contexte pandémique de la COVID-19 chez la population générale, celles-ci ont été fortement associées une meilleure hygiène des mains (Liddelow, Ferrier, & Mullan, 2021; Trifiletti, Shamloo, Faccini, & Zaka, 2021). En d'autres mots, dans un contexte de pandémie, les normes subjectives ont une tendance à être associées plus fortement à l'adoption des mesures de prévention.

Question 3 : Parmi les variables de la perception individuelle du risque associé à la COVID-19 issues des modèles TPB et HBM, lesquelles permettent une meilleure explication des pratiques de travail sécuritaires?

Actuellement, on ne connaît pas des recherches qui étudient la perception individuelle du risque des éleveurs de porcs durant la pandémie, bien que quelques recherches l'étudient pour la population générale. Une étude internationale qui porte sur les déterminants des comportements de conformité volontaire à la COVID-19 ($n=8\ 317$) a montré que la croyance en l'efficacité de l'action s'avère être un facteur explicatif important du respect des mesures sociosanitaires (Clark et al., 2020). Une autre étude qui explore les déterminants de la conformité à la distanciation sociale aux États-Unis au début de la pandémie a trouvé une corrélation positive avec la perception de la gravité des conséquences ($r = 0,33, p < 0.01$), la perception de sa vulnérabilité ($r = 0,45, p < 0.01$) et les bénéfices perçus ($r = 0,64, p < 0.01$). Malgré ceci, seulement la perception de sa vulnérabilité et les avantages perçus sont significativement associés à une conformité accrue aux recommandations de distanciation sociale (Hansen, Farewell, Jewell, & Leiferman, 2021). Pour finir, nos analyses permettront de mieux apprécier l'apport des modèles HBM et TPB pour expliquer la perception du risque et les pratiques de travail sécuritaires liées à la COVID-19 adoptées par les éleveurs de porcs.

CHAPITRE 3 : Méthodologie

Ce chapitre présente les critères méthodologiques employés pour répondre aux questions exploratoires que nous venons d'exposer. Notre démarche méthodologique recourt à l'approche de l'étude de cas où les dynamiques explicatives propres au secteur de l'élevage porcin sont analysées dans le temps (premiers mois de la COVID-19) ainsi que dans l'espace (province du Québec) (Yin, 1994). Conformément à cette approche, différentes sources de données seront consultées et triangulées afin de construire un portrait approfondi de la réalité des éleveurs de porcs. Nous présentons dans un premier temps les sources de données, et dans un deuxième temps, notre stratégie d'analyse et de validité de la recherche.

3.1. Sources de données - Entretiens semi-dirigés

Les entretiens semi-dirigés sont tirés du volet qualitatif de l'étude *Éleveurs de porcs en santé* (Beauregard et al., 2023). Ce volet couvre différents thèmes dont la santé et la sécurité agricole en général, l'impact des programmes d'assurance-qualité et de bien-être animal sur le travail des éleveurs, et pour certains entretiens sélectionnés, l'impact de la gestion de la COVID-19 sur la santé et la sécurité à la ferme. L'étude a fait l'objet d'une approbation d'éthique à la recherche de la part de l'Université de Montréal (CERAH-2019-081-D).

3.1.1. Recrutement de la population à l'étude

Un échantillon de convenance d'éleveurs (n=20) a été constitué en collaboration avec le partenaire de recherche, les Éleveurs de porcs du Québec. Le recrutement des participants a été initié par les Éleveurs de porcs du Québec qui ont transmis une liste de participants potentiels. Pour encourager la participation des éleveurs, une compensation financière leur a été remise

(carte-cadeau de 50\$). La collecte de données s'est déroulée de février à juillet 2020. Au total, 11 entretiens semi-dirigés ont été effectués après la déclaration de l'état d'urgence au Québec ayant eu lieu le 13 mars 2020. Seuls ces 11 entretiens ont intégré des questions spécifiques à la gestion de la COVID-19 et font l'objet de notre analyse. Les entretiens semi-dirigés menés par la chercheuse principale de l'étude (Beauregard) sont d'une durée approximative de 45 minutes et ont été effectués à distance par visioconférence et téléphone dû aux consignes sanitaires. Les entretiens semi-dirigés ont été enregistrés et retranscrits sous forme de verbatims. Ils ont été archivés pour analyse avec le logiciel NVivo.

3.1.2. Grille d'entretiens semi-dirigés

Pour répondre aux questions exploratoires, nous avons retenu uniquement les questions relatives à la COVID-19 administrées à 11 participants. La grille d'entretiens semi-dirigés comprend cinq questions principales en lien avec la gestion de la COVID-19 à la ferme. Relativement à notre modèle conceptuel, une première question explore la *perception du risque* de la COVID-19 et permet à travers les réponses de cerner des éléments relatifs *aux antécédents* de la perception (« Estimez-vous que la COVID-19 présente un risque particulier pour les opérations de votre exploitation? »). Deux autres questions ciblent les *conséquences* de la perception du risque lié à la COVID-19 à travers les *pratiques de travail sécuritaires* adoptées par les éleveurs en réponse à ce risque (« Quelles mesures avez-vous prises pour répondre à la COVID-19 dans votre exploitation? »; « Ces mesures ont-elles amené un changement dans votre travail quotidien comme éleveur? Dans celui de vos employés? ») et les *conséquences pour l'entreprise* (« Anticipez-vous des impacts de la crise COVID-19 pour : a) votre entreprise b) le secteur de la production porcine? ; »). Une dernière question cerne enfin les besoins

informationnels identifiés par les éleveurs (« Avez-vous un besoin prioritaire présentement face à la gestion du COVID-19 pour lequel vous souhaiteriez être mieux outillé? »).

3.2. Sources de données - Documents publics

Des sources documentaires publiques diffusées par les différents acteurs issus du milieu gouvernemental ou agricole ont été émises dès le début lors de la crise pandémique de la COVID-19 afin d'informer et de sensibiliser les producteurs agricoles sur cette crise. Grâce à la compilation de ces sources documentaires, il est possible de mieux comprendre les lacunes en matière de communications de crise et de transmission de connaissances. Considérant l'évolution rapide et la mise à jour constante des connaissances transférées par le biais des sources documentaires, plusieurs des sources documentaires considérées ont été modifiées lors de la réalisation des entretiens semi-dirigés (février à juillet 2020). Afin de constituer un corpus de sources documentaires stables, l'extraction des sources documentaires soumises à l'analyse pour le présent mémoire a suivi une période de couverture entre mars 2020 et décembre 2020. Cette période correspond aux informations rendues disponibles aux éleveurs de porcs lors de l'étude *Éleveurs de porcs en santé*. Seuls les documents ayant comme date d'émission l'année 2020 ont été retenus pour les fins de l'analyse. L'extraction des sources s'est effectuée via le moteur de recherche Google, qui nous a permis de chercher la documentation pour la période désirée. Nous avons priorisé les sites francophones s'adressant aux producteurs agricoles sans paramètres de confidentialité (p.ex. intranet des fédérations agricoles). Les principaux mots-clés utilisés pour la recherche en ligne ont été : *coronavirus* ou *COVID-19*, *mesures sanitaires* ou *mesures préventives*, *agriculture*, *éleveurs de porcs*. Les sources documentaires ont été limitées aux acteurs clés du milieu agricole et gouvernemental (p.ex. agences, ministères). Tous les paliers décisionnels des acteurs concernés au provincial (p.ex. Institut national de santé publique,

ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail) et pancanadiens (p.ex. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Conseil canadien du porc, Association canadienne de sécurité agricole) ont été ciblés. Pour sauvegarder les informations aux fins de la présente recherche, toutes les sources documentaires qui correspondent aux critères de sélection précédemment mentionnés, disponibles en version site web, rapports ou fichiers, ont été téléchargées et archivées en format PDF. Donc, nous avons retenu les principaux acteurs qui se sont adressés aux producteurs agricoles, même s'ils ont aussi émis des mesures sociosanitaires concernant une population plus générale, comme la Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Notre liste finale comprend sept acteurs pancanadiens et six acteurs à l'échelle provinciale du Québec (voir Annexe 1).

3.3. Stratégie d'analyse et validité de la recherche

Notre étude de cas fait intervenir plusieurs sources de données appuyant la documentation d'éléments analytiques précis de notre modèle conceptuel. En conformité avec Q1a, les sources documentaires servent à évaluer les informations transmises par les acteurs clés de l'environnement externe à l'exploitation agricole ayant adopté un rôle de diffusion de l'information relative aux mesures sociosanitaires ou encore aux recommandations spécifiques liées à la gestion de la COVID-19 à la ferme. Les incitatifs à l'action tels que conceptualisés par le HBM ont aussi été examinés de manière exploratoire avec les entretiens semi-dirigés. Ici, nous avons examiné dans quelle mesure les éleveurs de porcs s'appuyaient spontanément dans leurs représentations sur des incitatifs à l'action mis en œuvre par des acteurs clés externes à leur exploitation agricole. Ces éléments de contexte offerts par les entretiens semi-dirigés ont été

mobilisés afin d'enrichir les constats dégagés par l'examen des sources documentaires. Suivant Q2, nous interrogeons cette fois les entretiens semi-dirigés pour examiner quels intervenants ont pu directement échanger avec les éleveurs pour façonner leurs *normes subjectives* (p.ex. échanges avec les vétérinaires ou autres producteurs agricoles, membres de la famille). Enfin, étant donné la nature exploratoire de Q3, nous revisitons les entretiens semi-dirigés afin de voir quels éléments analytiques des modèles TPB et HBM expliquent le mieux les *perceptions individuelles*. Autrement dit, on peut penser que certains éléments ont été spontanément nommés par les éleveurs (p.ex. facilitateurs/obstacles) alors que d'autres n'ont pas fait l'objet de considération de leur part. Rappelons que les questions des entretiens semi-dirigés ne portaient pas spécifiquement sur la validation des composantes de ces modèles, de telle sorte que les réponses fournies permettent de voir de manière inductive quelles composantes sont spontanément utilisées par les éleveurs. Le codage ouvert (principaux thèmes) et axial (liens entre les thèmes) adapté de la théorisation ancrée guide l'analyse de contenu des données qualitatives issues des entretiens semi-dirigés (Strauss & Corbin, 1998).

Le Tableau 1 offre un survol de la grille d'analyse comparée en fonction de laquelle les entretiens semi-dirigés et les sources documentaires sont examinés. La triangulation de sources multiples de données permet de rehausser la validité de l'analyse (Yin, 1994). De plus, cette approche permet d'identifier et de capter la variabilité des facteurs pour une meilleure compréhension de la complexité du processus de prise de décision des agriculteurs (P. Alarcon et al., 2014). Enfin, des citations directes provenant de l'ensemble des producteurs agricoles interrogés sont offertes en appui afin d'ajouter à la crédibilité de nos analyses.

Tableau 1. Synthèse des sources de données et leur apport à la recherche

Composantes des modèles	Questions de recherche	Sources de données	
		Entretiens semi-dirigés	Sources documentaires
HBM			
Incitatifs à l'action	Q1a	x	x
	Q1b	x	
TPB			
Normes subjectives	Q2	x	
HBM/TPB			
Perceptions individuelles	Q3	x	

Note. HBM : Health Belief Model; TPB: Theory of Planned Behavior.

CHAPITRE 4 : Résultats

Le présent chapitre présente les résultats issus de la validation empirique du modèle analytique introduit à la Figure 3. Ce modèle explore la pertinence de recourir de manière complémentaire aux éléments analytiques tirés du *Modèle des croyances relatives à la santé (HBM)* (Rosenstock et al., 1994) et de la *Théorie du comportement planifié (TPB)* (Icek Ajzen, 1991) afin de relier la perception du risque de la COVID-19, ses antécédents, ainsi que ses impacts sur les pratiques de travail sécuritaires des éleveurs de porcs du Québec. Pour les fins du présent chapitre, nous relaterons l'apport de chacune des sources de données, soit les sources documentaires et les entretiens semi-dirigés, en fonction des éléments analytiques des modèles qu'elles supportent. Nous concluons enfin par une synthèse des résultats permettant d'apprécier la contribution relative de chaque source de données aux questions de recherche.

4.1. Sources documentaires

Nous cherchons ici à documenter à travers le contenu des outils communicationnels publics diffusés par différents acteurs gouvernementaux, issus du mouvement associatif agricole ou encore de santé publique, la nature des *incitatifs à l'action (HBM)* relatifs à la gestion de la COVID-19 à la ferme (Q1a). Suivant les critères d'inclusion retenus, 13 acteurs (7 à portée pancanadienne, 6 à portée provinciale) ont émis des recommandations soumises à notre analyse. La nature des outils communicationnels examinés est diversifiée (p.ex. pages web, guides, aide-mémoire, affiches, formations, etc.) Au total, trois thèmes ont émergé pour décrire la nature des *incitatifs à l'action (HBM)* : 1) sensibiliser et informer ; 2) agir en prévention primaire à la ferme ; et 3) intervenir en prévention tertiaire en cas d'infection.

4.1.1. Incitatifs à l'action - Informer et sensibiliser

Le Tableau 2 présente les mesures ciblant la sensibilisation des producteurs agricoles en général relativement au virus SARS-CoV-2 comme risque zoonotique. Par le biais de la sensibilisation, ces mesures visent à améliorer la connaissance des producteurs agricoles relativement à la nature du risque que pose ce virus pour la santé humaine et animale. Au total, 7/13 des acteurs étudiés prônent la sensibilisation au virus par le biais de la diffusion d'informations relatives à ses modes de transmission. Sont considérés à cet effet la propagation du virus par gouttelettes, par surfaces contaminées ou par contacts rapprochés. Le mode d'entrée du virus cité inclut les yeux, la bouche et le nez. Les symptômes associés à la COVID-19 sont également rappelés par 8/13 des acteurs. Les outils communicationnels transmis réfèrent tous aux symptômes de la fièvre, de la toux et de la difficulté respiratoire comme symptômes les plus communs, alors que 6/13 acteurs présentent d'autres possibles symptômes du virus (p.ex. mal de tête, perte d'odorat et de goût, fatigue intense). La sensibilisation porte enfin sur l'identification des groupes de personnes à risque et vulnérables face à la COVID-19 (p.ex. âgés de plus de 65 ans, avec un système immunitaire faible, avec des conditions médicales préexistantes), thème rappelé par 3/13 des acteurs.

D'autres mesures de sensibilisation avaient aussi comme but d'accroître les connaissances des producteurs agricoles relativement à la situation pandémique et de santé publique dans la province du Québec et dans l'ensemble du pays. La nature des informations transmises renforce la nécessité de respecter les directives de la santé publique qui a été rappelée par la moitié des acteurs étudiés. Une proportion similaire (5/13) a aussi offert des mises à jour périodiques des consignes générales en lien avec la situation épidémiologique du SARS-CoV-2. De plus, les outils communicationnels utilisés ont aussi servi de relais à d'autres sources d'informations auxquelles les producteurs agricoles se sont vus référés. Par exemple, 6/13 acteurs mentionnent

l'existence d'une ligne téléphonique d'information sur la COVID-19 offrant des renseignements supplémentaires sur le virus et la situation épidémiologique, alors que des sites web du gouvernemental fédéral ou provincial sont aussi rappelés (p.ex. canada.ca/coronavirus).

Plusieurs acteurs recommandent des mesures ciblant les moyens de communication tels que la présence de repères visuels des principales informations concernant le virus (p.ex. distanciation physique de 2 mètres, lavage des mains, symptômes). Parmi l'ensemble des acteurs étudiés, huit acteurs réfèrent à l'affichage des informations essentielles et trois acteurs prônent le marquage au sol de la distance minimale à respecter. La création ou le maintien d'un réseau de communication permettant l'échange rapide de nouvelles informations est une mesure appuyée par 4/13 des acteurs étudiés.

Tableau 2. Sources documentaires - Incitatifs à l'action visant la sensibilisation des travailleurs

	Sensibilisation					
	Moyens de transmission	Personnes à risque	Symptômes	Mises à jour	Ligne Info COVID	Moyens de communication
Pancanadien						
AAC	x		x	x		x
CCP	x	x	x		x	
ACIA			x	x		
CCHST	x		x	x		x
FCA				x		
ACSA						
ASPC	x		x		x	
Québec						
CNESST	x	x	x		x	x
MAPAQ					x	
ÉPQ						x
INSPQ	x	x	x		x	
AGRIC						
UPA	x		x	x	x	

Note. AAC= Agriculture et Agroalimentaire Canada ; CCP= Conseil canadien du porc ; ACIA= Agence canadienne d'inspection des aliments ; CCHST= Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ; FCA= Fédération canadienne de l'agriculture ; ACSA= Association canadienne de sécurité agricole ; ASPC= Agence de la santé publique du Canada ; CNESST= Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ; MAPAQ= Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ; ÉPQ = Éleveurs de porcs du Québec ; INSPQ = Institut national de santé publique du Québec ; AGRIC = Agricultrices ; UPA= Union des producteurs agricoles.

Le Tableau 3 introduit les incitatifs à l'action ayant pour cible l'information des producteurs agricoles. Par le biais de l'information, plusieurs mesures sanitaires et sécuritaires recommandées par la santé publique pouvaient être considérées comme des obligations légales découlant des lois sur la santé et la sécurité du travail en vigueur au Canada et au Québec. Au total, quatre types d'incitatifs repris par plus d'un acteur clé sont documentés : 1) ceux de nature non légale (c.-à-d., à titre de recommandations); 2) ceux indiquant de suivre les directives de la santé publique sans mention d'obligations légales en matière de santé et de sécurité du travail; 3) ceux référant directement à des obligations légales en matière de santé et de sécurité du travail; et 4) ceux n'ayant aucune mention de la nature ou de degré d'importance des mesures recommandées.

Tout d'abord, seul l'AAC avertit le lecteur que les mesures qui figurent dans l'outil communicationnel proposé ne sont pas des exigences législatives en matière de santé et de sécurité du travail pour le lieu de travail ni ne remplacent les directives en matière de santé publique. Plutôt, une référence directe au cadre législatif tend à être rappelée comme stratégie de communication. Ainsi, 4/13 acteurs rappellent l'importance du respect des directives des autorités de santé publique. À titre d'illustration, le CCHST avise que « dans tous les cas, les directives des autorités locales de santé publique doivent être suivies et des pratiques générales de prévention de la COVID-19 doivent être mises en œuvre » (CCHST, 2020) et le MAPAQ qui indique pour sa part que « les marchés publics, permanents ou saisonniers sont des commerces d'alimentation qui peuvent poursuivre leurs activités, pourvu que les mesures et les consignes d'hygiène et de santé publique soient respectées » (MAPAQ, 2020). Pour leur part, 5/13 acteurs rappellent l'obligation d'assurer un milieu sain et sécuritaire conformément à la législation en santé et en sécurité du travail. En ce sens, le CCHST avise que « les employeurs ont le devoir de fournir un lieu de travail sûr et sain conformément à la législation sur la santé et la sécurité du travail qui s'applique

à leur administration ». Cette obligation est aussi renforcée en contexte pandémique par la CNESST : « les obligations légales en santé et sécurité du travail, autant pour l’employeur que pour les travailleurs et travailleuses, doivent être appliquées dans le contexte de la COVID-19 ». La référence au cadre législatif comme incitatif à l’information peut aussi être indirecte. Par exemple, l’UPA rappelle indirectement le devoir de se conformer aux lois en santé et en sécurité du travail en citant la trousse d’outils de la CNESST « *Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur agricole – COVID-19 La SST, c’est l’affaire de tous !* ». Enfin, 6/13 acteurs ont omis de rappeler les responsabilités et les obligations des producteurs agricoles en lien avec les mesures émises par la santé publique et les mesures de santé et de sécurité du travail en temps de pandémie, adoptant un langage neutre.

Tableau 3. Sources documentaires - Incitatifs à l'action visant à informer

	Sources de conformité des incitatifs			
	Avis de nature non légale	Respect des directives de la santé publique	Rappel des obligations légales en matière de SST	Aucune mention
Pancanadien				
AAC	x		x	
CCP				x
ACIA		x	x	
CCHST		x	x	
FCA				x
ACSA		x		
ASPC				x
Québec				
CNESST			x	
MAPAQ		x		
ÉPQ				x
INSPQ				x
AGRIC				x
UPA			*	

Note. AAC= Agriculture et Agroalimentaire Canada ; CCP= Conseil canadien du porc ; ACIA= Agence canadienne d’inspection des aliments ; CCHST= Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail ; FCA= Fédération canadienne de l’agriculture ; ACSA= Association canadienne de sécurité agricole ; ASPC= Agence de la santé publique du Canada ; CNESST= Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail ; MAPAQ= Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec ; ÉPQ = Éleveurs de porcs du Québec ; INSPQ = Institut national de santé publique du Québec ; AGRIC = Agricarrières ; UPA= Union des producteurs agricoles.

* Référence indirecte aux informations de la CNESST

4.1.2. Incitatifs à l'action - Agir en prévention primaire à la ferme

Les pratiques de travail sécuritaires visent les mesures préventives de base que les producteurs agricoles peuvent adopter pour se prémunir d'une exposition au SARS-CoV-2. Le Tableau 4 présente celles recensées par l'analyse documentaire. Le nombre de pratiques de travail sécuritaires recommandées étant élevé, seulement celles les plus souvent mentionnées ont été retenues pour des fins de parcimonie. Deux grandes catégories de pratiques de travail sécuritaires s'en dégagent : 1) celles visant une action de la part du travailleur pour changer ses propres pratiques de travail sécuritaires (p.ex. lavage de mains); et 2) celles ciblant une réduction de l'exposition au virus en agissant sur l'environnement de travail (p.ex. désinfection des surfaces). Le Tableau 4 synthétise l'ensemble des résultats présentés dans cette sous-section.

4.1.2.1. Pratiques de travail sécuritaires ciblant une action du travailleur

Quatre pratiques de travail sécuritaires ciblant une action du travailleur font l'objet d'incitatifs à l'action parmi les outils communicationnels révisés. Le lavage et la désinfection des mains représentent la pratique sécuritaire la plus fréquemment mise de l'avant, encouragée par 10/13 des acteurs. Plusieurs rappellent aussi la possibilité d'utiliser un désinfectant ou une solution hydroalcoolique (7/13) ou encore un temps minimum de lavage des mains (savon ou désinfectant) de vingt secondes (8/13). Deux acteurs (MAPAQ, UPA) ont dirigé les producteurs agricoles à des sites web externes (p.ex. MSSS, CNESST) pour de plus amples informations. Les équipements de protection individuelle (ÉPI) de base sont ensuite identifiés par 8/13 acteurs. Le port d'un couvre-visage est recommandé par une majorité. D'autres mesures relatives au port des gants (Conseil canadien du porc) ou des lunettes/visière sont soulignées plus marginalement. Finalement, l'hygiène respiratoire représente une troisième pratique sécuritaire aussi

fréquemment abordée, citée par 7/13 acteurs. De ce nombre, la majorité des acteurs prône une bonne étiquette en matière d'hygiène respiratoire, soit de tousser dans son coude ou dans un mouchoir et de le jeter par la suite ou encore, d'éviter de se toucher les parties du visage.

4.1.2.2. Pratiques de travail sécuritaires ciblant l'environnement de travail

Les pratiques de travail ciblant l'environnement de travail représentent une seconde catégorie de recommandations formulées par les acteurs ciblés. Si certaines mesures ont été plus sporadiquement mentionnées (p.ex. non-partage ou retrait des objets non essentiels des aires communes, lavage des vêtements après le travail), plusieurs mesures rallient les acteurs. Notamment, la désinfection des surfaces a été mentionnée par une majorité d'acteurs (9/13) où au moins un processus de désinfection générale de l'environnement de travail (p.ex. surfaces, matériaux ou objets fréquemment touchés) est renforcé. Seulement deux acteurs rappellent la création d'une liste de vérification ou de rappel des objets/endroits à désinfecter dans l'entreprise afin d'organiser de manière systématique la procédure de désinfection.

Tableau 4. Sources documentaires - Incitatifs à l'action ciblant les pratiques de travail sécuritaires

	Mesures ciblant le travailleur		ÉPI	Mesures ciblant l'environnement de travail	
	Lavage des mains	Hygiène respiratoire		Désinfection des surfaces	Distanciation sociale / physique
Pancanadien					
AAC	x	x	x	x	x
CCP	x	x	x	x	x
ACIA	x			x	x
CCHST	x	x	x	x	x
FCA					
ACSA			x		
ASPC	x	x		x	x
Québec					
CNESST	x	x	x	x	x
MAPAQ	*				
ÉPQ	x		x	x	x
INSPQ	x	x	x	x	x
AGRIC-					
UPA	x	**	x	x	x

Note. AAC= Agriculture et Agroalimentaire Canada ; CCP= Conseil canadien du porc ; ACIA= Agence canadienne d'inspection des aliments ; CCHST= Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ; FCA= Fédération canadienne de l'agriculture ; ACSA= Association canadienne de sécurité agricole ; ASPC= Agence de la santé publique du Canada ; CNESST= Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ; MAPAQ= Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ; ÉPQ = Éleveurs de porcs du Québec ; INSPQ = Institut national de santé publique du Québec ; AGRIC = Agricarrières ; UPA= Union des producteurs agricoles.

* Référence indirecte aux informations du MSSS

** Référence indirecte aux informations de la CNESST

4.1.2.3. Réorganisation des tâches de travail

Les mesures préventives visant des changements dans l'organisation du travail ont été soulevées par plusieurs acteurs pour diminuer la transmission virale du SARS-Cov-2 en lien avec les activités de l'entreprise. Le Tableau 5 introduit une description des principaux thèmes sur les mesures préventives impliquant une organisation des méthodes de travail. Au total, sept thèmes repris par plus d'un acteur clé sont documentés et divisés en deux catégories : 1) mesures visant son environnement de travail (p.ex. aménager les postes de travail de façon à respecter la distanciation physique); et 2) mesures ciblant une population spécifique de travailleurs (p.ex. fournisseurs).

Parmi les mesures ciblant l'environnement de travail, le premier thème porte sur la modification des méthodes de travail (7/13 acteurs) dans le but principal de diminuer les contacts avec les autres travailleurs. De ce nombre, certains acteurs visent une modification des heures de travail (p.ex. échelonnage ou flexibilité), alors que d'autres visent une modification des tâches (p.ex. ralentissement ou modification). Les mesures préventives visant à adopter durant les pauses ou les repas (6/13 acteurs), incitant à l'organisation des pauses (échelonnage) à différents moments pour diminuer l'interaction entre les travailleurs, à prévoir des aires de repos supplémentaires pour diminuer le nombre de personnes dans la même salle (2/13 acteurs), ou comme dernier recours de garder le même groupe de personnes qui prennent leurs pauses/repas ensemble (2/13 acteurs) sont aussi évoquées.

La distanciation sociale comme mesure environnementale nécessitant une réorganisation des tâches de travail est reprise par une majorité (9/13 acteurs) avec un barème de 2 mètres pour l'essentiel. L'utilisation d'une barrière physique lors du réaménagement des postes de travail pour permettre la distanciation minimale est aussi rappelée. La création de groupes ou de cohortes d'employés pour garder les contacts entre les mêmes personnes est mise de l'avant par 5/13 acteurs. Les mesures préventives à adopter lors du transport partagé par plusieurs travailleurs agricoles sont abordées par la plupart des acteurs (7/13 acteurs), bien que 6/13 acteurs proscrivent le covoiturage. Si le transport seul n'est pas une option, alors certains acteurs évoquent des mesures à respecter durant le trajet. Parmi ces mesures, on retrouve notamment la nécessité de garder les mêmes personnes ou la même cohorte et de désinfecter les surfaces fréquemment touchées (5/13 acteurs). Dans cette même catégorie, on retrouve des recommandations relatives au lieu de la prestation du travail, soit le télétravail (6/13 acteurs). Cependant, dans la mesure où le télétravail ne peut s'effectuer, deux acteurs recommandent de ne

pas tenir des réunions nécessitant un regroupement physique, tandis qu'un acteur recommande de donner les formations en ligne.

Parmi l'ensemble des mesures touchant une réorganisation des tâches de travail, certaines mesures ciblaient des populations spécifiques de travailleurs autres que les travailleurs agricoles, soit les visiteurs ou les fournisseurs externes (5/13 acteurs). Plus spécifiquement, il est recommandé de limiter l'accès aux personnes de l'externe qui n'ont pas de fonction dans l'entreprise (3/13 acteurs), de garder un registre des fournisseurs qui entrent dans l'entreprise (2/13 acteurs). Il est pertinent de noter que 5/13 des acteurs ont émis des recommandations aux producteurs agricoles employant des TET. Considérant que les éleveurs de porcs sont relativement peu nombreux à recourir à cette main-d'œuvre, nous excluons ce thème de nos analyses.

Tableau 5. Sources documentaires - Incitatifs à l'action ciblant des mesures en lien avec l'organisation du travail

	Mesures ciblant l'environnement de travail					Mesures ciblant une population spécifique	
	Méthodes de travail	Cohortes de travail	Déplacements / Transport	Mesures pauses / Repas	Télétravail / Visioconférence	Fournisseurs / Visiteurs	TET
Pancanadien							
AAC	x	x	x	x			x
CCP	x		x	x	x		
ACIA							
CCHST	x	x		x	x	x	
FCA							
ACSA			x				
ASPC							
Québec							
CNESST	x	x	x	x	x	x	x
MAPAQ							
ÉPQ	x		x		x	x	x
INSPQ	x	x	x	x	x	x	x
AGRIC							
UPA	x	x	x	x	x	x	x

Note. AAC= Agriculture et Agroalimentaire Canada ; CCP= Conseil canadien du porc ; ACIA= Agence canadienne d'inspection des aliments ; CCHST= Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ; FCA= Fédération canadienne de l'agriculture ; ACSA= Association canadienne de sécurité agricole ; ASPC= Agence de la santé publique du Canada ; CNESST= Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ; MAPAQ= Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ; ÉPQ = Éleveurs de porcs du Québec ; INSPQ = Institut national de santé publique du Québec ; AGRIC = Agricarrières ; UPA= Union des producteurs agricoles.

4.2.3. Incitatifs à l'action - Intervenir en prévention tertiaire en cas d'infection

Suivant les résultats présentés au Tableau 6, plusieurs acteurs réfèrent à des mesures de prévention tertiaire pour éviter la propagation du virus SARS-CoV-2 dans l'entreprise lors d'un cas suspecté ou confirmé au travail. Parmi les mesures de prévention tertiaire recommandées, l'isolation au domicile lorsqu'un employé démontre des symptômes de la COVID-19 ou détient un test positif ou a été en contact avec une personne positive, est recommandée par 7/13 des acteurs étudiés. De plus, 7/13 des acteurs recommandent des mesures d'intervention lors d'un cas suspect au travail. Parmi ces mesures, cinq acteurs évoquent l'intervention des autorités locales de santé publique, trois acteurs soulèvent la mise en place de locaux d'isolement temporaire et deux acteurs mentionnent le retour à la maison de l'employé malade. La vérification de l'état de santé des travailleurs sur les lieux de travail, à leur arrivée ou durant leur travail, est recommandée par la moitié des acteurs. Enfin, la communication et l'information des employés sur la situation pandémique pour reconnaître les symptômes de la COVID-19 et les mesures organisationnelles présentes pour éviter la propagation de ce virus ont également été soulignées. Effectivement, 5/13 des acteurs prônent la communication et l'information de la situation pandémique aux employés. Parmi eux, deux acteurs préconisent les mises à jour concernant le virus, et cinq acteurs la communication des consignes sanitaires évolutives, pour permettre aux travailleurs d'avoir rapidement les informations les plus véridiques possible

Tableau 6. Sources documentaires - Incitatifs à l'action ciblant des mesures de prévention tertiaire

	Mesures ciblant la prévention tertiaire			
	Isolation	Mesures d'intervention	Vérification état de santé	Information
Pancanadien				
AAC		x	x	x
CCP		x	x	
ACIA	x	x	x	
CCHST	x	x	x	x
FCA				
ACSA				
ASPC	x			
Québec				
CNESST	x	x	x	x
MAPAQ				
ÉPQ	x		x	x
INSPQ	x	x		
AGRIC				
UPA	x	x	x	x

Note. AAC= Agriculture et Agroalimentaire Canada ; CCP= Conseil canadien du porc ; ACIA= Agence canadienne d'inspection des aliments ; CCHST= Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ; FCA= Fédération canadienne de l'agriculture ; ACSA= Association canadienne de sécurité agricole ; ASPC= Agence de la santé publique du Canada ; CNESST= Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ; MAPAQ= Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ; ÉPQ = Éleveurs de porcs du Québec ; INSPQ = Institut national de santé publique du Québec ; AGRIC = Agricultrices ; UPA= Union des producteurs agricoles.

4.2. Entretiens semi-dirigés

Alors que les sources documentaires nous ont permis d'explorer la nature des incitatifs à l'action liés à la gestion de la COVID-19 à la ferme tels qu'élaborés et diffusés par divers acteurs collectifs (p.ex. UPA, Éleveurs de porcs du Québec), les entretiens semi-dirigés ont permis d'examiner dans quelle mesure cet élément analytique façonnait le point de vue des éleveurs, tout comme l'ensemble des composantes du HBM (p.ex. croyances en l'efficacité de mesures recommandées) du TPB (p.ex. normes subjectives) retenues à notre modèle d'analyse.

4.2.1. Pratiques de travail sécuritaires

Les entretiens semi-dirigés (n=11) ont été examinés afin de faire ressortir les principales pratiques de travail sécuritaires adoptées pour se prémunir de la COVID-19 à la ferme telles qu'exprimées par les éleveurs de porcs interrogés (Figure 3). L'analyse du contenu des entretiens semi-dirigés mène à un regroupement des pratiques de travail sécuritaires en deux catégories : 1) les pratiques de travail sécuritaires comme mesures de prévention primaire et 2) les pratiques de travail sécuritaires comme mesures de prévention tertiaire.

4.2.1.1. Pratiques de travail sécuritaires comme mesures de prévention primaire

Différentes *pratiques de travail sécuritaires* liées à la gestion de la COVID-19 à la ferme souscrivent à des principes de prévention primaire s'étendant à tous les acteurs fréquentant la ferme, qu'ils soient internes (p.ex. éleveurs, employés) ou externes à l'entreprise porcine (p.ex. transporteurs, services-conseils). Une première pratique sécuritaire fréquemment relatée a trait à la distanciation sociale. Les éleveurs ont appliqué la distanciation sociale notamment en gardant une distance physique plus importante qu'à l'habitude (E17, E20). De surcroît, quelques-uns ont

éliminé certaines conventions sociales impliquant un contact physique, comme les poignées de main et les rencontres entre voisins. On dénote par ailleurs le caractère stressant associé au risque biologique potentiel relevé par certains éleveurs. Cependant, la perception du caractère stressant de ce risque tend s'atténuer dans le temps avec la familiarité des mesures préventives appliquées :

« On les appliquait déjà au niveau des fermes, mais par rapport à nous autres, bien oui c'est sûr, au niveau des êtres humains là, **distanciation**, là on relâche un peu parce qu'on voit qu'il y a une nette amélioration, mais **il y a plus de poignée de main**, il y a plus, tsé on travaille ensemble, on fait attention, pour pas se retrouver à l'intérieur **peut-être un mètre** là, c'est une obligation là mais t'es pas obligé de regarder l'autre en face puis de lui souffler dans la face tsé, il faut, faque c'est beaucoup, c'est beaucoup de stress cette histoire-là, mais c'est méchamment du stress. » E20

« Je te dirais que je fais ce que j'ai à faire avec ma représentante pas ma..., je veux dire ma stagiaire qui est là le plus souvent avec moi qu'on travaille ensemble pis les autres intervenants viennent moins quand on a à se parler on fait nos mesures de distanciation, on a appris à vivre avec ça, faque là, je te dirais **c'est moins 50% de stress** par rapport à, je te dirais là, à mi-mars. » E20

La désinfection et le lavage des mains est une autre mesure préventive mentionnée par les éleveurs. Certains ont également étendu cette mesure à d'autres surfaces (p.ex. bains pour les bottes de travail). Plusieurs évoquent adopter le port des gants lorsque le lavage des mains est difficile de respecter (E10, E11, E12, E18, E20). Avec la confusion présente au tout début de la pandémie sur le SARS-CoV-2, les pratiques de travail sécuritaires pour éviter la transmission par contact direct avec un objet touché par d'autres personnes, ne sont pas uniformes chez tous les éleveurs. Certains procèdent soit à la désinfection immédiate des surfaces, d'autres au confinement des objets touchés par d'autres personnes (E12).

« Bien pour nous autres, tsé comme à matin il est venu un gars d'alarme, il a joué après mes poignées de portes, puis quand il a été parti, écoute, lui il est allé avec ses mains, j'ai pris un désinfectant puis j'ai lavé les **poignées de portes**, mais ça va être de même je pense [...]. » E10

D'autres pratiques de travail sécuritaires sont plutôt mises en lien avec des acteurs spécifiques et renforcées particulièrement auprès d'eux. Parmi ceux-ci figurent les acteurs de

l'externe à l'entreprise porcine tels que les transporteurs, les représentants des services-conseils et les clients. Par exemple, une des mesures soulevées par les éleveurs est le tapis désinfectant des bottes placées à l'entrée des bâtiments, pour diminuer le risque de propagation des virus et bactéries. Si appliqués en temps normal comme une mesure de biosécurité auprès des employés de l'entreprise porcine, certains éleveurs perçoivent cette mesure comme aussi pertinente pour la diminution de la propagation du virus SARS-CoV-2 et ont choisi de l'étendre aux acteurs externes de l'entreprise.

« On a décidé de faire ça pis nos camionneurs, nos transporteurs qui devaient, qui étaient obligés de rentrer, devaient se désinfecter les mains, on avait mis un tapis désinfectant à l'entrée pour les bottes des camionneurs. » E18

Si le fait de limiter l'accès à l'entreprise qu'aux acteurs externes essentiels aux opérations (p.ex. vaccinateurs, transporteurs) représente une stratégie de gestion de la COVID-19 retenue par plusieurs (E13, E14, E18), tout accès ne pouvait être interdit. Afin de baliser cet accès, différentes stratégies de communication des risques ont été utilisées. Notamment, des éleveurs ont placé des affiches rappelant les mesures de gestion de la COVID-19 en vigueur à la ferme à respecter (p.ex. nombre maximum de clients à l'intérieur de la boutique à la ferme). Somme toute, les éleveurs ont adopté plusieurs mesures préventives en lien avec la COVID-19, mais il demeure que les éleveurs ne sont pas tous sur la même page quant au niveau de protection à atteindre. En effet, tandis qu'un éleveur (E16) aimerait aborder une meilleure préparation contre une prochaine vague de la COVID-19, un autre relate un relâchement de certaines mesures préventives (E18).

« C'est sûr qu'on a dans la boutique on a des affiches, 1 à 2 clients maximum en dedans, pis tout ça, pis les gens respectent, c'est correct, tsé, mais pour l'entreprise en tant que tel, c'est sûr que ça tend à diminuer pareil les cas-là, je me sens à l'aise mais, est-ce ce que s'il y a une deuxième vague, une deuxième crise, **peut être que là, il reste à mieux se préparer, peut-être.** » E16

« Ben, **on a arrêté la semaine passée**, mais pendant le mois de mars et février, aussitôt qu'on était en contact, on portait un masque dans la ferme. » E18

Enfin, les éleveurs ont limité non seulement les contacts aux personnes essentielles pour l'entreprise, ont limité leurs déplacements à l'extérieur de la ferme et ont gardé leurs activités sociales dans leur bulle familiale. Ces attentes sont aussi dirigées envers leurs employés, anticipant que ces derniers soient tout aussi rigoureux dans le respect des mesures sociosanitaires que les éleveurs eux-mêmes au profit de leur santé et de l'entreprise qui les emploie.

« Comme si j'ai des réparations à faire, etc., faque ça, on a eu beaucoup de courriels de la part de mes fournisseurs qui me disaient bon, bien on est en service, il n'y a pas de problème, mais par contre il y a des règles à appliquer, faque ça c'est ok, faque là tu vois je suis allée chercher des médicaments tout à l'heure, on met ça dehors, je le ramasse dehors, à la quincaillerie c'est pareil, on me fait un petit sac, on me met ça dehors, je le ramasse. » E12

D'autres pratiques de travail sécuritaires fréquemment explicitées par les éleveurs ont pour but de protéger spécifiquement les employés de l'entreprise porcine. Une mesure souvent mentionnée renvoie au fait de se doucher au travail (E10, E14, E15), associée avec le changement des vêtements de travail souillés dans des endroits désignés (E10, E14, E15, E16) avant et/ou après le travail. Cette mesure de biosécurité était appliquée avant comme pendant la pandémie comme stratégie de mitigation des risques biologiques à la ferme par plusieurs éleveurs, même s'il faut la répéter plusieurs fois durant la journée, de peur de propager les virus présents dans les porcheries à la sphère familiale.

« Le linge de porcherie vient pas dans la maison, il est dans un garage puis on a une douche, faque tout ce qui est ferme, reste à la ferme, nous autres quand qu'on... Faque quand qu'on... Toutes les fois qu'on sort de la porcherie, des fois je prends 4 douches dans ma journée, puis tsé on va pas dans les tracteurs, on va pas dans le pick-up, on sort de la porcherie, on prend une douche, puis c'est pareil avec les enfants [...]. » E10

En contexte de non-respect de la distanciation sociale inhérente aux tâches de travail, trois éleveurs (E15, E17, E19) ont rehaussé leurs pratiques de travail sécuritaires en adoptant le port du

masque chirurgical en contexte d'interaction avec des acteurs externes à l'entreprise familiale tels que la main-d'œuvre non apparentée (E17) ou encore des consultants externes (E15; E19).

« Bon, ben nous autres à la ferme nous autres il faut que tu prennes ta douche en rentrant, hein ? Puis ils changent de linge, bon, alors là ils travaillent ensemble, ils piquent les porcelets, ils vaccinent les porcelets en mise-bas, alors là eux ils vont avoir **le masque**, ils travaillent proches, faque là, là on va resserrer là. » E15

En outre, des éleveurs (E17, E20) habitués à faire du covoiturage avec leurs employés ou leurs stagiaires ont été obligés d'arrêter cette pratique durant la pandémie, due au manque de distanciation physique imposée par les véhicules.

« Pis, après ça on circule pas dans le même véhicule pour aller sur les deux fermes...de l'autre site, je prends mon véhicule, elle prend son véhicule pis elle à pas accès à la maison chez moi qui est quand même mon bureau. » E17

4.2.1.2. Pratiques de travail sécuritaires comme mesures de prévention tertiaire

Plusieurs éleveurs ont évoqué la crainte de voir tous leurs employés malades, ce qui aurait pu, notamment, retarder les travaux à la ferme. Au moment des entretiens, un éleveur (E11) avait expérimenté une situation où des mesures tertiaires associées à la prise en charge de symptômes de la COVID-19 chez ses employés avaient dû être déployées. Dans ce cas, ce dernier s'était conformé aux mesures sociosanitaires et fait respecter l'isolement à un employé ayant été en contact avec une personne positive dans sa sphère privée. Cet éleveur relate d'avoir insisté sur l'isolement de la personne potentiellement symptomatique, non seulement pour protéger le reste des travailleurs, mais aussi les membres de sa famille.

« Ben non, ben c'est ça, tsé justement j'en avais une, là on est mercredi, lundi, lundi soir elle me texte, elle me dit oui là ma coloc elle a des symptômes, elle fait de la fièvre, blablabla, elle va passer un test demain, ben regarde, excuse-moi là mais reste chez vous, je te veux pas demain icitte là, faque tsé là je suis allé en sachant qu'elle, elle avait travaillé dans la journée, faque le lendemain je suis allé voir à la maternité, j'ai dit regarde elle est peut-être positive, on ne le sait pas, on va le savoir aujourd'hui, faque tsé

là j'ai travaillé avec des gants loin de l'autre puis en fin de journée on a su que finalement elle était négative, mais tant mieux là. » E11

Il est pertinent de mentionner qu'un seul éleveur (E17) discute de l'importance de l'adoption de mesures de prévention en santé mentale. Les problèmes de santé mentale se sont, selon lui, aggravés avec la pandémie et demeurent un facteur de risque pour les accidents sur les fermes agricoles. Quoiqu'aucune mesure explicite n'a été adoptée pour diminuer les effets néfastes de la pandémie sur sa santé mentale, l'éleveur reconnaît l'importance d'employer plus de personnel sur la ferme et de consulter des professionnels de la santé au besoin.

« Ouais, c'est ça, j'aurais juste à ajouter juste pour terminer, euh... je pense que la **santé mentale** un petit peu des producteurs, tsé, je veux dire, ça se sent en ce moment, depuis les dernières années pourrait devenir un problème de sécurité à la ferme là. Pour, dans mon cas personnel, j'ai eu des, les deux dernières années assez difficiles là, limite burnout, je suis obligé de **consulter un psychologue** pis tout ça. Je te dirais peut-être que ma **santé mentale**, là je suis en bon ... bonne marche de restructuration pis tout ça là, c'est pourquoi je me suis **engagé plus des gens** pis tout ça mais je pourrais dire que je crois que c'est un enjeu, ça va devenir ou ce l'est déjà un problème de sécurité. » E17

4.2.2. Modèle des croyances relatives à la santé (HBM)

Afin de mettre dans leur contexte les pratiques de travail sécuritaires décrites à la précédente section, nous explorer ici la pertinence de recourir aux éléments analytiques du HBM afin d'en comprendre les antécédents (Questions de recherche 1b, 3).

4.2.2.6. Incitatifs à l'action

Les *incitatifs à l'action* sont des stimuli ou les événements particuliers qui créent un sentiment de besoin d'action chez l'individu et qui favorise l'engagement dans les comportements liés à la santé. Alors que l'analyse des sources documentaires a mis en lumière une diversité d'incitatifs issus de différents acteurs à l'échelle canadienne et provinciale (voir Section 4.1), l'analyse des entretiens semi-dirigés permet de ressortir quels incitatifs à l'action et quels acteurs

les promulguant ont cheminé et structuré le plus fortement le discours et les actions des éleveurs de porcs en temps réel (Question de recherche 1b).

Ainsi, des éleveurs (E17, E18, E19) affirment être tenus au courant de la situation pandémique grâce aux courriels, aux revues agricoles ou aux sites internet diffusés par les instances ou fédérations agricoles tels que l'Union des producteurs agricoles et Les Éleveurs de Porcs du Québec. On constate que les renseignements reçus ont aidé les éleveurs dans l'adoption de pratiques de travail sécuritaires pour continuer à travailler en sécurité en marge du risque pour la santé associée à la COVID-19. Quelques éleveurs (E15, E18, E20) mentionnent se baser également sur l'avis du directeur de la santé publique du Québec ou des experts en santé publique de nature fédérale, pour obtenir les informations nécessaires en lien avec la COVID-19 et comment se protéger. Enfin, les incitatifs provenant des médias sont aussi soulevés par plusieurs éleveurs (E12, E13, E14, E15, E18). Habitude très pratiquée au début de la pandémie, le gouvernement du Québec organisait des conférences de presse quotidiennes pour renseigner la population générale en lien avec la COVID-19. Ces conférences avaient donc pour rôle de rassurer la population, mais aussi de lui faire savoir les pratiques de travail sécuritaires à prioriser. Ces éleveurs rapportent l'habitude de regarder ces conférences, et comme elles offraient les moyens pour éviter de propager, ils étaient incités à les appliquer sur la ferme. Par exemple, durant ces conférences, on insistait sur le lavage des mains et la distanciation sociale, pratiques de travail sécuritaires appliquées par de nombreux éleveurs.

« Ah, ben c'est sûr que nous autres on regardait, des conférences de presse, tsé, on voyait c'étaient vraiment ces conférences de presse, pour nous dire qu'est qu'il faudrait faire pour éviter de propager. » E18

« Ouais... je la reçois par courriel pis tout ça mais moi parce que je suis abonné à beaucoup de boîtes d'information de l'UPA, des Éleveurs de Porcs, et pis je pense que si j'étais pas un éleveur qui est à son affaire qui s'est impliqué en pleines choses pour l'information, je passerai tout droit là. » E17

En somme, deux types d'*incitatifs à l'action* sont ressortis des entretiens semi-dirigés : 1) les incitatifs visant à sensibiliser et informer; 2) ceux visant la prévention primaire contre la COVID-19. Comparativement aux sources documentaires, les incitatifs à l'action visant la prévention tertiaire associée à cette crise pandémique n'ont pas émergé comme thèmes ici. Aussi, on constate que les acteurs provinciaux, tant reliés au mouvement associatif agricole que gouvernemental ont dominé le discours des éleveurs en lien avec les outils communicationnels desquels ils ont tiré profit pour s'informer relativement à la crise pandémique en développement.

4.2.2.2. *Obstacles perçus*

À l'instar des autres composantes du HBM qui suivent, les *obstacles perçus* façonnent la perception individuelle du risque associé à la COVID-19 et conséquemment, offrent des éléments de compréhension permettent de situer dans quel contexte l'éleveur adoptera ou non des pratiques de travail sécuritaires en lien avec la COVID-19 (Question de recherche 3). Les obstacles perçus renvoient aux coûts ou aux efforts que assumés par l'éleveur s'il choisit de mobiliser les *pratiques de travail sécuritaires*, en procédant à une évaluation individuelle des influences qui découragent l'adoption de ces mesures. À la suite de l'analyse des entretiens semi-dirigés, nous avons relevé trois thèmes en lien avec les *obstacles perçus*, soit ceux entraînant un accroissement de la charge globale de travail ainsi que financière.

Accroissement de la charge globale de travail

Parmi les *obstacles perçus*, les éleveurs rapportent un fardeau pesant lourd sur la santé mentale et le bien-être psychologique ressenti en marge des mesures sociosanitaires à respecter et de leur impact sur les pratiques de travail sécuritaires à appliquer à la ferme. Tout d'abord, le

confinement et la distanciation sociale ont entraîné un sentiment de solitude et d'abandon chez certains éleveurs (E13, E17, E19). Ces mesures obligeant l'individu à diminuer, voire à suspendre les interactions avec les autres personnes en dehors de leur bulle familiale. Pour ceux qui étaient habitués de discuter de leurs soucis avec des personnes à l'extérieur de leur entreprise, l'arrêt momentané de ces discussions a été affligeant.

« Faque oui, ça nous demande beaucoup, parce que là on n'a plus personne à parler, on va plus dans les garages parler, on va plus à nulle part pour parler là, on est encore plus confiné, encore plus **seul**, encore plus à **prendre des décisions tout seul**, on a moins de personnes à consulter parce qu'ils sont pas disponibles. Tu peux pas arrêter pour jaser à un moment donné quand t'as un trouble avec quelqu'un, ah, t'as-tu pensé à telle affaire ? **On n'a personne** et puis tu les appelles puis c'est comme tu les déranges, tsé ils sont avec leur famille. » E13

Ensuite, plusieurs éleveurs (E13, E18, E20) ont exprimé se sentir stressés par l'adoption des mesures sociosanitaires, cette expérience étant souvent associée à l'incertitude circulant sur le virus SARS-CoV-2 au début de la pandémie. Ces éleveurs se sont retrouvés à gérer leur entreprise dans l'ambiguïté. D'ailleurs, la non-disponibilité de certains équipements de protection individuelle (ÉPI) comme les masques chirurgicaux couplée au manque d'informations concrètes en lien avec le secteur agricole porcin en lien avec leur usage ou d'autres méthodes sécuritaires de travail ont été ressenties comme des expériences stressantes par les éleveurs. Ces observations caractérisent les débuts de la pandémie, alors que plusieurs de ces équipements étaient en rupture de stock à travers le pays.

« Ah, c'est sûr des équipements de protection au moins nous en fournir, tsé, au début de la crise, ils auraient pu nous dire, les entreprises essentielles on va leur fournir le matériel nécessaire pour pas que ça soit à eux de courir après les matériaux, tout le désinfectant, des masques, des gants. Ça, je pense ça nous aurait aidé, parce que là, c'est nous autres qu'il fallait qui coure après ça pis on va se le dire, c'était assez rare là pendant le mois de mars, l'équipement de protection, sont partis comme, assez vite là. » E18

L'adoption des mesures sociosanitaires a pour conséquence d'alourdir le nombre de responsabilités du producteur agricole, déjà extrêmement occupé à gérer leur entreprise. Nous

avons donc soulevé plusieurs obstacles accroissant la charge globale de travail bien présente dans le travail des éleveurs en marge de l'adoption des pratiques de travail sécuritaires associées à la gestion de la COVID-19 à la ferme. L'implantation des mesures de prévention contre la COVID-19, comme la désinfection des surfaces et le lavage fréquent des mains, s'est traduite chez un éleveur (E19) interrogé par une augmentation du nombre d'heures travaillées.

« Mais c'est ça, c'est que vu que les, où est-ce que nos porcelets devaient aller dans d'autres fermes d'autres producteurs, mais vu que les engraisements n'étaient pas prêts, parce que le producteur avait encore ses cochons qui devaient aller porter à l'abattoir, mais nous on a gardé quelques jours de plus nos porcelets, donc au final ça fait que notre vide sanitaire était réduit de quelques jours et donc il fallait laver, désinfecter bien en moins de journée, **donc faire des plus grandes journées pour laver.** » E19

De même, il a été difficile d'engager des stagiaires formés adéquatement sur le travail d'éleveur porcin, qui entrave à la possibilité de profiter d'un réel coup de main sur le terrain :

« Ça aurait fait partie d'un stage normal d'une ferme là, mais là on va tout couper cette section-là de l'été là pour ça là. » E17

Accroissement de la charge financière

Plusieurs mesures préventives adoptées au sein de l'entreprise agricole et de la chaîne alimentaire agricole ont eu des impacts financiers pour les éleveurs (E14, E16, E17, E18, E19). Par exemple, le plus grand impact ressenti fut celui de la fermeture des abattoirs, dû à un grand nombre de travailleurs d'abattoirs infectés et mis en isolation. Le ralentissement causé par ces fermetures a engendré une congestion dans les porcs prêts à être abattus et retenus à la ferme. À défaut de pouvoir diriger les porcs arrivés en fin de cycle de croissance vers les abattoirs faute de places, certains éleveurs ont dû ralentir la croissance de leurs porcs pour répondre à ces circonstances exceptionnelles. Un plus petit nombre de porcs qui sortent de la ferme indique une baisse de revenus importante pour l'éleveur malgré les stratégies de mitigation économiques mises en place par les instances gouvernementales.

« À cause un peu de la baisse de demande de production animale qu'il y a eu un peu partout, les prix se sont un petit peu effondrés un peu partout, c'est ce qu'on anticipe là un petit peu ... Ça, je le sais si les cochons ont de la misère à sortir, moi ça me complique la vie, tout ça. » E17

Globalement, la rentabilité des fermes agricoles a baissé pour plusieurs éleveurs. Avec l'instabilité de la situation pandémique et du ralentissement de l'économie avec la fermeture de plusieurs services essentiels, nous avons alors observé que les éleveurs n'ont pas tous reçu l'aide nécessaire pour traverser la pandémie. Sur le plan financier, il y a eu de nombreux défis, notamment en lien avec les demandes de subventions. N'ayant pas reçu les informations nécessaires de leurs institutions agricoles, certains se sont vus privés de cette aide financière en temps opportun pour leur entreprise.

« Là, tantôt on a regardé une qui, la seule que l'UPA a proposé pour les employés qui venaient, pour mon employé, mais on a dépassé la première date de demande parce qu'ils n'avaient pas envoyé, tout le monde comme, j'ai l'impression que pour moi quelqu'un, a pas renvoyé la bonne information là, faque, ben, **je prends plus de temps pour gérer la subvention**, finalement, j'ai pas tout cet argent-là, ben, je perds du temps pour gérer d'autre chose là, faque c'est ça, faque c'est sûr que ça, ça ... La roue tourne moins bien dans ce temps-là, faque il y des choses au bout de l'année qui seront pas si bien faites mais, c'est sûr que ça sera pas ... **2020, ça sera pas la meilleure année pour tes rentabilités** il vont y avoir, je suis sûr qu'ils vont y avoir des baisses de revenus, je le vois déjà là, je l'anticipe déjà. » E17

4.2.2.3. Bénéfices perçus

La composante des *bénéfices perçus* désigne la perception de l'éleveur et son évaluation personnelle sur l'efficacité des mesures préventives recommandées par les autorités de santé publique et gouvernementale pour réduire son exposition au danger ou encore, la gravité des conséquences anticipées pour sa santé. À la suite des analyses, un thème dominant est ressorti comme bénéfice perçu à l'adoption des pratiques de travail sécuritaires liées à la COVID-19, soit leur rôle déterminant dans la protection de la santé des éleveurs et celle de leurs employés.

Protection de sa santé

Quelques éleveurs (E12, E20) ont soulevé une préoccupation certaine quant à la protection de leur santé durant la pandémie. Ainsi, l'efficacité des mesures préventives à protéger leur santé et sécurité du travail est souvent mentionnée par les éleveurs, et perçue comme un bénéfice. Comme ils désirent éviter de tomber malades, entre autres, de peur de ralentir le travail à la ferme, plusieurs éleveurs décident de multiplier leurs pratiques de travail sécuritaires, comme l'achat d'une nouvelle voiture et l'installation de stations sanitaires, malgré les adaptations nécessaires à effectuer pour les implanter.

« Faque on avait monté ça à un tel niveau-là qu'il y avait, il pouvait même plus avoir 2 gars dans le même char pour se promener là, il a fallu acheter des autos, là on est revenu, s'il y a un petit trouble, on les teste, on teste tout de suite, on est, on est vite sur la gâchette là, mais on continue à faire ben attention là de tsé par rapport à notre environnement quand on va faire l'épicerie ou quoi que ce soit, ben là on prend toutes les protections pour s'assurer que nous autres on tombe pas là. » E20

Avec le respect des mesures préventives à la ferme, le stress ressenti face aux incertitudes apportées par le virus SARS-CoV-2 tend à diminuer. En effet, certains éleveurs (E12, E17) adoptent des pratiques de travail sécuritaires pour diminuer le stress ressenti avec le risque de tomber malade, qui peut avoir des impacts négatifs sur leur santé physique et mentale. D'ailleurs, un éleveur affirme être rassuré d'entendre que les camionneurs respectent eux aussi les mesures préventives, comme celle de la distanciation sociale.

« Je te dirais que je fais ce que j'ai à faire avec ma représentante pas ma..., je veux dire ma stagiaire qui est là le plus souvent avec moi qu'on travaille ensemble pis les autres intervenants viennent moins quand on a à se parler on fait nos mesures de distanciation, on a appris à vivre avec ça, faque là, je te dirais c'est moins 50% de stress par rapport à, je te dirais là, à mi-mars. » E17

Protection des employés

Autre bénéfice rapporté par les éleveurs dans les entretiens semi-dirigés, est l'efficacité des mesures préventives à protéger la santé et la sécurité du travail de leurs employés. Plusieurs

éleveurs (E11, E12, E13, E18) sont donc portés à respecter les mesures recommandées, et même resserrer certaines mesures, pour prévenir l'infection de leurs employés. Les éleveurs qui emploient un faible nombre d'employés préfèrent dépenser et travailler plus pour adopter les mesures préventives, permettant, l'espèrent-ils, de protéger et maintenir leurs employés au travail. Parallèlement, les éleveurs sont aussi préoccupés par la santé de leurs membres de famille et respectent plus sérieusement les mesures préventives lorsqu'ils vivent avec un proche vulnérable face à la COVID-19.

« Sauf que tsé c'est ça, si t'as mal à la gorge, si tu fais de la fièvre, regarde reste chez-vous là, j'aime autant, j'aime autant que ça me crée de l'ouvrage de plus que tsé on contamine 2 personnes puis que là je tombe avec plus personne pantoute là. » E11

4.2.2.4. Croyance en l'efficacité de l'action préventive

La *croyance en l'efficacité de l'action préventive* désigne la perception qu'un individu a de sa propre capacité à poursuivre un comportement choisi, comme le port du masque chirurgical ou la distanciation sociale. Cet élément analytique ressemble fortement au *contrôle comportemental perçu* du TPB qui s'intéresse à la capacité directe et indirecte de réaliser le comportement. Cependant, la composante *croyance en l'efficacité de l'action préventive* du HBM se base plutôt sur une évaluation des *obstacles* et des *bénéfices* du *comportement sécuritaire*. Cela étant dit, suite à l'évaluation des avantages et des désavantages de l'adoption des pratiques de travail sécuritaires, nous avons constaté que certains éleveurs ont une perception négative, tandis que d'autres ont une perception favorable envers la capacité d'adopter ce comportement.

Croyance défavorable

En sous-pesant les bénéfices et des obstacles perçus, quelques éleveurs ont formulé une perception plutôt défavorable envers leur capacité à adopter certaines mesures sociosanitaires.

Tout d'abord, certains (E10, E13, E14, E15) sont découragés sur le fait que même s'ils décident d'adopter les pratiques de travail sécuritaires recommandées (p.ex. confinement, port des ÉPI), la nature invisible, imprévisible et récente du virus SARS-CoV-2 accroît leurs perceptions du risque élevé de contracter le virus et être malade malgré tous les efforts déployés à se protéger.

D'ailleurs, des éleveurs (E10, E16) affirment que ceux qui ne se protègent pas peuvent infecter ceux qui font tout le possible pour se protéger, facteur rehaussant leur perception plutôt défavorable envers les pratiques de travail sécuritaires. En outre, le manque de connaissances sur les caractéristiques du virus et le niveau de désinformation circulant un peu partout, décourage l'adoption de certaines pratiques de travail sécuritaires et crée une incertitude face au degré de protection envers le virus. Finalement, des éleveurs ne se croient pas capables d'adopter certaines pratiques de travail sécuritaires (p.ex. port du masque, distanciation sociale), dû à la nature du travail agricole. En effet, une croyance défavorable l'emporte sur une croyance favorable lorsque le comportement sécuritaire à adopter compromet le bon déroulement des tâches agricoles et met en péril les animaux ou diminue la capacité de l'éleveur à travailler. Par exemple, un éleveur (E18) spécifie que lorsqu'il vient le temps de prendre soin des porcs en temps de grandes chaleurs, il devient difficile de porter le masque, menant à l'abandon de son usage.

« Ben, c'est que là, avec les chaleurs faut qu'on déplace des cochons dans la ferme, il fait extrêmement chaud donc des masques, la respiration est restreinte faque là ça devenait dur, et là, on se dit, on va faire attention, mais comme dans le secteur on n'a aucun cas, qui était, on a eu deux cas, les deux cas sont rétablis, là présentement on n'en a plus, donc on se dit, tsé, on se donne pas la main encore mais tsé, c'est plus, on a fait ça pour le bien être à nous autres parce que ça devenait très lourd à gérer là. » E18

Croyance positive

Des éleveurs ont néanmoins soulevé des facteurs positifs à l'adoption de pratiques de travail sécuritaires liées à la COVID-19, illustrant des croyances positives exerçant un rôle de renforcement quant à leur adoption. Un petit nombre d'employés à gérer s'avère encourageant

pour l'éleveur (E12) qui désire faire respecter les mesures sociosanitaires dans son entreprise. De même, la nécessité de garder tous ses employés en santé (E20) ou soi-même (E17) contribue à une croyance positive. Par exemple, le respect de l'isolement en présence des symptômes, est perçu comme favorable, malgré les obstacles que cette action peut engendrer chez certains éleveurs. Aussi, se renseigner rigoureusement sur les plateformes officielles des gouvernements en lien avec les meilleures pratiques de travail sécuritaires à adopter contre la COVID-19 combinées avec la possibilité de détenir toute l'information désirée, accroît la croyance positive envers l'adoption des pratiques de travail sécuritaires. Enfin, habitués aux mesures de biosécurité requises en production porcine, des éleveurs (E15, E20) soulignent avoir une inclinaison plus positive quant au niveau de l'application de nouvelles pratiques de travail sécuritaires (p.ex. désinfection des surfaces).

« Non, nous autres on est allé chercher toute l'information qu'on avait besoin, on s'est informé, parce qu'on travaille beaucoup avec le gouvernement canadien, ça fait que quand est arrivé les nouvelles normes, l'application, plus personnes pouvaient aller faire l'épicerie, plus personne, tout était désinfecté, lavé avant d'arriver à la maison, mais c'est cette rigueur-là qu'à un moment donné là, il faut arrêter de capoter, là ils commencent à, on a plus d'information de ce qu'il faut vraiment faire, tsé tu mets un masque quand tu sors puis tu te laves les mains, puis, te les désinfectes, puis avec tout ça, tu peux réussir à, faque c'est ça. » E20

4.2.2.5. Perception de sa vulnérabilité

La *perception de la vulnérabilité* des éleveurs renvoie à la probabilité évaluée par l'éleveur qu'un événement ayant un sens négatif pour lui-même ne survienne pas, soit le niveau de danger ou le risque d'attraper la COVID-19. L'analyse nous a permis de constater que peu d'éleveurs se perçoivent vulnérables face à la COVID-19. Pour certains (E10, E13, E19) travailler souvent seuls et relativement isolés du reste de la population générale, rehausse la perception de se sentir en sécurité et d'être moins à risque de contracter la COVID-19. Cette

perception est aussi associée à une plus forte propension à réduire, voire abandonner les mesures préventives. Par exemple, relativement au fait qu'aucune mesure contre la COVID-19 n'ait été adoptée par un des éleveurs interrogés pour se protéger, ce dernier a affirmé :

« (...) Non parce que tsé on n'est pas les trois en même temps dans la ferme nécessairement, puis sinon moi j'habite pas chez mes parents. » E19

Cependant, pour les éleveurs qui se perçoivent vulnérables face à la COVID-19 (E10, E17), le fait de quitter l'environnement de la ferme et d'entrer en contact avec la population générale explique en partie *perception de la vulnérabilité* dans certaines conditions spécifiques, comme le fait d'aller à l'épicerie.

« Faque il faut faire attention tsé comme, mais je suis pas sûr, il faut être prudent, que ça soit là ou à l'épicerie, il faut être prudent pareil, mais le quotidien ça change pas grand-chose chez nous tant qu'il vient pas personne. » E10

4.2.2.6. Perception de la gravité des conséquences

La *perception de la gravité des conséquences* pour les éleveurs désigne l'évaluation de la gravité des conséquences en marge d'une menace posée à la santé. L'analyse nous a permis de constater que globalement, les éleveurs ont tendance à rapporter une faible perception de la gravité des conséquences sur leur santé de la COVID-19. Ainsi, on observe que plusieurs entretiens effectués au début de la pandémie soulignent une perception relativisant la sévérité des symptômes de la COVID-19 (p.ex. « comme une grippe ») en fonction du niveau de limitation dans le travail qui peut en découler. En effet, plusieurs éleveurs (E10, E11, E15, E16, E17, E19) sont du même avis de continuer de travailler comme à l'habitude, avec un degré de prudence. Fait intéressant, le niveau de gravité des conséquences tend à augmenter chez certains (E20, E18) lorsque des conséquences graves pour leurs animaux sont aussi anticipées. Malgré ceci, il demeure qu'un faible nombre d'éleveurs (E12, E14) perçoivent une forte gravité des

conséquences pour leur santé, décrivant la situation pandémique comme terrible, en se préparant au pire, comme l'impossibilité de continuer à travailler.

« Je pense que c'est plus pour le côté humain, le côté employé là tsé, parce que comme que je dis à tout le monde, le Coronavirus là ça vient pas d'apparaître hier là, ça fait des années qu'on vaccine les cochons pour ça, mais c'est pas la même souche, mais ça reste quand même c'est pas de l'inconnu là. Quand j'ai entendu le nom moi là Coronavirus, c'est la première chose que j'ai dit au monde que je connaissais, ben là regarde ça fait des années qu'on pique les cochons pour ça, faque ben non, je pense que c'est juste, juste une... D'être logique, de faire attention, de pas faire exprès pour s'exposer, mais non, je pense pas qu'on aille de risque là imminent envers les, c'est plus... C'est peut-être plus, c'est peut-être plus d'ici une couple de semaines sur l'approvisionnement du stock qui va être plus compliqué là. » E11

« J'ai dit il est peut-être pas si anodin que ça ce virus-là, là, puis là il arrive icitte puis ça l'air, ce que je vois là, c'est un virus assez, assez contagieux, peut-être anodin chez certain mais il a l'air assez agressif aussi, plus agressif. Peut-être qu'il a muté entre les 2 aussi, en passant par l'Europe parce que peut-être qu'il a muté parce que aussi ce qui me dit, ce qui est dit dans les médias. » E14

4.2.3. Théorie du comportement planifié (TPB)

Dans cette section, nous examinons l'apport des éléments analytiques de la théorie du comportement planifié (TPB) à expliquer de manière complémentaire au précédent modèle du HBM les antécédents des pratiques de travail sécuritaires, précisément en explorant les antécédents associés aux perceptions individuelles à travers l'élément analytique du contrôle comportemental perçu (Q3). Enfin, nous évaluerons l'apport spécifique de la TPB à situer les normes subjectives comme antécédents également (Q2).

4.2.3.1. Contrôle comportemental perçu

Le *contrôle comportemental perçu* désigne la capacité perçue par l'individu à adopter ou non un comportement donné, c'est-à-dire, la perception qu'à l'éleveur de la faisabilité du comportement sécuritaire. Ainsi, malgré une attitude favorable envers l'adoption des pratiques de

travail sécuritaires liées à la COVID-19, si l'éleveur n'a pas les moyens directs ou indirects de les réaliser, il ne le fera pas. L'analyse des entretiens semi-dirigés a permis de constater des situations où l'adoption des pratiques de travail sécuritaires est perçue de manière négative (difficile à réaliser) par les éleveurs, tandis que d'autres le perçoivent de manière positive (facile à réaliser).

Difficulté perçue

Plusieurs éleveurs décrivent une difficulté perçue lorsque vient le moment de respecter les mesures sociosanitaires. Cette difficulté est tout d'abord engendrée par un manque d'informations claires et précises provenant du réseau d'acteurs désignés comme des sources crédibles et fiables d'information relatives à la gestion de la COVID-19 à la ferme (voir Section 3.1.). En effet, plusieurs éleveurs (E12, E13, E15) affirment être confus dans leur processus décisionnel pour identifier quels ÉPI sont efficaces pour protéger leur santé et leur sécurité du travail, et demandent plus de connaissances pour mieux gérer leur entreprise en période de pandémie. Par exemple, un éleveur (E12) aurait voulu être mieux outillé et informé pour transiger avec les transporteurs à sa ferme de manière sécuritaire, informations qu'il n'avait pas reçues au moment de l'entretien semi-dirigé au début de la pandémie. De plus, les résultats des entretiens appuient un relatif manque d'informations en lien avec la transmission du virus SARS-Cov-2, ce qui peut créer de la désinformation quant aux mesures préventives à adopter. De plus, certains éleveurs (E15, E18) se sont heurtés à un manque d'ÉPI (p.ex. manque de masques) au début de la pandémie, ce qui a retardé l'adoption de *pratiques de travail sécuritaires*.

« J'ai le transporteur de porcelets mais j'ai également le transport de cochettes, l'entrée, l'entrée des cochettes, puis celui qui part avec mes porcelets ou même mes truies également, mais truies de réformes, donc c'est vraiment le transport pour moi qui serait mon gros point d'interrogation, mon défi est là. » E12

Enfin, on constate que la nature et l'environnement de travail d'éleveur peuvent rendre difficile, voire empêcher l'adoption de certaines pratiques de travail sécuritaires. Certains éleveurs (E16, E18, E20) ont dû relâcher certaines pratiques, qui empêchaient le bon déroulement de leurs activités à la ferme. Effectivement, pour un éleveur (E18), la distanciation sociale minimale de 2 mètres ne peut pas être respectée lors de la vaccination. Un autre éleveur affirme que les grandes chaleurs de l'été et le travail physique avec les animaux sont des conditions qui lui causent une respiration restreinte lors du port du masque chirurgical. D'autres relâchent certaines mesures préventives qui alourdissent le travail à la ferme.

« Bien quand je dis qu'on relâche, c'est qu'on met des gants partout, mais on a arrêté de capoter là pour en mourir là puis plus être capable de travailler. » E20

Facilité perçue

Si plusieurs facteurs tendent vers une perception négative du *contrôle comportemental perçu*, l'analyse a permis de soulever quelques facteurs qui poussent certains éleveurs à avoir un contrôle positif, soit une facilité dans l'adoption de certaines pratiques de travail sécuritaires. Ainsi, avoir une aide financière (E14), un faible nombre d'employés (E12) et des mesures préventives liées à la biosécurité déjà en place (E15) améliorent chez certains la faisabilité de l'adoption des mesures préventives additionnelles imposées par la gestion de la COVID-19 à la ferme.

« Ça fait longtemps que je le dis et je le disais à mon épouse, j'ai dit on est d'accord nous autres là puis des précautions, ça fait longtemps qu'on en a là, notre douche à l'entrée, tsé s'en est des méthodes de biosécurité ça là. » E15

4.2.3.2. Normes subjectives

Le dernier élément analytique du TPB que nous avons analysé est celui des *normes subjectives*. Cette composante introduit la pression sociale normative perçue par les éleveurs qui les influencent à adopter ou non un *comportement sécuritaire*. En d'autres mots, les mesures préventives adoptées par l'entourage social de l'éleveur peuvent renforcer ou dissuader les éleveurs de reproduire ces mesures à leur tour. Deux principales sources de pression sociale ressortent des entretiens semi-dirigés soit celle provenant des membres de famille à risque de tomber gravement malade et celle provenant des professionnels issus des services-conseils à la ferme.

Tout d'abord, les éleveurs qui habitent avec des membres de famille étant des personnes à risque de tomber gravement malade de la COVID-19 semblent causer une certaine pression sur les éleveurs en lien avec le respect des mesures sociosanitaires, comme le mentionne un éleveur interrogé:

« Ben il y a mon garçon qui est [rôle] à l'hôpital, il a lavé une chambre de COVID puis tout, c'est sûr qu'ils prennent leurs mesures là, mais il dit toi quand tu rentres dans ton char, tu te désinfectes les mains puis quand tu arrives à la maison, c'est douche obligatoire, tu laves ton linge automatique, tu poses pas de question, puis après ça ben ok, je suis correct là, parce que j'ai des personnes à risque icitte, ma femme est diabétique puis j'en ai une qui a une maladie métabolique puis ma dernière c'est une prématurée qui a encore des problèmes pulmonaires un peu, faque il faudrait pas que ça...» E14.

Ensuite, les professionnels issus des services-conseils (p.ex. vaccinateurs, agronomes, vétérinaires) représentent aussi une source additionnelle de pression pour le respect des pratiques de travail sécuritaires (E10, E12, E15, E19). Par exemple, lorsque ces professionnels visitent les fermes et adoptent certaines pratiques de travail sécuritaires comme le port du masque, des gants et de la distanciation sociale, cela renforce la crédibilité donnée à ces pratiques de travail

sécuritaires et envoie un signal positif aux éleveurs envers ces aspects de santé et de sécurité du travail liés à la gestion de la COVID-19 à la ferme agricole.

« Ok, il y a une autre chose que je voulais apporter, c'est que si jamais l'autre fois c'est quand notre technicien agronome vient ou le vétérinaire, bien là bien évidemment, c'était pas moi là mais c'était ma mère, oui elle a pris des précautions, faque elle, elle s'est mise un masque puis, mais comme à l'habitude quand ces intervenants-là viennent, de toutes façons juste à cause du, voyons, de la salubrité puis de l'innocuité, bien tsé, de toutes façons ils avaient déjà des survêtements eux et ils avaient déjà des gants et des masques pour les maladies, faque c'est juste ma mère, c'est vrai, elle me l'avait dit, quand ils viennent ces fois-là bien là elle met son masque, mais c'est tout là. » E19

Il serait pertinent d'ajouter que la majorité des éleveurs interrogés (E12, E13, E14, E16, E17, E18, E20) se sont confinés chez eux durant le début de la pandémie, ce qui a diminué significativement leurs contacts sociaux. Donc, ceci crée un obstacle pour les éleveurs de se prononcer sur la volonté de respecter les mesures préventives adoptées par les autres personnes en dehors de leur sphère familiale. On constate une baisse de la pression envers le respect des mesures préventives lorsque l'éleveur habite seul ou avec quelques membres de famille sans employés :

« Bon je veux dire quand je travaille dans les champs avec mon père ou dans le tracteur, bien on touche à tout puis on est pas mal ensemble souvent, faque on n'a pas apporté de, de façons de faire différentes dues à ça parce qu'on n'a pas d'employé. » E19.

CHAPITRE 5 : Discussion

Le présent chapitre propose une synthèse des résultats relatifs aux quatre questions de recherche ayant dirigé notre démarche. Chacune d'elles sera interprétée à la lumière de la littérature existante afin d'en poser la contribution spécifique à l'avancement des connaissances pour la recherche ainsi que pour la pratique en santé et sécurité du travail en agriculture.

5.1. Synthèse des questions de recherche

Question de recherche - 1a

Suivant le HBM, quels incitatifs à l'action ont été mobilisés par les outils communicationnels utilisés par les acteurs gouvernementaux, milieux associatifs agricoles et santé publique relativement à la COVID-19?

Avec cette première question de recherche, nous cherchions à examiner quels incitatifs à l'action, tels que conceptualisés par le HBM, avaient été promulgués par les outils communicationnels diffusés aux producteurs agricoles par les différents acteurs clés identifiés par notre recension (c.-à-d., gouvernementaux, issus du milieu associatif agricole et de la santé publique). À notre connaissance, notre étude est la première à s'être penchée sur cette question. Partant de l'analyse qualitative du contenu des sources documentaires, nous avons formulé deux principaux constats. Un premier constat a trait à la nature diversifiée et complémentaire des trois principaux thèmes se dégageant des incitatifs à l'action qui sont les suivants : 1) sensibiliser et informer; 2) agir en prévention primaire à la ferme ; et 3) intervenir en prévention tertiaire en cas d'infection. Le caractère variable de la nature des informations diffusées par ces acteurs clés est particulièrement apparent au début de la crise pandémique de la COVID-19. Un examen

transversal des Tableaux 2 à 6 indique que les acteurs suivants se sont particulièrement illustrés dans l'étendue de la couverture des incitatifs à l'action concernant la COVID-19 : la CNESST (n=22 incitatifs), l'UPA (n=21 incitatifs) et le CCHST (n=20 incitatifs). Il est aussi pertinent de souligner que plusieurs d'entre eux (p.ex. UPA) ont aussi présenté des incitatifs à l'action recouvrant les trois thèmes directeurs précédemment mentionnés. La complémentarité et la diversité des informations transmises aux producteurs agricoles par ces acteurs clés au début de la crise pandémique appuient le constat selon lequel des incitatifs à l'action multiples ont été mobilisés pour stimuler une gestion efficace de la COVID-19 à la ferme. Bien qu'il ait été essentiel de rendre rapidement disponibles auprès des producteurs agricoles ces informations proposées par des sources crédibles, on peut s'interroger sur la complexité de l'exercice. Ainsi, le producteur agricole qui cherchait à s'informer, a dû consulter l'avis de plusieurs acteurs pour être certain d'avoir une image complète des pratiques de travail sécuritaires à adopter au début de la pandémie. Notre étude apporte donc une contribution importante en offrant une première appréciation des différents acteurs clés engagés dans la communication du risque de la COVID-19 ainsi que de la nature des incitatifs à l'action mobilisés. D'autres études futures pourront approfondir son travail en examinant si cette diversité et complémentarité des incitatifs à l'action représentaient une stratégie efficace en tous points (p.ex. temps de recherche de l'information, complexité de l'information) pour atteindre rapidement les producteurs agricoles en contexte d'urgence.

Le second constat qui ressort de nos analyses a pour sa part trait au fait que la majorité des acteurs ont adopté une communication de soins (p.ex. CNESST). Par communication de soins, on entend la communication des risques, dictés par les recherches scientifiques, sur le danger pour la santé et la sécurité de la population et sur la manière de se protéger (Heydari et al., 2021). Par exemple, le Tableau 4 portant sur les incitatifs à l'action ciblant les pratiques de travail

sécuritaires présente une majorité d'acteurs qui ont recommandé le lavage des mains, la distanciation sociale, le port des ÉPI etc., comme moyens de prévention contre le virus. Par ailleurs, la communication de crise a aussi été privilégiée par certains acteurs (p.ex. INSPQ). Celle-ci vise la communication des risques face à un danger extrême et soudain, comme l'apparition d'une maladie mortelle. Par exemple, informer la population sur les caractéristiques des personnes à risque et les symptômes du virus comme illustré au Tableau 2 fait partie d'une communication de crise pour limiter les dommages (Heydari et al., 2021). On constate alors que la communication de crise présente chez les acteurs étudiés inclut des stratégies de communication en santé publique dans le but d'atténuer les effets de la COVID-19, comme la planification soigneuse des informations communiquées (p.ex. informer sur le mode de transmission du virus, comme les gouttelettes et le contact direct/indirect), une stratégie de réévaluation des messages (p.ex. affiner les messages pour la population cible, ici les producteurs agricoles) et de transparence (p.ex. offrir des informations et des sources crédibles que les lecteurs peuvent aller consulter, comme lorsque l'UPA redirige le producteur vers les données de l'IRSST) (Malecki, Keating, & Safdar, 2021). Cela dit, la majorité des acteurs clés ont adopté ces différentes stratégies pour informer les producteurs agricoles à travers les thèmes directeurs, soit *informer et sensibiliser* ainsi qu'*agir en prévention primaire à la ferme*. Plusieurs études ont examiné la communication de risque chez la population générale en temps de pandémie ou de certaines maladies virales. Une revue de littérature menée par des chercheurs américains sur les nouveaux virus montre que la communication de risque peut être une stratégie efficace du point de vue de la santé publique, indépendamment du format de la source informationnelle adopté (p.ex. affiches, sources documentaires, vidéos, etc.). La clé du succès résiderait ainsi dans le message, qui doit être bâti en fonction de la population cible pour efficacement augmenter leur perception du risque (Winograd et al., 2021). Sur la base de ces considérations, notre étude invite

à considérer que les outils communicationnels provenant des 13 acteurs clés retenus par notre recension ont vraisemblablement pu jouer un rôle d'incitatifs à l'action permettant d'influencer l'intention d'adopter des pratiques de travail sécuritaires liées à la gestion de la COVID-19 à la ferme.

Question de recherche - 1b

Suivant le HBM, dans quelle mesure ces incitatifs à l'action ont-ils eu une incidence sur la perception individuelle du risque de l'éleveur relativement à la COVID-19?

Posée en complément à la précédente, cette question de recherche examinait dans quelle mesure les incitatifs à l'action ont eu une incidence sur la perception individuelle du risque de l'éleveur telle qu'exprimée lors des entretiens semi-dirigés. Nos analyses nous permettent de constater que les éleveurs ont évoqué spontanément plusieurs sources documentaires pour se renseigner sur la nature de la COVID-19 et s'en protéger. Par exemple, les conférences de presse du gouvernement du Québec ont été l'incitatif à l'action le plus fréquemment soulevé par les éleveurs interrogés, suivi des courriels et autres informations émises par l'UPA et les Éleveurs de porcs du Québec. Des éleveurs ont également énoncé connaître les recommandations de la santé publique provinciale ou fédérale et avoir respecté les mesures sociosanitaires comme le confinement. Ceci corrobore avec les conclusions d'une étude menée en Jordanie au début de la crise pandémique sur l'attitude de la population générale envers le confinement obligatoire (n=5 057). Cette recherche ayant utilisé le HBM également suggère que les directives gouvernementales (incitatifs à l'action) ont favorablement contribué à l'adhésion au confinement à domicile (Al-Sabbagh et al., 2021). Une meilleure adhésion aux mesures sociosanitaires lorsque

la population a confiance dans les acteurs gouvernementaux durant la crise pandémique du H1N1 avait préalablement été constatée en Italie (Prati et al., 2011). Par ailleurs, on constate que les incitatifs à l'action provenant des acteurs gouvernementaux peuvent avoir une forte incidence sur l'adoption de comportements sécuritaires. Nos résultats laissent aussi entrevoir en effet une plus grande adhésion aux pratiques de travail sécuritaires en général en présence d'incitatifs à l'action, grâce à une meilleure perception des risques liés à la COVID-19. Certains éleveurs ont d'ailleurs rapporté l'écoute des médias et son impact spécifique sur la perception du risque associé à la COVID-19. Ceci se rapproche des résultats trouvés par une étude australienne et suédoise portant sur la communication des médias durant la crise pandémique du H1N1. Suivant cette étude, la nature du cadrage médiatique des informations de santé publique diffusées influencerait la perception et l'adhésion aux mesures sociosanitaires par la population en général (Sandell, Sebar, & Harris, 2013).

Question de recherche - 2

Suivant le TPB, dans quelle mesure les normes subjectives ont-elles eu une incidence sur la perception individuelle du risque de l'éleveur relativement à la COVID-19?

Alors que les questions de recherche précédentes exploraient le rôle joué par des acteurs clés collectifs (p.ex. gouvernements, mouvements associatifs agricoles) dans la perception que se sont fait les éleveurs du risque de la COVID-19, la Question de recherche 2 explore celle d'influences sociales plus proximales à ces derniers. Recourant au TPB, nous avons cherché à décrire ici le rôle des normes subjectives sur la perception individuelle du risque de l'éleveur et incidemment, sur l'adoption de pratiques de travail sécuritaires de travail liées à la COVID-19.

Les normes subjectives soulevées par les éleveurs proviennent essentiellement des pratiques de travail sécuritaires adoptées par l'entourage immédiat et des professionnels des services-conseils avec lesquelles transige l'entreprise agricole. Plusieurs éleveurs affirment être inclinés à adopter les mêmes pratiques de travail sécuritaires perçues chez ces deux groupes d'acteurs proximaux dans une certaine mesure, et pour certaines pratiques spécifiques et directement observables par ces derniers (p.ex. port du masque chirurgical, distanciation sociale). Dû à l'isolement social élevé découlant des périodes de confinement des premières vagues de la pandémie, les éleveurs interrogés ont essentiellement abordé l'influence des normes subjectives en se référant aux pratiques observées par les membres de leur famille aussi confinés (p.ex. désinfection des mains, distanciation physique, port des ÉPI). Dans une moindre mesure, certains éleveurs ont aussi évoqué l'influence des normes subjectives découlant des pratiques de travail sécuritaires observées chez les visiteurs de l'entreprise agricole (p.ex. port du masque et des gants). Si peu de recherches ont étudié l'effet des normes subjectives sur la perception individuelle du risque des producteurs agricoles, quelques-unes cependant se sont prononcées sur l'impact des normes subjectives. Ainsi, nos résultats corroborent avec l'étude de Colement et Van den Broucke (2008) employant la TPB pour examiner les déterminants du comportement lié à la santé au travail chez les agriculteurs flamands lors de l'utilisation de machines, du travail avec les animaux, sur la prévention des chutes et l'utilisation de pesticide. Ainsi, la norme subjective reflétant l'influence sociale perçue des collègues, de la famille et des autres agriculteurs, a contribué positivement dans l'intention de l'adoption de comportements sécuritaires dans ces quatre situations de travail. De plus, une autre étude confirme l'impact positif des normes subjectives (ici l'influence des professionnels de la santé et des conjoints) avec l'intention de porter le masque chirurgical (ÉPI) (Petrea, 2001).

Question de recherche - 3

Parmi les variables de la perception individuelle du risque associé à la COVID-19 issues des modèles TPB et HBM, lesquelles permettent une meilleure explication des pratiques de travail sécuritaires?

Enfin, la Question de recherche 3 pose plus généralement la contribution relative du HBM et du TPB pour éclairer la compréhension de la perception individuelle du risque associé à la COVID-19 permettant une meilleure explication des pratiques de travail sécuritaires qui en découlent. Nos analyses nous permettent d'affirmer que chaque composante analytique de la perception individuelle du risque conceptualisée par ces deux modèles théoriques permet d'éclairer pertinemment des éléments de contexte des pratiques de travail sécuritaires adoptées par les éleveurs en marge de la COVID-19. Cependant, la variable modératrice des bénéfices perçus permet une explication solide chez la majorité des éleveurs quant à la raison des pratiques de travail sécuritaires adoptées. Le bénéfice majeur de l'adoption des pratiques de travail sécuritaires se traduit par une forte conviction chez les éleveurs interrogés de la protection de leur propre santé, celles de leurs employés et/ou de leur famille. Il s'agit souvent du facteur qui prime sur les autres, malgré la présence d'obstacles perçus et un contrôle comportemental parfois négatif chez certains éleveurs. Certes, l'apport des autres variables médiatrices n'est pas à ignorer. Chacune de ces variables s'est retrouvée dans l'analyse globale des discours des éleveurs interrogés et contribue dans la compréhension du choix de l'éleveur dans l'adoption des pratiques de travail sécuritaires. Cependant, seulement certaines variables modératrices ont un effet positif sur l'adoption des pratiques de travail sécuritaires, et ne sont pas toutes présentes dans chaque discours. Par exemple, malgré la présence d'une perception de la gravité des conséquences faible (p.ex. « le Coronavirus n'est pas un virus inconnu ») chez un éleveur (E11) celui-ci a tout de

même adopté des pratiques de travail sécuritaires (p.ex. affiches COVID-19) pour s'assurer de ne pas perdre sa main-d'œuvre et de se retrouver avec une surcharge de travail (bénéfices perçus). Il ne mentionne pas les obstacles perçus et ne se rapporte pas non plus sur le contrôle comportemental perçu. En somme, malgré que certaines variables ressortent chez plusieurs éleveurs (p.ex. bénéfices perçus), d'autres apparaissent chez un nombre plus faible d'éleveurs (p.ex. contrôle comportemental perçu, perception de sa vulnérabilité).

En somme, nos résultats donnent écho à la littérature portant sur le HBM et le TPB à plusieurs égards. Chez les producteurs agricoles, l'association positive entre les normes subjectives et le port des ÉPI a aussi été trouvée ailleurs (Perry & Layde, 2003), alors que la croyance en l'efficacité préventive expliquerait davantage l'adhésion aux pratiques de travail sécuritaires des producteurs agricoles (Rudolphi, Cuthbertson, Kaur, & Sarol, 2022). Lorsqu'une population plus large est ciblée pour l'analyse de l'adhésion aux mesures sociosanitaires, des chercheurs affirment que se soucier de sa propre santé est un prédicteur important des comportements sécuritaires, y compris le respect des règles gouvernementales, la prise de diverses précautions sanitaires et l'incitation des autres à faire de même (Clark et al., 2020). Nos résultats abondent en ce sens puisque l'importance de sa propre santé soulevée chez plusieurs éleveurs a été exprimée comme un bénéfice perçu associé à l'adhésion aux mesures sociosanitaires.

Comme mentionné plus haut, certains chercheurs se sont prononcés sur la pertinence dans la combinaison des deux modèles théoriques (Godin, 1991). Nos résultats confirment l'apport important de chaque élément analytique amenant une explication dans l'adoption de pratiques de travail sécuritaires et la richesse explicative émanant de cette combinaison. En effet, si nous avons seulement analysé les entretiens semi-dirigés sous l'angle du TPB, nous aurions omis d'explorer l'apport des bénéfices perçus et de l'incitation à l'action du HBM, et inversement. Qui

plus est, nous avons également pu explorer l'apport complémentaire d'influences sociales multiples structurantes pour la perception du risque associé à la COVID-19 différemment abordées par chacun de ces modèles. Enfin, rappelons que notre démarche de validation part d'un point de vue pour l'essentiel inductif : c'est-à-dire que nous avons observé quelles composantes analytiques des modèles théoriques ont émergé naturellement et a posteriori du discours des éleveurs, plutôt que d'avoir orienté directement leurs réponses à partir de ces modèles. En ce sens, cette preuve empirique renforce la pertinence et la complémentarité de ces deux modèles dans la compréhension des comportements de santé aussi trouvée ailleurs (Godin, 1991).

5.2. Forces et limites de l'étude

Comme toute étude scientifique, notre projet contient des forces et des limites à soulever. Notre étude se penche sur la perception du risque de la COVID-19 et les pratiques de travail sécuritaires adoptées par les producteurs agricoles. Comme nulle autre recherche ne s'est encore prononcée là-dessus, on reconnaît l'originalité de cette recherche comme une force majeure. Nous posons des questions inédites dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail et amenons une recherche d'actualité pour les relations industrielles, tout en intégrant de manière multidisciplinaire l'apport de notions de santé publique. En outre, la collecte des données issues des sources documentaires s'est effectuée au même moment que les entretiens semi-dirigés, tout au long de la première vague de la pandémie. Ceci nous permet d'avoir une perception des risques de l'éleveur en temps réel et de connaître ses expériences vécues à la période charnière des premiers mois de la crise pandémique de la COVID-19.

Pour accompagner les entretiens semi-dirigés effectués auprès des éleveurs de porcs, nous avons compilé et analysé les informations disponibles en lien avec la COVID-19 et émises par les

acteurs clés du secteur agricole et en santé publique, pour ensuite les analyser. Les résultats de ces analyses nous permettent de mieux comprendre les pratiques de travail sécuritaires adoptées par les éleveurs, les sources informationnelles ayant un effet positif sur ces comportements. Une autre force de notre étude se révèle être la combinaison de deux modèles théoriques pour comprendre l'adoption de pratiques de travail sécuritaires. Comme mentionné ailleurs (Charles Abraham & Sheeran, 2015) (Rezaei et al., 2019), une combinaison d'éléments analytiques de différents modèles diminue leurs limites et contribue à mieux expliquer les facteurs ayant un effet sur la perception du risque et donc, à mieux prédire l'adoption des pratiques de travail sécuritaires.

Les limites de notre étude à l'intérieur desquelles les conclusions de cette dernière doivent être comprises émanent notamment du devis de recherche qualitatif adopté. Comme souvent mentionné, les résultats particuliers du contexte et des participants aux entretiens semi-dirigés sont difficilement généralisables à l'ensemble de tous les types de productions agricoles. Effectivement, nous nous sommes concentrés sur un type spécifique de secteur de production agricole impliquant un risque potentiel zoonotique dont les effets sur les animaux d'élevage étaient méconnus au début de la crise pandémique de la COVID-19. Cependant, les résultats présentés par d'autres chercheurs en santé et sécurité du travail en agriculture (P. Alarcon et al., 2014; Reed & Claunch, 2015) suggèrent des applications en agriculture plus larges qu'au seul secteur de l'élevage porcin. En effet, plusieurs types de productions agricoles peuvent exister sur le même territoire (p.ex. maraîcher, acéricole, bovin). C'est alors que les producteurs ont tendance à regarder ce que font les autres producteurs dans leurs exploitations que ce soit en lien avec de nouvelles méthodes de production ou en lien avec les pratiques de travail sécuritaires, créant, ce qu'ils considèrent comme la norme sociale. Donc, les pratiques de travail sécuritaires adoptées par les éleveurs de porcs peuvent exercer une influence sur les pratiques de travail

sécuritaires des autres exploitations agricoles voisines (Reed & Claunch, 2015). Cela dit, le secteur agricole emploie un nombre grandissant de travailleurs étrangers allophones, la barrière linguistique ajoutant potentiellement un niveau de complexité à la perception des risques non captée par ce mémoire dont la portée de ce mémoire a été spécifiquement réfléchi pour les producteurs agricoles du Québec.

Dans un deuxième temps, le guide des entretiens semi-dirigés utilisé n'a pas été directement construit en fonction des composantes analytiques des modèles théoriques HBM et TPB. En ce sens, des études futures pourraient cibler certaines composantes de ces modèles a priori lors des collectes de données pour les approfondir, chose que nous n'avons pu faire dans le cadre de notre démarche. De plus, en raison de la nature dynamique de la maladie du SARS-CoV-2, les pratiques de travail sécuritaires (p.ex. distance physique minimale) pourraient naturellement évoluer durant la période de la collecte des données. Ceci risque d'affecter la perception du risque si la collecte des données était effectuée à des temps différents lors d'une crise pandémique en constante évolution, ou faire intervenir des biais mémoriels (Jun & Arendt, 2016) ou de leur désirabilité sociale (Damalas & Abdollahzadeh, 2016). Enfin, la collecte des sources documentaires comporte aussi ses limites. Tout d'abord, nous avons décidé de retenir un nombre limité d'acteurs qui ont émis des recommandations envers les producteurs agricoles, pour obtenir une synthèse cohérente des documents. La sélection de ces acteurs dépendait de plusieurs facteurs, comme la disponibilité de l'information, la quantité d'informations émises, leur rôle au sein de la population agricole, etc. Une interrogation élargie de la littérature grise pourrait ajouter d'autres sources informationnelles bien que nous soyons persuadés d'avoir retenu des acteurs clés influents auprès de notre population d'analyse. Comme une partie de la collecte des sources documentaires s'est effectuée rétrospectivement en 2021, plusieurs acteurs ont émis des recommandations ayant évolué rapidement. Ainsi, il est important de noter que plusieurs

documents émis n'ont pas pu être analysés pour les fins de notre recherche, puisque devenus obsolètes et retirés par les acteurs clés de leurs plateformes électroniques de diffusion.

5.3. Recommandations pour la recherche et pour la pratique

Les résultats de ce mémoire permettent d'apporter de nouvelles connaissances que les organisations pourront appliquer pour améliorer la santé et la sécurité du travail en agriculture, mais aussi pour entamer une préparation en amont lors de crises pandémiques, zoonotiques ou non. Cette étude a couvert de manière exploratoire la perception du risque lié à la COVID-19 des éleveurs de porcs en lien avec leurs pratiques de travail sécuritaires. Or, pour assurer une meilleure compréhension du caractère transposable de l'ensemble de nos résultats incluant les leçons apprises des entretiens semi-dirigés, il serait fort pertinent de faire d'autres études auprès d'autres secteurs de production en agriculture (p.ex. cultures maraîchères). De plus, des recherches quantitatives fondées sur un plus large échantillon pourraient analyser en profondeur l'association entre la perception du risque et les pratiques de travail sécuritaires, tout en tenant compte par exemple, d'autres déterminants individuels (p.ex. valeurs des producteurs agricoles) et environnementaux (p.ex. charge de travail). Les crises pandémiques sont évolutives. Donc, les études futures peuvent s'appuyer sur cette recherche en comparant la perception du risque au début d'une pandémie pour comparer l'évolution des perceptions des risques et des pratiques sécuritaires en cours de crises pandémiques, comme entre différentes crises.

Notre mémoire permet aussi de dégager plusieurs retombées d'intérêt pour les praticiens en relations industrielles, en santé publique et aussi ceux directement impliqués dans le milieu agricole. Premièrement, nos résultats montrent que les incitatifs à l'action recourant à des outils communicationnels sont des éléments clés pour façonner la perception du risque. Pour s'assurer

que les producteurs agricoles soient mieux protégés lors des prochaines crises pandémiques, il faut tout d'abord s'assurer que les producteurs comprennent les risques associés aux virus ainsi que les meilleures solutions préventives. Adopter une stratégie de communication exhaustive, claire et cohérente dans le temps, représente de la part des acteurs clés recensés un résultat de notre mémoire pouvant orienter pertinemment leurs actions futures. Ensuite, il faut insister sur les facteurs qui influencent positivement l'intention d'adopter les pratiques de travail sécuritaires, par exemple, les bénéfices possibles de leur adoption. Comme illustré dans nos résultats, plusieurs éleveurs interrogés se souciaient fortement de leur santé et de leur bien-être, qui en conséquence, augmentait l'intention du respect des mesures sociosanitaires.

Les futures formations en santé et sécurité du travail s'adressant aux producteurs agricoles ayant pour but d'améliorer la perception d'un danger ou d'un risque devraient prendre en considération ces facteurs, comme le degré de connaissance et les habitudes en matière de santé et de sécurité du travail. Comme nos résultats le montrent, mieux les producteurs comprennent les risques associés à la COVID-19, plus ils sont enclins à mettre en place des mesures préventives. D'ailleurs, les producteurs qui intègrent les normes de biosécurité à la ferme semblent avoir plus de facilité d'adopter de nouvelles pratiques de travail sécuritaires et donc, les mesures sociosanitaires. Ainsi, il serait stratégique lors des prochaines pandémies, d'inclure dans le discours de contrôle et prévention d'infection de nouveaux virus, les bénéfices de l'adoption des mesures préventives en termes de biosécurité à la ferme.

Pour mieux encourager l'adoption de pratiques de travail sécuritaires durant une pandémie, les acteurs devraient insister sur les bénéfices pour l'entreprise agricole et de fournir des exemples concrets des pratiques de travail sécuritaires entamés par les autres producteurs. D'ailleurs, étant donné que les producteurs sont enclins à suivre les mesures préventives adoptées par les acteurs externes à leur entreprise qui travaillent occasionnellement auprès d'eux comme

les vétérinaires et les camionneurs, il serait intéressant de sensibiliser ces acteurs également aux pratiques de travail sécuritaires à adopter à la ferme en temps de pandémie. Nos résultats tirés de l'analyse des sources documentaires émises envers les producteurs agricoles au début de la pandémie mettent en lumière le besoin de continuer à adapter la communication à la population agricole et à leur réalité, tout en priorisant une meilleure transparence. Plusieurs éleveurs étaient inquiets avant tout du bien-être de leurs animaux, les communications émises dans les futures pandémies devraient inclure des propos à ce sujet pour rassurer ces éleveurs. De plus, pour aider les producteurs agricoles à mieux s'informer durant une pandémie, les acteurs clés du secteur agricole devraient uniformiser leurs recommandations en fonction des acteurs de la santé publique et de la CNESST. Ensuite, comme les pratiques de travail sécuritaires recommandées par les intervenants clés varient, il serait bénéfique de centraliser toutes les informations dans un seul endroit pour permettre aux producteurs de recevoir toutes les informations nécessaires plus facilement. Enfin, malgré ces efforts de communications, certains producteurs n'ont pas reçu le soutien informationnel et instrumental nécessaire durant la pandémie, ayant été laissés seuls dans leur prise de décision pour affronter les premières vagues pandémiques. Il est donc primordial pour le bien-être de la société d'améliorer la réponse pandémique envers ce groupe de travailleurs, entre autres, en créant un accès plus facile aux ÉPI essentiels et en s'assurant d'avoir des professionnels qui vérifient adéquatement leurs besoins.

5.4. Conclusion

La pandémie de la COVID-19 a exercé une pression importante sur la gestion des exploitations agricoles et l'implantation des mesures sociosanitaires dans un court laps de temps durant la première vague a été un défi pour ces producteurs. Cette crise s'ajoute à un

environnement déjà complexe pour les producteurs agricoles reconnu pour être à risque sur le plan de la santé, de la sécurité du travail et du mieux-être. Grâce à l'analyse des sources documentaires et des entretiens semi-dirigés sous l'angle des deux modèles théoriques, soit le modèle des croyances relatives à la santé (HBM) et la théorie du comportement planifié (TPB), cette étude met en lumière les principales pratiques de travail sécuritaires adoptées par les éleveurs de porcs en fonction des facteurs individuels et contextuels. En plus d'apprendre que les sources documentaires ont exercé une influence sur les pratiques de travail sécuritaires à adopter, chaque composante analytique de la perception individuelle du risque se retrouve dans l'analyse globale des entretiens semi-dirigés. Ceci confirme l'apport important de chaque élément analytique pour expliquer l'adoption des pratiques de travail sécuritaires adoptées par les éleveurs en marge de la COVID-19.

ANNEXE 1. Sources documentaires retenues

Acteur	Titre des sources documentaires retenues (2020)	Région
Agriculture et Agroalimentaire Canada	<ol style="list-style-type: none"> 1. COVID-19 - Renseignements pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire - 2. Directives sur le lieu de travail pour les employés et les employeurs du secteur 3. Liste de vérification pour le contrôle de la COVID-19 dans les installations agricoles 4. Liste de vérification pour le contrôle de la COVID-19 dans les installations agricoles (Version –5 août2020) 	Pancanadien
Conseil canadien du porc	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préserver l'approvisionnement en viande canadienne 2. Informations essentielles sur la COVID-19 	Pancanadien
Agence canadienne d'inspection des aliments	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préserver l'approvisionnement en viande canadienne 2. Attentes de l'ACIA en matière de prévention de la COVID-19 et intervention auprès de cas soupçonnés et confirmés par les exploitants 3. CFIA offices moving to appointment only 4. CFIA update on inspection services during COVID-19 pandemic 5. Information concerning the delivery of livestock feed labels and shipping documents during COVID-19 6. Mesures en place durant la COVID-19 pour l'industrie réglementée par l'ACIA 	Pancanadien
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. COVID-19 : Guide sur la santé et la sécurité en milieu de travail 2. Coronavirus (COVID-19) Conseils - Agriculture-CCHST 	Pancanadien
Fédération canadienne de l'agriculture	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ressources pour COVID-19 (site web) 2. Mise à jour adressée aux membres de la FCA : COVID-19 Mise à jour adressée aux membres de la FCA (15 mars 2020) 3. Mise à jour adressée aux membres de la FCA : COVID-19– 31 mars 	Pancanadien
Association canadienne de sécurité agricole	<ol style="list-style-type: none"> 1. COVID-19 / liens sur la sécurité agricole 2. COVID-19 public service announcements 	Pancanadien
Agence de la santé publique du Canada	<ol style="list-style-type: none"> 1. À propos de la maladie à coronavirus (COVID-19) 	Pancanadien
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses 	Québec

Acteur	Titre des sources documentaires retenues (2020)	Région
	<ol style="list-style-type: none"> 2. COMMENT LIMITER LA PROPAGATION DE LA COVID-19 AU TRAVAIL? Ordre de priorité des mesures de contrôle 3. Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur agricole – COVID-19 La SST, c'est l'affaire de tous ! 4. AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS Distanciation physique en milieu de travail 5. AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS Exclusion des lieux de travail (isolement des travailleuses et des travailleurs) 6. AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS Hygiène et étiquette respiratoire 7. AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS Réouverture du milieu de travail 8. AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS Liste de vérifications quotidiennes 9. AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS Salubrité de l'environnement 10. AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS Risques psychosociaux liés au travail 11. Guide de normes sanitaires en milieu de travail – COVID-19 La SST, c'est l'affaire de tous ! 	
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Information sur la COVID-19 aux partenaires en santé animale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) 2. MARCHÉS PUBLICS Guide d'application des mesures de prévention recommandées dans le contexte de la COVID-19 3. Répertoire des mesures d'aide utiles au secteur bioalimentaire, par enjeu (COVID-19) 	Québec
Éleveurs de porcs du Québec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Annulation des formations PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE 2. Gestion de la COVID-19 à la ferme mesures recommandées en bref 3. Fiches faciles à consulter pour l'application des mesures de prévention 4. PorcQuébec-Aide, prévention et situation au Canada (volume 31, No 2) 5. Rappel des bonnes pratiques à la ferme 6. Soutien psychologique disponible (ACFA) 	Québec
Institut national de santé publique du Québec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Productions maraîchères et animales. Mesures de prévention de la COVID-19 en milieu du travail- Recommandations intérimaires 2. Avis sur le port de la visière et du couvre-visage par les travailleurs 3. COVID-19 : Mesures sanitaires recommandées pour la population générale 4. Questionnaire des symptômes COVID-19 	Québec

Acteur	Titre des sources documentaires retenues (2020)	Région
	5. COVID-19 (SARS-CoV-2) : Recommandations de santé publique qui doivent être appliquées pour l'accueil de travailleurs étrangers temporaires afin de soutenir les activités agroalimentaires au Québec en contexte de pandémie COVID-19	
Agricarrières	1. Santé mentale en temps de crise	Québec
Union des producteurs agricoles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agir en prévention face à la COVID-19 pour la santé et la sécurité au travail 2. Coronavirus : tout faire pour ralentir la propagation - Union des producteurs agricoles – UPA 3. COVID-19 - L'Union des producteurs agricoles – UPA- Informations pratiques 4. Références et outils pour implanter des mesures de prévention 5. Plan intervention COVID Exemple 6. Questionnaire des symptômes COVID-19 7. Registre des visiteurs 8. Réouverture de l'économie québécoise : trousse d'outils virtuelle COVID-19 (CNESST) 9. COVID-19–Résumé des mesures d'aide aux entreprises (version du 16 avril 2020) 	Québec

RÉFÉRENCES

- Abraham, C., Clift, S., & Grabowski, P. (1999). Cognitive predictors of adherence to malaria prophylaxis regimens on return from a malarious region: A prospective study. *Soc Sci Med*, 48(11), 1641-1654.
- Abraham, C., & Sheeran, P. (2015). The Health Belief Model. In M. C. a. P. Normaned (Ed.), *Predicting and Changing Health Behavior: Research and Practice with Social Cognition Models* (Vol. 2, pp. 30-69): Maidenhead: Open University Press.
- Aday, S., & Aday, M. (2020). Impact of COVID-19 on the food supply chain. *Food Quality and Safety*, 4(4), 167-180.
- Agriculture et Agroalimentaire du Canada, A. (2021). *Aperçu du secteur agricole et agroalimentaire canadien*. Gouvernement du Canada. Retrieved from <https://agriculture.canada.ca/fr/secteurs-agricoles-du-canada/aperçu-du-secteur-agricole-agroalimentaire-canadien>
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179-211.
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1975). *Belief, Attitude, Intention, and Behavior: An Introduction to Theory and Research*: Reading, MA: Addison-Wesley.
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1980). *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*. : Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Al-Sabbagh, M. Q., Al-Ani, A., Mafrachi, B., Siyam, A., Isleem, U., Massad, F. I., . . . Abufaraj, M. (2021). Predictors of adherence with home quarantine during COVID-19 crisis: the case of health belief model. *Psychol Health Med*, 1-13.
- Alami, H., Lehoux, P., Fleet, R., Fortin, J. P., Liu, J., Attieh, R., . . . Ag Ahmed, M. A. (2021). How Can Health Systems Better Prepare for the Next Pandemic? Lessons Learned From the Management of COVID-19 in Quebec (Canada). *Front Public Health*, 9, 671833.
- Alarcon, L. V., Allepuz, A., & Mateu, E. (2021). Biosecurity in pig farms: a review. *Porcine Health Manag*, 7(1), 5. doi:10.1186/s40813-020-00181-z
- Alarcon, P., Wieland, B., Mateus, A. L., & Dewberry, C. (2014). Pig farmers' perceptions, attitudes, influences and management of information in the decision-making process for disease control. *Prev Vet Med*, 116(3), 223-242.
- Alvarado, A. C., & Predicala, B. Z. (2019). Occupational Exposure Risk for Swine Workers in Confined Housing Facilities. *J Agric Saf Health*, 25(1), 37-50.
- André, C., Lelord, F., & Légeron, P. (1998). *Le Stress* (Toulouse : Éditions Privat ed.).
- Beedell, J. D. C., & Rehman, T. (1999). Explaining farmers' conservation behaviour: Why do farmers behave the way they do? *Journal of Environmental Management*, 57(3), 165-176.
- Bendixsen, C., Barnes, K., Kieke, B., Schenk, D., Simich, J., & Keifer, M. (2017). Sorting Through the Spheres of Influence: Using Modified Pile Sorting to Describe Who Influences Dairy Farmers' Decision-Making About Safety. *J Agromedicine*, 22(4), 316-327.
- Bertrandias, L., & Pernin, J.-L. (2010). Comprendre l'intention d'adhérer à une AMAP : une approche par la théorie du comportement planifié. *Journées de Recherche en Marketing de Bourgogne*, 15.
- Boudreau, G. (2005). *Théories et modèles du changement de comportement*. Université de Moncton,
- Breakwell, G. M. (2000). Risk communication: factors affecting impact. *Br Med Bull*, 56(1), 110-120.

- Broekema, W., van Kleef, D., & Steen, T. (2017). What Factors Drive Organizational Learning From Crisis? Insights From the Dutch Food Safety Services' Response to Four Veterinary Crises. *25(4)*, 326-340.
- Cameron, D. (2020). Les porcheries débordent. *La Presse*. Retrieved from <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-05-02/les-porcheries-debordent>
- Carey, R., Murphy, M., & Alexandra, L. (2020). COVID-19 highlights the need to plan for healthy, equitable and resilient food systems. *Cities & Health*, 1-4.
- Carpenter, C. J. (2010). A Meta-Analysis of the Effectiveness of Health Belief Model Variables in Predicting Behavior. *Health Communication*, *25(8)*, 661-669.
- CCRHA (2019). *Comment la pénurie de main d'œuvre déterminera le destin du secteur : L'agriculture en 2029*. Retrieved from https://cahrc-ccrha.ca/sites/default/files/National%20Report_Final%20FR_2019%20reduced%20size.pdf
- Chan, D. K. C., Zhang, C.-Q., & Weman-Josefsson, K. (2021). Why people failed to adhere to COVID-19 preventive behaviors? Perspectives from an integrated behavior change model. *Infection control and hospital epidemiology*, *42(3)*, 375-376.
- Clark, C., Davila, A., Regis, M., & Kraus, S. (2020). Predictors of COVID-19 voluntary compliance behaviors: An international investigation. *Glob Transit*, *2*, 76-82.
- Clarke, S. (2012). The effect of challenge and hindrance stressors on safety behavior and safety outcomes: A meta-analysis. *J Occup Health Psychol*, *17(4)*, 387-397.
- Clarke, S., & Ward, K. (2006). The Role of Leader Influence Tactics and Safety Climate in Engaging Employees' Safety Participation. *Risk analysis : an official publication of the Society for Risk Analysis*, *26*, 1175-1185.
- Colemont, A., & Van den Broucke, S. (2008). Measuring determinants of occupational health related behavior in Flemish farmers: an application of the Theory of Planned Behavior. *J Safety Res*, *39(1)*, 55-64.
- Colémont, A., & Van den Broucke, S. (2006). Psychological Determinants of Behaviors Leading to Occupational Injuries and Diseases in Agriculture: A Literature Overview. *Journal of agricultural safety and health*, *12(3)*, 227-238.
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité au travail. (2020). *COVID-19_Guide-de-normes-sanitaires-en-milieu-de-travail-agriculture_CNESST*. Retrieved from https://www.santeseurite.upa.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/COVID-19_Guide-de-normes-sanitaires-en-milieu-de-travail-agriculture_CNESST.pdf
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. (2001). *La prévention c'est pas si bête*. Retrieved from <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/prevention-cest-pas-si-bete>
- Damalas, C. A., & Abdollahzadeh, G. et al. (2016). Farmers' use of personal protective equipment during handling of plant protection products: Determinants of implementation. *Science of the Total Environment*, *571*, 730-736.
- Daxini, A., O'Donoghue, C., Ryan, M., Buckley, C., Barnes, A. P., & Daly, K. (2018). Which factors influence farmers' intentions to adopt nutrient management planning? *J Environ Manage*, *224*, 350-360.
- Debailleul, G., & Boutin, D. (2004). La sévérité de la réglementation environnementale québécoise dans le domaine des productions animales: mythe ou réalité. Retrieved from https://www.environnement.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/publi/severite.htm#intro
- Décret n.223-2020, 223-2020 C.F.R. (2020).

- Denison, J. (1996). *Behavior Change – A Summary of Four Major Theories* Retrieved from <https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/Behavior%20Change%20%E2%80%93%20A%20Summary%20of%20Four%20Major%20Theories%20%281996%29.pdf>
- DeRoo, L. A., & Rautiainen, R. H. (2000). A systematic review of farm safety interventions. *American Journal of Preventive Medicine*, 18(4, Supplement 1), 51-62.
- Ejeromedoghene, O., Tesi, J. N., Uyanga, V. A., Adebayo, A. O., Nwosisi, M. C., Tesi, G. O., & Akinyeye, R. O. (2020). Food security and safety concerns in animal production and public health issues in Africa: A perspective of COVID-19 pandemic era. *Ethics Med Public Health*, 15, 100600.
- Elkind, P. D. (2007). Perceptions of risk, stressors, and locus of control influence intentions to practice safety behaviors in agriculture. *J Agromedicine*, 12(4), 7-25.
- Ellis-Iversen, J., Cook, A. J., Watson, E., Nielen, M., Larkin, L., Wooldridge, M., & Hogeveen, H. (2010). Perceptions, circumstances and motivators that influence implementation of zoonotic control programs on cattle farms. *Prev Vet Med*, 93(4), 276-285.
- Garforth, C. J., Bailey, A. P., & Tranter, R. B. (2013). Farmers' attitudes to disease risk management in England: A comparative analysis of sheep and pig farmers. *Prev Vet Med*, 110(3-4), 456-466.
- Gingras, B., Leclerc, J.-M., Chevalier, P., Bolduc, D. G., Laferrière, M., & Fortin, S. H. (2000). Les risques à la santé publique associés aux activités de production animale. *Bulletin d'information en santé environnementale* Retrieved from <https://www.inspq.gc.ca/bise/les-risques-la-sante-publique-associes-aux-activites-de-production-animale>
- Girard, M., Duchaine, C., Godbout, S., Lévesque, A., Létourneau, V., & Lemay, S. P. (2019). *Réduire l'exposition des travailleurs aux gaz, odeurs, poussières et agents pathogènes humains présents dans les bâtiments porcins*. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, R-1074. Retrieved from <https://www.irsst.gc.ca/media/documents/PubIRSST/R-1074.pdf?v=2022-01-04>
- Glantz, K., Rimer, B. K., & Viswanath, K. H. B. a. H. E. T. R., and Practice. (2008). *Health Behavior and Health Education: Theory*. (4 ed.). United States of America: Jossey-Bass.
- Godin, G. (1991). L'éducation pour la santé : les fondements psycho-sociaux de la définition des messages éducatifs. *Sciences Sociales et Santé*, 67-94.
- Gouvernement du Canada. (2016). *Guide canadien sur la biosécurité*, Deuxième édition. Retrieved from <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/normes-lignes-directrices-canadiennes-biosecurite/guide-deuxieme-edition.html#s11>
- Gouvernement du Canada. (2022). Visualisations interactives de données de COVID-19. Retrieved from <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/>
- Gouvernement du Canada, G. (s.d.). *Orientation sur les services et les fonctions essentiels au Canada pendant la pandémie de la COVID-19*. Retrieved from <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scrtr/crtcl-nfrstrctr/esf-sfe-fr.aspx>
- Gray, G. C., & Kayali, G. (2009). Facing pandemic influenza threats: the importance of including poultry and swine workers in preparedness plans. *Poult Sci*, 88(4), 880-884.
- Gray, R. S. (2020). Agriculture, transportation, and the COVID-19 crisis. *Canadian Journal of Agricultural Economics/Revue canadienne d'agroéconomie*, 68(2), 239-243.
- Griffin, M. A., & Neal, A. (2000). Perceptions of safety at work: A framework for linking safety climate to safety performance, knowledge, and motivation. *Journal of Occupational Health Psychology*, 5(3), 347-358.

- Groupe scientifique de travail SAT-COVID-19. (2021). *Productions maraîchères et animales*. Retrieved from <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2947-travailleurs-agricoles-covid19.pdf>
- Hagel, L., King, N., Dosman, J. A., Lawson, J., Trask, C., & Pickett, W. (2016). Profiling the safety environment on Saskatchewan farms. *Safety Science*, 82, 103-110.
- Hansen, A. C., Farewell, C. V., Jewell, J. S., & Leiferman, J. A. (2021). Exploring Predictors of Social Distancing Compliance in the United States during the COVID-19 Pandemic. *Disaster Med Public Health Prep*, 1-7.
- Hébert, M., Marcoux, L., Roy, P., & Lemire, L. (2020). Exploration des effets de la COVID-19 sur les agriculteurs : Perspective d'une travailleuse de rang. *Intervention, Hors-Serie* (1), 47-58.
- Hernandez-Jover, M., Taylor, M., Holyoake, P., & Dhand, N. (2012). Pig producers' perceptions of the Influenza Pandemic H1N1/09 outbreak and its effect on their biosecurity practices in Australia. *Prev Vet Med*, 106(3-4), 284-294.
- Heydari, S. T., Zarei, L., Sadati, A. K., Moradi, N., Akbari, M., Mehralian, G., & Lankarani, K. B. (2021). The effect of risk communication on preventive and protective Behaviours during the COVID-19 outbreak: mediating role of risk perception. *BMC Public Health*, 21(1), 54.
- Horton, R. (2020). Offline: COVID-19 is not a pandemic. *Lancet (London, England)*, 396(10255), 874.
- Howden, K. J., Brockhoff, E. J., Caya, F. D., McLeod, L. J., Lavoie, M., Ing, J. D., . . . Rohonczy, E. B. (2009). An investigation into human pandemic influenza virus (H1N1) 2009 on an Alberta swine farm. *The Canadian Veterinary Journal = La revue veterinaire canadienne*, 50(11), 1153-1161.
- Institut national de recherche en santé et sécurité du travail [INRS]. (2017). Qu'est-ce qu'un agent biologique ? Retrieved from <https://www.inrs.fr/risques/biologiques/presentation-agent-biologique.html>
- Institut national de santé publique [INSPQ]. (2020). *Ligne du temps COVID-19 au Québec*. Retrieved from <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/ligne-du-temps>
- Institut national de santé publique [INSPQ]. (s.d.). *Zoonoses*. Retrieved from https://www.inspq.qc.ca/en/node/101?items_per_page=10&page=4
- Janssen, E. M., Mourits, M. C. M., van der Fels-Klerx, H. J., & Lansink, A. (2020). Factors underlying Dutch farmers' intentions to adapt their agronomic management to reduce *Fusarium* species infection in wheat. *PLoS One*, 15(9), e0237460.
- Janz, N. K., & Becker, M. H. (1984). The Health Belief Model: A decade later. *Health Educ Q*, 11(1), 1-47.
- Jepsen, S. D., Pfeifer, L., Garcia, L. G., Plakias, Z., Inwood, S., Rumble, J. N., . . . Custer, S. G. (2020). Lean on Your Land Grant: One University's Approach to Address the Food Supply Chain Workforce during the COVID-19 Pandemic. *J Agromedicine*, 25(4), 417-422.
- Jun, J., & Arendt, S. W. J. I. J. o. H. M. (2016). Understanding healthy eating behaviors at casual dining restaurants using the extended Theory of Planned Behavior. 53, 106-115.
- Keessen, E. C., Harmanus, C., Dohmen, W., Kuijper, E. J., & Lipman, L. J. (2013). *Clostridium difficile* infection associated with pig farms. *Emerg Infect Dis*, 19(6), 1032-1034.
- Kilbourne, E. (2006). Influenza Pandemics of the 20th Century. *Emerging Infectious Disease Journal*, 12(1), 9. doi:10.3201/eid1201.051254

- Kleczkowski, A., Maharaj, S., Rasmussen, S., Williams, L., & Cairns, N. (2015). Spontaneous social distancing in response to a simulated epidemic: a virtual experiment. *BMC Public Health*, *15*, 973. doi:10.1186/s12889-015-2336-7
- Lafleur, G., & Allard, M.-A. (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec*. Retrieved from <https://crise.ca/wp-content/uploads/2019/11/lafleur-rapport-coop-2006.pdf>
- Lemyre, L., Beaudry, M., & Yong, A. G. (2017). Les aspects psychosociaux de la perception et de la communication des risques. In *Communication des risques météorologiques et climatiques* (pp. 300): Presses de l'Université du Québec.
- Lesk, C., Rowhani, P., & Ramankutty, N. (2016). Influence of extreme weather disasters on global crop production. *Nature*, *529*(7584), 84-87.
- Liddelow, C., Ferrier, A., & Mullan, B. (2021). Understanding the predictors of hand hygiene using aspects of the theory of planned behaviour and temporal self-regulation theory. *Psychol Health*, 1-18.
- Lusk, J. L., & Chandra, R. (2021). Farmer and farm worker illnesses and deaths from COVID-19 and impacts on agricultural output. *PLoS One*, *16*(4), e0250621. doi:10.1371/journal.pone.0250621
- Malecki, K. M. C., Keating, J. A., & Safdar, N. (2021). Crisis Communication and Public Perception of COVID-19 Risk in the Era of Social Media. *Clin Infect Dis*, *72*(4), 697-702.
- MAPAQ. (2020). *MARCHÉS PUBLICS Guide d'application des mesures de prévention recommandées dans le contexte de la COVID-19* Retrieved from https://ampq.ca/wp-content/uploads/2020/05/Mesures_de_prevention_marches_publics_MAPAQ.pdf
- McEwan, K., Marchand, L., Shang, M., & Bucknell, D. (2020). Potential implications of COVID-19 on the Canadian pork industry. *68*(2), 201-206.
- Mercadante, A. R., & Law, A. V. (2020). Will they, or Won't they? Examining patients' vaccine intention for flu and COVID-19 using the Health Belief Model. *Res Social Adm Pharm*.
- Moradhaseli, S., Ataei, P., Van den Broucke, S., & Karimi, H. (2021). The Process Of Farmers' Occupational Health Behavior by Health Belief Model: Evidence From Iran. *J Agromedicine*, *26*(2), 231-244.
- Neal, A., & Griffin, M. (2006). A Study of the Lagged Relationships among Safety Climate, Safety Motivation, Safety Behavior, and Accidents at the Individual and Group Levels. *The Journal of applied psychology*, *91*, 946-953.
- Noremark, M., Lindberg, A., Vagsholm, I., & Sternberg Lewerin, S. (2009). Disease awareness, information retrieval and change in biosecurity routines among pig farmers in association with the first PRRS outbreak in Sweden. *Prev Vet Med*, *90*(1-2), 1-9.
- O'Brien, K. M., & Nonnenmann, M. W. (2016). Airborne Influenza A Is Detected in the Personal Breathing Zone of Swine Veterinarians. *PLoS One*, *11*(2), e0149083. doi:10.1371/journal.pone.0149083
- Omnès, C. (2009). De la perception du risque professionnel aux pratiques de prévention : la construction d'un risque acceptable. *56-1*(1), 61-82.
- Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2005). L'application de la communication des risques aux normes alimentaires et à la sécurité sanitaire des aliments. *Étude FAO Alimentation Et Nutrition*. Retrieved from <https://www.fao.org/3/x1271f/X1271F03.htm>
- Organisation mondiale de la santé [OMS] (s.d.). Pandemic Influenza. Retrieved from <https://www.euro.who.int/en/health-topics/communicable-diseases/influenza/pandemic-influenza>

- Orji, R., Vassileva, J., & Mandryk, R. (2012). Towards an effective health interventions design: an extension of the health belief model. *Online J Public Health Inform*, 4(3).
- Pappaioanou, M., & Gramer, M. (2010). Lessons from Pandemic H1N1 2009 to Improve Prevention, Detection, and Response to Influenza Pandemics from a One Health Perspective. *ILAR Journal*, 51(3), 268-280.
- Perry, M., & Layde, P. (2003). Farm pesticides. *American Journal of Preventive Medicine - AMER J PREV MED*, 24, 310-315.
- Petrea, R. (2001). The Theory of Planned Behavior: Use and Application in Targeting Agricultural Safety and Health Interventions. *Journal of agricultural safety and health*, 7, 7-19.
- Pierrette, M., Heitz, C., Barbier, R., & Daniel, F. J. (2018). L'intention comportementale dans les pratiques ménagères : faire soi-même son produit ménager pour moins polluer. *Pratiques Psychologiques*, 24(1), 65-78.
- Poulin, M. C., Klopfenstein, C., & Pettigrew, R. (2013). Des mesures en place et des priorités identifiées. *Porc Québec* 24-25. Retrieved from <https://www.agrireseau.net/porc/documents/PQ%20sept%202013-Mesures%20en%20place%20et%20priorit%C3%A9s%20identifi%C3%A9es.pdf>
- Prati, G., Pietrantonio, L., & Zani, B. (2011). Compliance with recommendations for pandemic influenza H1N1 2009: The role of trust and personal beliefs. *Health Educ Res*, 26(5), 761-769.
- Rabinowitz, P., Fowler, H., Odofin, L. O., Messinger, C., Sparer, J., & Vegso, S. (2013). Swine worker awareness and behavior regarding prevention of zoonotic influenza transmission. *J Agromedicine*, 18(4), 304-311.
- Reed, D. B., & Claunch, D. T. (2015). Protecting Ourselves from Harm: Voices of Aging Farmers. *J Agric Saf Health*, 21(4), 269-279.
- Rezaei, R., Seidi, M., & Karbasioun, M. (2019). Pesticide exposure reduction: Extending the theory of planned behavior to understand Iranian farmers' intention to apply personal protective equipment. *Safety Science*, 120, 527-537.
- Rosenstock, I. M., Strecher, V. J., & Becker, M. H. (1994). The health belief model and HIV risk behavior change. In *Preventing AIDS: Theories and methods of behavioral interventions*. (pp. 5-24). New York, NY, US: Plenum Press.
- Ross-Plourde, M., Pierce, T., & de Montigny, F. (2017). Recension méthodique des déterminants de l'engagement paternel selon la théorie du comportement planifié. *Numéro 114-115(2)*, 131-156.
- Rudolphi, J. M., Cuthbertson, C., Kaur, A., & Sarol, J. N., Jr. (2022). From believers to skeptics: Latent class analysis of COVID-19 protective practices and perceptions among agricultural community members. *J Rural Health*. doi:10.1111/jrh.12692
- Sampson, S., Mazur, J., Israel, G., Galindo, S., & Ward, C. (2020). Competing Roles and Expectations: Preliminary Data from an Agricultural Extension Survey on COVID-19 Impacts. *J Agromedicine*, 25(4), 396-401.
- Sandell, T., Sebar, B., & Harris, N. (2013). Framing risk: communication messages in the Australian and Swedish print media surrounding the 2009 H1N1 pandemic. *Scand J Public Health*, 41(8), 860-865.
- Savadori, L., & Lauriola, M. (2020). Risk Perception and Protective Behaviors During the Rise of the COVID-19 Outbreak in Italy. *Front Psychol*, 11, 577331. doi:10.3389/fpsyg.2020.577331

- Schmidt, C. W. (2009). Swine CAFOs & novel H1N1 flu: separating facts from fears. *Environmental health perspectives*, 117(9), A394-A401.
- Schulze-Geisthovel, S. V., Tappe, E. V., Schmithausen, R. M., Lepkojts, J., Rottgen, K., & Petersen, B. (2016). Survey on the risk awareness of German pig and cattle farmers in relation to dealing with MRSA and antibiotics. *Infect Ecol Epidemiol*, 6, 29817. doi:10.3402/iee.v6.29817
- Simon-Grife, M., Martin-Valls, G. E., Vilar-Ares, M. J., Garcia-Bocanegra, I., Martin, M., Mateu, E., & Casal, J. (2013). Biosecurity practices in Spanish pig herds: perceptions of farmers and veterinarians of the most important biosecurity measures. *Prev Vet Med*, 110(2), 223-231.
- Simpson, K., Sebastian, R., Arbuckle, T. E., Bancej, C., & Pickett, W. (2004). Stress on the farm and its association with injury. *J Agric Saf Health*, 10(3), 141-153.
- Sobol, M., Blachnio, A., & Przepiorka, A. (2020). Time of pandemic: Temporal perspectives related to compliance with public health regulations concerning the COVID-19 pandemic. *Soc Sci Med*, 265, 113408. doi:10.1016/j.socscimed.2020.113408
- Statistique Canada, S. (2021). *La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an*. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-fra.htm>
- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*: CA : SAGE Publications Inc.
- Thompson, K. E., & Panayiotopoulos, P. (1999). Predicting behavioural intention in a small business context. *Journal of Marketing Practice: Applied Marketing Science*, 5(3), 89-96.
- Trifiletti, E., Shamloo, S. E., Faccini, M., & Zaka, A. (2021). Psychological predictors of protective behaviours during the Covid-19 pandemic: Theory of planned behaviour and risk perception. *J Community Appl Soc Psychol*. doi:10.1002/casp.2509
- Truchot, D., & Andela, M. (2018). Burnout and hopelessness among farmers: The Farmers Stressors Inventory. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 53(8), 859-867.
- Wauters, E., Rojo-Gimeno, C. et al. (2014). Socio-psychological veterinary epidemiology: A new discipline for an old problem. 8-11, Wauters, E., & Rojo-Gimeno, C. (2014). Socio-psychological veterinary epidemiology: a new discipline for an old problem. *Proc of the Flemish Society for Veterinary Epidemiology & Economics (VEE) and the Association d'Epidemiologie et de Santé Animale (AESAs)*.
- Weinstein, N. D. (1989). Optimistic biases about personal risks. *Science*, 246(4935), 1232-1233.
- Winograd, D. M., Fresquez, C. L., Egli, M., Peterson, E. K., Lombardi, A. R., Megale, A., . . . McAndrew, L. M. (2021). Rapid review of virus risk communication interventions: Directions for COVID-19. *Patient Educ Couns*. doi:10.1016/j.pec.2021.01.024
- Yin, R. K. (1994). *Case Study Research: Designs and Methods* (2 ed.): Sage Publications, Inc.
- Zayed, J. (2011). *Le risque et son acceptabilité : déterminants et enjeux*. Paper presented at the Colloque 2011 : La perception et la communication de risque en SST